JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 504



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 71)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 157)

* Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation
(Page 211)

* Autres
(Page 218)

* Addendum
(Page 233)

+

Parution du 04 août 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet	:	Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC_BVM)
Objet	:	Recrutement d'un consultant pour l'audit annuel des comptes du projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée (PAHA-BVM)
Référence SIGMAP	:	PI_PAHA-BVM_102459
AVIS	:	N° 006/2025/SoBAA/PRMP/DDA/PAHA-ACC-BVM/SP-PRMP du 30-07-2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise de Aménagements Agricoles (SoBAA) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 25 mars 2025.
2. La Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Arabe pour le Développement Economique (BADEA), afin de financer le Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC-BVM), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un consultant pour la réalisation de l'audit comptable et financier dudit projet.
3. Les prestations comprennent la réalisation de l'audit financier et comptable du Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC-BVM).
4. Le délai de réalisation de la mission est d'un (01) mois par exercice pour chacune des exercices 2025,2026,2027, 2028 et 2029.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des

SOBAA BON A LANCER PRMP

prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats au moins huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte est limitée aux cabinets d'audit locaux agrées dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1].
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : la méthode de sélection au moindre coût (SMC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

SoBAA
BON À LANCER
PRMP

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

N°	Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1.	Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Être un cabinet spécialisé dans le domaine des Audits et régulièrement inscrit à l'ordre des Experts-Comptables et Comptables Agrées du Bénin (OECCA-Bénin)	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts et preuve d'inscription à l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agrées du Bénin (OECCA-Bénin)
2.	Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernière années	[25]	Expérience du Consultant dans le domaine des audits des projets/programmes au cours des dix (10) dernières années : 25 points à raison de 5 points par expériences	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3.	Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des Dix (10) dernières années	[50]	Expérience du consultant dans des missions d'audit des projets/programmes de développement financés par les banques de développements (BAD, BM, BID, BADEA etc.) : 5 points par mission pour un total de 50 points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
4.	Organisation	[05]	-Présentation du cabinet : 03	Note de présentation

SoBAA
BON À LANCER
PRMP

	technique et managériale du cabinet/firme		points - Organigramme de la structure : 02 points	du Cabinet/firme et son organigramme
5.	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	- Directeur d'audit : Expert-comptable diplômé inscrit à l'OECCA-BENIN 5 points - Chef de Mission : Expert-comptable diplômé inscrit à l'OECCA-BENIN 5 points	Liste du personnel datée, signée et cacheté, copie simple des diplômes et preuve d'inscription sur le tableau de l'OECCA-BENIN
	Total	100 points		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +229 01 55 80 26 55; Email : procurement.sobaa@arisenet.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 13 heures les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 31/07/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extrême gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +22901 55 80 26;

SoBAA S.A. BON A LANCER DPMP

Email : procurement.sobaa@arisenet.com . Ce dossier peut être obtenu par voie électronique.

13. Les manifestations d'Intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny; Tél : +229 01 55 80 26 Email : ronald.hounsonlon@arisenet.com en copie quaben.tossou@arisenet.com medard.soyonon@arisenet.com au plus tard le 21/08/2025 à 10 Heures (GMT+1).

14. Le défaut de présentation des manifestations d'Intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

    Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extrême droit de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny le même jour à 10heures30 minutes (heure locale : GMT+1)

SoBAA
BON À LANCER
PRMP

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA S.A. doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) /deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure de la SoBAA pour ampliation.

SoBAA
Personne Responsable des Marchés Publics
Tél : +229 01 55 80 26 55

Ronald Dieu-Donné HOUNSONLON
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA S.A.

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

Avis d'appel d'offres

MAIRIE DE LOKOSSA

Objet : Accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans pour la prestation liée à la propreté de la ville de Lokossa, de l'Hôtel de ville, du siège des cinq arrondissements de la Commune, le cimetière et la place de l'indépendance de Lokossa.(Relance)

Référence de l'AAO : S_DST_111159

AAO n° : 96/ 013 /CL/SE/DADE/DST/DDCMP/PRMP/SP-PRMP du 04/08/2025

***Identification de la procédure :* S_DST_111159**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Lokossa publié sur le portail web des marchés publics le **05 juin 2025**.
2. La Mairie de Lokossa *a prévu dans le cadre de son budget* des fonds *propres*, afin de financer *son programme* 3 « *intitulé amélioration des performances du système socio-communautaire* », et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'**accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans pour la prestation liée à la propreté de la ville de Lokossa, de l'Hôtel de ville, du siège des cinq arrondissements de la Commune, le cimetière et la place de l'indépendance de Lokossa**.
3. La Mairie de Lokossa sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services liés à l'**accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans pour la prestation liée à la propreté de la ville de Lokossa, de l'Hôtel de ville, du siège des cinq arrondissements de la Commune, le cimetière et la place de l'indépendance de Lokossa**. L'ensemble des prestations est repartit en **trois (03) lots** ci-après :

   LOT N°1 : Entretien des anciennes rues pavées et bitumées de la commune de Lokossa ;

   LOT N°2 : Entretien des nouvelles rues pavées, des bureaux et des cours de la mairie, des arrondissements, de la trésorerie communale, du BPC et autres annexes de la commune de Lokossa ;

   LOT N°3 : Entretien du cimetière municipal, de la place de l'indépendance, des marchés, des places publiques et des espaces verts de la ville de Lokossa.

   Voir **le résumé des spécifications techniques** dans le **Section III : Programme des activités** pour la consistance des prestations pour chacun des lots.

   NB :
   - **Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**
   - **Une visite des sites concernés par le présent avis sera organisée par l'autorité contractante le...../...../2025 à 09heures 00minutes afin de permettre aux soumissionnaires de prendre connaissance des sites et de faire une évaluation conséquente ;**
   - **Aucune variante ne sera prise en considération.**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Mairie de Lokossa auprès de **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, Personne Responsable des Marchés Publics, Tél 96 33 13 05, Email : prmpmairielokossa@gmail.com**

et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa tous les jours ouvrables du **Lundi au Vendredi de 08heures à 12heures 30 minutes dans la matinée et de 14heures à 17heures 30 minutes dans la soirée.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises spécialisé(e) dans le domaine de l'entretien et le nettoyage justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024) avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au moins :

- ***Lot 1*** : ***deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de trente millions trois cent trente-huit mille trente quatre (30 338 034) F CFA HT chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de soixante millions six cent soixante-seize mille soixante-huit (60 676 068) FCFA HT ;***
- ***Lot 2*** : ***deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de vingt-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent dix-huit (28 798 718) F CFA HT chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente-six (57 597 436) FCFA HT ;***
- ***Lot*** 3 ***: deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de dix-huit*** **millions quatre cent cinq mille six cent vingt-*** ***deux (18 405 622) F CFA HT ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de trente-six millions huit cent onze mille deux cent quarante-quatre (36 811 244) FCFA HT.***

(Pour plus de détails, consultez la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification).

Ces expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage plus les copies légalisées des contrats (page de garde et les pages de signature pour chaque contrat) ;

- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des lots auquel il postule, qu'il dispose pour la réalisation des services le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des lots auquel il postule, qu'il dispose pour la réalisation des services le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

Exigences financières

Ces exigences ci-dessous sont cumulatives :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **cinquante millions cinq cent soixante-trois mille trois cent quatre-vingt dix (50 563 390) F CFA HT pour le lot 1 ; quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante trois (47 997 863) F CFA HT pour le lot 2** et **trente millions six cent soixante-seize mille trente six (30 676 036) F CFA HT pour le lot 3**, justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agrées du Bénin et portant la mention de la DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions) ;
- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **trois millions trois cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt treize (3 370 893) francs CFA pour le lot 1, trois millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante huit (3 199 858) francs CFA pour le lot 2 et deux millions quarante-cinq mille soixante neuf (2 045 069) francs CFA pour le lot 3,** prouvé par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

Exigences Techniques et expériences

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises spécialisé(e) dans le domaine de l'entretien et le nettoyage justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des lots auquel il postule, qu'il dispose pour la réalisation des services le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des lots auquel il postule, qu'il dispose pour la réalisation des services le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des lots qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel d'encadrement dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification

Exigences financières

Ces exigences ci-dessous sont cumulatives :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des années d'existence avec la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cinquante millions cinq cent soixante-trois mille trois cent quatre-vingt dix (50 563 390) F CFA HT pour le lot 1 ; quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante trois (47 997 863) F CFA HT pour le lot 2** et **trente millions six cent soixante-seize mille trente six (30 676 036) F CFA HT pour le lot 3** ;
- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **trois millions trois cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt treize (3 370 893) francs CFA pour le lot 1, trois millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante huit (3 199 858) francs CFA pour le lot 2** et **deux millions quarante-cinq mille soixante neuf (2 045 069) francs CFA pour le lot 3,** prouvé par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché.

Voir le document du Dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation des services est de **vingt-quatre (24) mois pour chaque lot**.

Chaque bon de commande devra préciser la quantité par trimestre des prestations ainsi que la période à couvrir.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 04../..08.../**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat permanent des marchés publics ***sis au 1er étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Lokossa***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics ***sis au 1er étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Lokossa*** au plus tard le 26../..08../**2025 à 10 heures 00, heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : ***la salle de délibération de la Mairie de Lokossa au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, le 26/08/2025 à 10 heures 30 minutes.***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent quatre mille cinq cent** sept **(404 507) FCFA HT pour le lot 1 ; trois cent quatre-vingt trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (383 983) FCFA HT pour le lot 2** et **deux cent quarante cinq mille quatre cent huit (245 408) FCFA HT pour le lot 3.**

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90) jours*** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

NB : Les candidats intéressés fourniront dans leurs offres :
- **un numéro de téléphone fonctionnel et**
- **un E-mail fonctionnel.**

Lokossa le 04/08/ 2025

La Personne responsable des marchés publics,

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS * MAIRIE DE LOKOSSA * PRMP

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP M-C

BON À LANCER
CCMP - BAS

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : étude d'impact socio-économique et institutionnelle de la mise à disposition du site du lycée technique agricole

Objet : Recrutement d'un cabinet pour l'étude d'impact socio-économique et institutionnelle de la mise à disposition du site du lycée technique agricole

Référence du marché : *PI_RADE_111982*
Avis N° 67/ 313 /2025/MB/PRMP/SP-PRMP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de la Mairie de Bassila publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 juillet 2025.
2. La mairie de Bassila, a obtenu dans le cadre de son budget primitive exercice 2025, des ressources du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer les projets de développement des infrastructures marchandes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un cabinet pour l'étude d'impact socio-économique et institutionnelle de la mise à disposition du site du lycée technique agricole de Bassila
3. Les prestations comprennent la réalisation des études institutionnelles et socio-économiquespour la mise à disposition du Lycée Technique agricole et sont répartis en un lot unique à savoir : étude d'impact socio-économique et institutionnelle de la mise à disposition du site du lycée technique agricole ;
4. Le délai de réalisation de la mission est **de trois (03) mois.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats [*(au moins cinq (05) et au plus huit (08))]* présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1].

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale

Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter ses propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous-critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations BON A LANCER CCMP - BAS	[10]	Inscription du domaine des prestations (prestations intellectuelles, réalisation des études de faisabilité etc…) sur le RCCM ou des statuts = 10 points Non inscription du domaine des prestations (prestations intellectuelles, réalisation des études de faisabilité etc…) sur le RCCM ou des statuts = 00 point	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	[25]	• **Pour les anciens cabinets** Fournir trois (03) attestations de bonne fin d'exécution pertinentes des études réalisées = 25 points Deux (02) Fournis = 15 points une (01) Fournie = 05 points Zero (00) Fournie = 00 points • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** - Fournir quatre (04) attestations de travail prouvant que le	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les***

requise

		personnel d'encadrement à participer auprès d'autres structures à la réalisation de prestations similaires d'études au cours des cinq (05) dernières années = 25 points; Quatre (04) attestations fournies = 20 points Trois (03) attestations fournies = 15 points Deux (02) attestations fournies = 10 points une (01) attestation fournie = 05 points Zero (00) attestation fournie = 00 point	***cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années BON À LANCER CCMP - BAS	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** -Fournir Deux (02) attestations de bonne fin d'exécution dans le domaine de **prestations similaires** d'études d'impacts socio économique et institutionnelle de la mise à disposition d'un domaine pour des formations agricoles d'un montant de 20 millions chacun = 50 points; - Une (01) fournie =25 points - Zero fournie = 00 points • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence** Fournir cinq (05) attestations de travail ou de service fait pertinentes prouvant que **le personnel d'encadrement** à participer auprès d'autres structures à la réalisation de **prestations similaires** d'études d'impacts socio économique et institutionnelle de la mise à disposition d'un domaine pour des formations agricoles au cours des cinq (05) dernières années avec copie des contrats de travail ou de prestation correspondant = 50 points -Deux fournies = 25 points	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

		-Une (01) fournie = 10 points -Zéro (00) attestation de travail fournie = 00 point	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme BON À LANCER CCMP - BAS	[05]	Pas de note de présentation Cabinet/firme et organigramme de structure = 00 point Présence de note de présentation Cabinet/firme et organigramme de structure = 02 points Cohérence entre note de présentation Cabinet/firme et organigramme de la structure = 05 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Fournir une liste conforme du personnel et copie simple des diplômes requis = 10 points -Ne pas fournir une liste conforme du personnel et copie simple des diplômes requis = 00 points ; - Copie des diplômes requis non conforme = 00 point ; - absence du diplôme d'un membre = 00 point	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

La méthode d'attribution est la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-quinze (75) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à un (05) et supérieur à huit (08).

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance de l'avis à manifestation d'interêt aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (heure locale GMT+1) du lundi au vendredi** à partir de ..... mardi 05 août 2025

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..... mardi 05 août ..... 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principal ;** sis dans enceinte de la mairie de Bassila, tél. : 00 229 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel à manifestation d'intérêts sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : salle de conference de la mairie de Bassila, au plus tard le ..... jeudi 14 août .....2025 à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux dates et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de conference de la mairie de Bassila, sise dans enceinte de la mairie de Bassila, le ..jeudi 14 août..... 2025 à 10 heures 30 mn.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON À LANCER
CCMP - BAS

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les **deux (02) jours ouvrables** avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les **deux (02) jours ouvrables** de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Bassila, le ...05..... août 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Jean Pierre AVOCE

BON A LANCER
CCMP - BAS

Pièces jointes !

- **MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET**
- **LES TDR ;**

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila

Objet : construction de modules de trois (03) salles de classes équipé + un bloc de quatre (04) latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua et acquisition de mobiliers scolaires.

BON À LANCER
CCMP - BAS

Référence SIGMaP : T_RST_111842

Avis n° 67/ 314 **/2025/MB/PRMP/SP-PRMP du** ..... 05/08/ **2025**

Identification de la procédure : **appel d'offres ouvert national**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'actualisation du au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila publié sur le portail web des marchés publics du Bénin version 2 du 24 juillet 2025.

2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primitif *des ressources* du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer le programme de construction de bâtiments scolaires et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres ouvert relatif à la construction de modules de trois (03) salles de classes équipé + un bloc de quatre (04) latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua et acquisition de mobiliers scolaires.

3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants répartis en quatre (04) lots à savoir :

N° lot	Désignation du lot	Montant prévisionnel hors taxes en F CFA	Montant prévisionnel TTC en F CFA	Imputation budgétaire
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	76 379 441	90 127 740	2391313
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila	29 661 017	35 000 000	

NB :

- un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des deux (02) lots mais ne pourra être attributaire que d'un (01) seul lot.

Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé ».

Les travaux à réaliser sont relatifs à la construction d'infrastructures scolaires détaillées comme suit :

- construction de modules de trois (03) salles de classe équipé avec un blocs de quatre (04) latrines dans trois (03) EPP de la Commune ;
- l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON À LANCER
CCMP - BAS

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- « Avoir effectivement exécuté entant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours au moins :

  * **trois (03) marchés** de travaux dont deux (02) au moins en construction de bâtiment administratif ou de modules de salles de classes d'un montant d'au moins **soixante-dix (70 000 000) de francs CFA Hors taxes chacun** pour le **lot 01** ;

  * **deux (02) marchés** d'acquisition de mobiliers scolaires d'un montant au moins égal à **vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) F CFA HT** pour le **lot 02** ;

justifiés par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions assorti du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte représentations ou organisation internationale au Bénin) ou tout autre personne morale de droit privé.

- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

BON À LANCER
CCMP - BAS

- Disposer du matériel conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

❖ **Exigences d'ordre financier** :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

N° lot	Désignation du lot	Montant des exigences d'ordre financier en F CFA
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	38 189 720
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila;	14 830 509

et justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) égal à :

N° lot	Désignation du lot	Montant du chiffre d'affaires annuel moyen en F CFA
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	91 525 424
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila;	35 593 220

justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ **Exigences d'ordre techniques** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification

BON À LANCER
CCMP - BAS

❖ **Exigences d'ordre financier :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

N° lot	Désignation du lot	Montant des exigences d'ordre financier en F CFA
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	38 189 720
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila;	14 830 509

et justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.

Et

- Fournir par lot, une attestation d'assurance de risques professionnels indiquant l'objet du marché et de montant :

N° lot	Désignation du lot	Montant des assurances risques professionnels en F CFA
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	87 836 357
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila;;	34 110 169

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois pour les lots 01 et 02** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier

BON À LANCER
CCMP - BAS

d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 Bassila ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes** « heure locale (GMT+1) » **et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30minutes** « heure locale (GMT+1) » **du lundi au vendredi.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..05 août.. 2025 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) ». Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale ;** sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées par **lot** en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF par **lot**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le ..26/08/.. 2025 à 10 heures 00 minute « heure locale (GMT+1) ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le ..26/08/.. 2025 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

N° lot	Désignation du lot	Montant de la garantie de soumission en F CFA
1-	Construction d'un module de trois salles classes équipés +un bloc de quatre latrines aux EPP de Bodi, de Kagnizia et de Yari-djougoua, dans la commune de Bassila ;	763 794
2-	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Bassila	296 610

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Bassila, le 05 août 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Rép. du Bénin - Département de la Donga - La PRMP - Commune de Bassila

Jean Pierre AVOCE

BON À LANCER
CCMP - BAS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

****

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

****

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

****

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL POUR ACQUISITION DES HUILES (MOTEUR, HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION, HUILE VOLANT), LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET AUTRES LUBRIFIANTS POUR L'ASSEMBLAGE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES AU PROFIT DE LA SoNaMA S.A (ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS SUR DEUX (02) ANS) (RELANCE).

Référence SIGMAP : F_SoNaMA_105324 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°02 du 02 Juin 2025)

Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire :

SoNaMA S.A
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le : 31/07/2025
Nom : KOUCHIKO
Prénoms : J.K. Ammiel
Signature :

JUILLET 2025

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

ÉMIS LE : 04/08/2025

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

POUR LA FOURNITURE DE : ACQUISITION DES HUILES (MOTEUR, HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION, HUILE VOLANT), LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET AUTRES LUBRIFIANTS POUR L'ASSEMBLAGE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES AU PROFIT DE LA SoNaMA S.A (ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS SUR DEUX (02) ANS). (RELANCE)

Appel d'offres N° F_SoNaMA_105324 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°02 du 02 Juin 2025)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : -

Accord de prêt : -

JUILLET 2025

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE - Procédures d'appel d'offres.....03

SECTION 0. Avis d'appel d'offres (AAO).....05

SECTION I. Instructions aux candidats (IC).....10

SECTION II. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....10
Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)
Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

Section III. Formulaires de soumission.....87

DEUXIEME PARTIE - Conditions d'approvisionnement des fournitures.....125

Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais.....126

TROISIEME PARTIE : Marché.....195

Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG).....133

Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).....160

Section VII. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES).....168

Section VII. Formulaires du Marché.....184

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER



PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

OBJET : Acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission, huile volant), liquide de refroidissement et autres lubrifiants pour l'assemblage d'équipements et matériels agricoles au profit de la SoNaMA S.A (Accord-cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans) (RELANCE).

REFERENCE SIGMAP : F_SoNaMA_105324 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°02 du 02 Juin 2025)

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

AVIS N°20...../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 04/08/2025

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : N°20./MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 04/08/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) version n°02 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 02 Juin 2025.

2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **d'acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission, huile volant), liquide de refroidissement et autres lubrifiants pour l'assemblage d'équipements et matériels agricoles au profit de la SoNaMA S.A (Accord-cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans).**

3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de lubrifiants automobiles et autres liquides nécessaires pour l'entretien et le fonctionnement des équipements roulants par la technique d'accord-cadre à marchés subséquents. **Les variantes ne sont pas admises.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) ; Email : henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A, au 1er étage du bâtiment administratif , 3ème bureau à droite, sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou**, Tél : **01 56 98 24 60**, les jours ouvrables de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.**

6. Le délai de livraison du présent accord-cadre à marchés subséquents est de vingt-quatre (24) mois, soit deux (02) ans.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une société privée de droit béninois spécialisée dans la fourniture de lubrifiants justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fournitures de lubrifiants dont le montant cumulé est égal au moins à une fois le montant prévisionnel du marché. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer d'un agrément d'importateur ou de distributeur de lubrifiant en cours de validité délivré par le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin ;

- Fournir la liste des points de vente de lubrifiants dans les zones suivantes : Ouidah, Kétou, Djida, Parakou, Pèrèrè, Djougou, Natitingou, Sinendé, Gamia, Kandi et Banikoara.

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

- **Capacité financière :**

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions (12.000.000)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

ou

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen d'au moins de **cent millions (100.000.000)** francs CFA.

SONAMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une société privée de droit béninois spécialisée dans la fourniture de lubrifiants justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Disposer d'un agrément d'importateur ou de distributeur de lubrifiant en cours de validité délivré par le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin ;

- Fournir la liste des points de vente de lubrifiants dans les zones suivantes : Ouidah, Kétou, Djida, Parakou, Pèrèrè, Djougou, Natitingou, Sinendé, Gamia, Kandi et Banikoara ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification ».

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
COMMISSION DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions (12.000.000)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir une assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA équivalente au montant prévisionnel du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 05/08/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, Tél : 01 56 98 24 60.** Le dossier

d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. **Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou** au plus tard le 28/08/2025 **à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le 28/08/2025 en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou le 28/08/2025 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million vingt un mille six cent quatre-vingt-quinze (1.021.695) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Ouidah, le 04/08/2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A,

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole
Personne Responsable des Marchés Publics
SoNaMA S.A
BP 01 OUIDAH

GOUDJINOU Kouessi Henri

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet : Recrutement de deux prestataires dont un pour l'élaboration, la validation des modules de formation et la formation de 10 formateurs communautaires sur les techniques de conservation et de restauration des eaux, des sols et proposition des installations et équipements nécessaires et l'autre pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques (...) de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou (Lot N°1 à 2)

Référence du marché : PI DRCA_106601

Avis N°018.25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de deux prestataires (consultants individuels) dont un pour l'élaboration, la validation des modules de formation et la formation de 10 formateurs communautaires sur les techniques de conservation et de restauration des eaux, des sols et proposition des installations et équipements nécessaires et l'autre pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques (...) de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou (Lot N°1 à 2) ».
3. Les prestations comprennent l'élaboration, la validation des modules de formation et la formation de 10 formateurs communautaires de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou sur les techniques de conservation et de restauration des eaux, des sols et proposition des installations et équipements nécessaires puis

l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions. Les prestations sont en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration, la validation des modules de formation et la formation de 10 formateurs communautaires de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou sur les techniques de conservation et de restauration des eaux, des sols et proposition des installations et équipements nécessaires » ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration et la validation des situations de références des itinéraires techniques et des pratiques appliquées aux principales productions suivi d'un atelier de formation sur les techniques de conservation des eaux, des sols et de restauration des terres pour 10 formateurs communautaires de chacun des arrondissements de Bassila et Pénessoulou » ;

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : «79 jours-hommes répartis sur quatre mois » ;
   - Lot N°2 : « 32 jours-hommes répartis sur deux mois » ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Pour le lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent = 15 points ▪ BAC+5 en en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent avec 5ans d'expérience dans la promotion des filières= 10 points. ▪ Autres = 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale = 00 point ; ▪ Trois expériences générales dans la promotion des filières= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Une expérience spécifique de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec la protection de l'environnement. = 15 points ; ▪ Une expérience spécifique de conception et d'élaboration de	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		modules de formation en lien avec l'approche filière. = 15 points ; ▪ Deux expériences spécifiques de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec l'approche filière et la protection de l'environnement. = 30 points à raison de 15 points par expérience.	
TOTAL	[100]		

Pour le lot N° 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent – 15 points ▪ BAC+5 en en Agronomie ou environnement ou tout autre diplôme équivalent avec 5ans d'expérience dans la promotion des filières ou de valorisation des ressources naturelles= 10 points. ▪ Autres = 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales dans la promotion des filières ou de valorisation des ressources naturelles = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques en matière de conception et de diagnostic en lien avec	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		l'approche filière et CVA. = 15 points ; ▪ Une expérience spécifique de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec l'approche filière. = 15 points ; ▪ Deux expériences spécifiques de conception et d'élaboration de modules de formation en lien avec l'approche filière et la protection de l'environnement. = 30 points à raison de 15 points par expérience.	(copies simples) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
TOTAL	[100]		

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter du 04/08/2025

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/08/2025 ..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics** ; au plus tard le ……14/08/2025……à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le ……14/08/2025……à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106601 du ……, Lot ….. A n'ouvrir qu'en séance ».**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 04/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES
LA PRMP
ATDA-BDC

Soihabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC)

Objet : Recrutement de trois consultants pour le diagnostic sur l'état de l'eau, des sols et de la dégradation des terres au niveau des exploitations vulnérables riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou, pour la réalisation de l état des lieux des opérations apicoles (...) suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations de dix (10) formateurs communautaires et de 40 apiculteur locaux (...) adaptées aux conditions locales (Lot N°1 à 3)

Référence du marché : PI DRCA 106599

Avis N°017/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de trois consultants individuels pour le diagnostic sur l état de l eau, des sols et de la dégradation des terres au niveau des exploitations vulnérables riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou, pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles (...) suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations de dix (10) formateurs communautaires et de 40 apiculteur locaux (...) adaptées aux conditions locales (Lot N°1 à 3).

3. Les prestations comprennent le diagnostic sur l'état de l'eau, des sols et de la dégradation des terres au niveau des exploitations vulnérables riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou ; la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations de dix (10) formateurs communautaires et de 40 apiculteur locaux puis le diagnostic en

vue de dresser un rapport sur les méthodes et stratégies de gestion des risques environnementaux et climatiques adaptées aux conditions locales Les prestations sont en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Recrutement d'un consultant pour le diagnostic sur l'état de l'eau, des sols et de la dégradation des terres au niveau des exploitations vulnérables riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou » ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'état des lieux des opérations apicoles dans les villages limitrophes des forêts classées de Bassila et Pénessoulou suivi de l'élaboration des modules de formation et la formations de dix (10) formateurs communautaires et de 40 apiculteurs locaux dans 5 unités d'apiculture de chacun de ces arrondissements » ;
- Lot N°3 : « Recrutement d'un consultant pour l'étude diagnostique en vue de dresser un rapport sur les méthodes et stratégies de gestion des risques environnementaux et climatiques adaptées aux conditions locales »

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : « 38 jours-hommes répartis sur deux (02) mois » ;
   - Lot N°2 : « 125 jours-hommes répartis sur sept (07) mois » ;
   - Lot N°3 : « 20 jours-hommes répartis sur un (01) mois »
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Pour le lot N° 1

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous-critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie ou équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie ou équivalent obtenu au moins cinq ans = 10 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 5 points ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences dans la réalisation des enquêtes sur le changement climatique= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Une expérience spécifique sur la gestion de l'eau = 15 points ; ▪ Une expérience spécifique sur la gestion des sols= 15 points; ▪ Une expérience spécifique sur la dégradation des terres dans le domaine agricole= 15 points ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Pour le lot N° 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, apiculture ou écologie appliquée ou équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, apiculture ou écologie appliquée ou équivalent obtenu il y a au moins cinq ans = 10 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou apiculture ou écologie appliquée ou équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 5 points ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences dans la production et la distribution de matériels apicoles modernes et performants = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Une expérience sur les techniques d'installations de matériels et équipements apicoles= 15 points ; ▪ Deux expériences spécifiques de formation en apiculture au profit des apiculteurs professionnels et leurs organisations = 30 points à raison de 15 points par expérience	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Pour le lot N° 3

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie ou Géographie ou autre diplôme équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie ou	Diplôme (copie légalisée)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Géographie ou autre diplôme équivalent obtenu il y a au moins cinq ans = 10 points. ▪ BAC+5 en Agronomie ou équivalent obtenu entre trois et cinq ans= 5 points ▪ Autres diplômes= 0 point	CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences dans la réalisation des enquêtes sur le changement climatique= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Une expérience spécifique en gestion environnementale = 15 points ; ▪ Une expérience spécifique sur la gestion des risques environnementaux = 15 points; ▪ Une expérience spécifique sur les changements climatiques = 15 points;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points.**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne**

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter ..04/08/2025

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/08/2025 ..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics** ; au plus tard le ...14/08/2025.....à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire »

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le** 14/08/2025 **.....à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le ...14/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES
LA PRMP
ATDA-BDC

Sémabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet : Recrutement de quatre prestataires pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en eaux de surface, des besoins en matériels prioritaires spécifiques des groupements de producteurs organisés, des besoins des groupements de femmes productrices de beurre de karité en matériels spécifiques et équipements pour la collecte et la transformation des noix en beurre de karité (...) (Lot N°1 à 3)

Référence du marché : PI_DRCA_106604

Avis N°019/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de quatre prestataires (consultants individuels) pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en eaux de surface, des besoins en matériels prioritaires spécifiques des groupements de producteurs organisés, des besoins des groupements de femmes productrices de beurre de karité en matériels spécifiques et équipements pour la collecte et la transformation des noix en beurre de karité (...) (Lot N°1 à 3)».
3. Les prestations comprennent la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en eaux de surface, la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en matériels prioritaires spécifiques des

groupements de producteurs organisés, la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins des groupements de femmes productrices de beurre de karité en matériels spécifiques et équipements pour la collecte et la transformation des noix en beurre de karité et la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins de formation du personnel communal et ceux des ONG partenaires de la mairie de Bassila dans les domaines de la protection des ressources naturelles et de l'ACC. Les prestations sont en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en eaux de surface » ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins en matériels prioritaires spécifiques des groupements de producteurs organisés » ;
- Lot N°3 : « Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins des groupements de femmes productrices de beurre de karité en matériels spécifiques et équipements pour la collecte et la transformation des noix en beurre de karité »
- Lot N°4 : « Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude pour l'identification et la validation des besoins de formation du personnel communal et ceux des ONG partenaires de la mairie de Bassila dans les domaines de la protection des ressources naturelles et de l'ACC des arrondissements de Bassila et Pénessoulou »

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : « 28 jours répartis sur deux mois » ;
   - Lot N°2 : «32 jours répartis sur deux mois » ;
   - Lot N°3 : « 22 jours répartis sur un mois » :
   - Lot N°4 : «22 jours répartis sur un mois »

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Lot N°1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Génie Rural= 15 points ▪ BAC+5 en Génie rural avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec les études techniques= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques dans les missions de réalisation des aménagements hydro agricole = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Lot N°2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Génie Rural= 15 points ▪ BAC+5 en Génie rural avec 10 ans d'expérience = 05 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec les études techniques= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques dans les missions de mise en places des équipements agricoles= 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Lot N° 3

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, ou autre diplôme Equivalent = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, ou autre diplôme Equivalent avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien lien avec la filière karité = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques en lien avec les évaluations des besoins en équipements de coopérative ou groupements de femme = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Lot N° 4 :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ agroéconomie, planification et développement local ou autre diplôme équivalent = 15 points ▪ BAC+5 en agroéconomie, planification et développement local ou autre diplôme équivalent avec au moins dix (10) ans	Diplôme (copie légalisée)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		d'expériences = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la gestion des ressources naturelles et/ou à l'ACC = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques dans les missions en lien avec la réalisation de diagnostics de besoins ou de consultations similaires = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points.**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter ...04/08/2025.....

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/08/2025..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics** ; au plus tard le ..14/08/2025.....à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le ..14/08/2025.....à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt N° :**

CMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

PI_DRCA_106604 du ……, Lot ….. A n'ouvrir qu'en séance ».

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le …04/08/2025…

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE * BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES * ATDA-BDC
LA PRMP

Soihabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet : Recrutement de deux consultants pour la réalisation d'une étude-conseil pour l'élaboration d'une stratégie et les modalités d'organisation des producteurs de semences et plants riverains des communautés riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou assorti d'un bilan de la production de semences et plants (...) puis réalisation d'une étude-conseil afin d'actualiser le dimensionnement de deux retenues d'eau à Bassila et à Pénessoulou (Lot N°1 et 2)

Référence du marché : PI_DRCA_106606

Avis N°020/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de deux consultants individuels pour la réalisation d'une étude-conseil pour l'élaboration d'une stratégie et les modalités d'organisation des producteurs de semences et plants riverains des communautés riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou assorti d'un bilan de la production de semences et plants (...) puis réalisation d'une étude-conseil afin d'actualiser le dimensionnement de deux retenues d'eau à Bassila et à Pénessoulou (Lot N°1 et 2)».
3. Les prestations comprennent l'élaboration d'une stratégie et les modalités d'organisation des producteurs de semences et plants riverains des communautés riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou assorti d'un bilan de la production de semences et plants adaptés au changement climatique en cohérence

avec les systèmes culturaux (manioc, soja et maraîchage) et l'actualisation du dimensionnement de deux retenues d'eau à Bassila et à Pénessoulou en fonction des besoins sociaux et économiques et des contraintes environnementales et géologiques. Les prestations sont en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Réalisation d'une étude-conseil pour l'élaboration d'une stratégie et les modalités d'organisation des producteurs de semences et plants riverains des communautés riveraines des forêts classées de Bassila et Pénessoulou assorti d'un bilan de la production de semences et plants adaptés au changement climatique en cohérence avec les systèmes culturaux (manioc, soja et maraîchage)» ;
- Lot N°2 : « Réalisation d'une étude-conseil afin d'actualiser le dimensionnement de deux retenues d'eau à Bassila et à Pénessoulou en fonction des besoins sociaux et économiques et des contraintes environnementales et géologiques » ;

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : «93 jours-hommes répartis sur six mois » ;
   - Lot N°2 : «48 jours-hommes répartis sur deux mois » ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie ou toute spécialisation en lien avec le développement rural = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie ou toute spécialisation en lien avec développement rural avec 10 ans d'expérience= 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales dans le conseil agricole= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques Expérience dans la conception et la mise en place de stratégie de développement rural = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
TOTAL	[100]		

Lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Génie rurale ou tout diplôme équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en Génie rurale ou tout diplôme équivalent avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois missions d'étude technique ou de réalisation d'aménagement hydro agricole= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois missions sur la réalisation des aménagements hydro agricole = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points.**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail :*

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter .04/08/2025

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..04/08/2025..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics** ; au plus tard le ..14/08/2025.....à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

CMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le** 04/08/2025 **à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106606 du ……, Lot ….. A n'ouvrir qu'en séance** ».

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 04/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE L'ORGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Sèmabirou BARIZI

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet : Recrutement de quatre prestataires pour réaliser une étude diagnostique des activités des groupes de maraîchers, pisciculteurs, éleveurs et autres utilisateurs potentiels de l'eau assortie du plan général d'occupation de site, réaliser une étude diagnostique (...) (Lot N°1 à 4)

Référence du marché : PI_DRCA_106607

Avis N°021/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de quatre prestataires (consultants individuels) pour réaliser une étude diagnostique des activités des groupes de maraîchers, pisciculteurs, éleveurs et autres utilisateurs potentiels de l eau assortie du plan général d'occupation de site, réaliser une étude diagnostique (...) (Lot N°1 à 4)».
3. Les prestations comprennent l' étude diagnostique des activités des groupes de maraîchers, pisciculteurs, éleveurs et autres utilisateurs potentiels de l'eau assortie du plan général d'occupation de site ; la réalisation d'une étude diagnostique des acteurs déjà impliqués dans le maraîchage dans les villages proches des sites de rétention d'eau, assorti des superficies qui pourraient être allouées au maraîchage à partir de la deuxième année du Projet, ainsi que les modalités de leur

aménagement et l'identification des CVA et les dynamiques autour desdites CVA. Les prestations sont en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Recrutement d'un prestataire pour réaliser une étude diagnostique des activités des groupes de maraîchers, pisciculteurs, éleveurs et autres utilisateurs potentiels de l'eau assortie du plan général d occupation de site » ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un prestataire pour réaliser une étude diagnostique des acteurs déjà impliqués dans le maraîchage dans les villages proches des sites de rétention d'eau, assorti des superficies qui pourraient être allouées au maraîchage à partir de la deuxième année du Projet, ainsi que les modalités de leur aménagement »
- Lot N°3 : « Recrutement d'un prestataire pour identifier les CVA porteuses et les dynamiques autour desdites CVA des filières maïs, soja, manioc, anacarde et cultures maraîchères, en lien avec les autres acteurs directs et indirects de la CVA » ;
- Lot N° 4 : « Recrutement d'un prestataire pour identifier les CVA et les dynamiques autour desdites CVA à la lumière des exigences du marché et de la nécessité de diversifier les sources de revenus en lien avec les autres acteurs directs et indirects de la filière karité »

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : «37 jours-hommes répartis sur deux mois » ;
   - Lot N°2 : «37 jours-hommes répartis sur deux mois » ;
   - Lot N° 3 : «123 jours-hommes sur huit mois » :
   - Lot N° 4 : «49 jours-hommes répartis sur quatre mois » ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin

d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, en Géographie ou autre diplôme Equivalent = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, en Géographie ou autre diplôme équivalent avec 10 ans d'expérience= 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec l'environnement et l'Ingénierie sociale = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre	[45]	▪ Aucune expérience spécifique	Copies légalisées des

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.		= 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques en lien avec la planification dans le secteur de l'agriculture = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Lot N° 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, ou autre diplôme équivalent = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, ou autre diplôme équivalent avec 5 ans d'expérience= 10 points. ▪ Autres = 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec l'agriculture communautaire et familiale, agriculture durable et/ou de conservation, aménagement de terroirs…= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques en lien avec l'environnement et/ou en Ingénierie sociale (mobilisation communautaire, andragogie) = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Lot N° 3

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, sociologie, spécialiste d'actions plateformes d'innovation/clusters/coopérative, gestionnaire et autres diplômes équivalents = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, sociologie, spécialiste d'actions plateformes d'innovation/clusters/coopérative, gestionnaire et autres diplômes équivalents avec cinq (05) ans d'expériences = 10 points. ▪ Autres = 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec le conseil agricole= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Deux expériences spécifiques en lien avec l'accompagnement des acteurs des filières sur l'organisation et la mise en place de plateformes d'innovation = 45 points à raison de 22,5 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Lot N° 4

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la	[25]	▪ BAC+5 en Agronomie, sociologie, spécialiste	Diplôme (copie légalisée)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
mission		d'actions plateformes d'innovation/clusters/coopérative, gestionnaire et autres diplômes équivalents = 15 points ▪ BAC+5 en Agronomie, sociologie, spécialiste d'actions plateformes d'innovation/clusters/coopérative, gestionnaire et autres diplômes équivalents avec dix (10) ans d'expériences = 10 points. ▪ Autres = 0 point	
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec le conseil agricole = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Deux expériences spécifiques en lien avec l'accompagnement des acteurs des filières sur l'organisation et la mise en place de plateformes d'innovation = 45 points à raison de 22,5 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points.**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au

PRMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter ..04/08/2025

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/08/2025..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics** ; au plus tard le 14/08/2025.....à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45,** le 04/08/2025 **.....à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106607 du ....., Lot ..... A n'ouvrir qu'en séance** ».

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 04/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin (PRRCC)

Objet : Recrutement de trois consultants pour l'élaboration des modules de formation sur l'amélioration des pratiques locales de gestion de l'eau, les bonnes pratiques de GIRE et la réduction des conflits liés à l'eau ; pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches et pour l'élaboration de modules et la formation des agents des collectivités locales et des ONG partenaires de la mairie de Bassila (...) (Lot N°1 à 3)

Référence du marché : PI_DRCA_106610

Avis N°022/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/CCMP/PRMP/S-PRMP du 04/08/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 8 avril 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)*, des ressources du Fonds d'Adaptation (FA) afin de financer le « Projet de Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des populations riveraines des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou au Centre du Bénin PRRCC », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le « Recrutement de trois consultants individuels pour l'élaboration des modules de formation sur l'amélioration des pratiques locales de gestion de l'eau, les bonnes pratiques de GIRE et la réduction des conflits liés à l'eau; pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches et pour l'élaboration de modules et la formation des agents des collectivités locales et des ONG partenaires de la mairie de Bassila (...) (Lot N°1 à 3)».
3. Les prestations comprennent l'élaboration des modules de formation sur l'amélioration des pratiques locales de gestion de l'eau, les bonnes pratiques de GIRE et la réduction des conflits liés à l'eau ; la conception en français et

traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches et l'élaboration de modules et la formation des agents des collectivités locales et des ONG partenaires de la mairie de Bassila sur le thème: Adaptation du secteur agricole et forestier au changement climatique, la protection des ressources naturelles et l'ACC. Les prestations sont en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot N° 1 : « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des modules de formation sur l'amélioration des pratiques locales de gestion de l'eau, les bonnes pratiques de GIRE et la réduction des conflits liés à l'eau» ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un prestataire pour la conception en français et traduction en 3 langues locales de dépliants et d'affiches »
- Lot N°3 : « Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration de modules et la formation des agents des collectivités locales et des ONG partenaires de la mairie de Bassila sur le thème : Adaptation du secteur agricole et forestier au changement climatique, la protection des ressources naturelles et l ACC » ;

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
   - Lot N° 1 : «33 jours-hommes répartis sur deux mois » ;
   - Lot N°2 : «41 jours-hommes répartis sur deux mois » ;
   - Lot N°3 : « 35 jours-hommes répartis sur deux mois »

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste. La présélection sera faite par lot

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Pour le lot N° 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en Génie rurale ou tout diplôme équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en Génie rurale ou tout diplôme équivalent avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la formation des producteurs= 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Deux expériences spécifiques en lien avec les bonnes pratiques de GIRE= 30 points à raison de 15 points par expérience spécifique ; ▪ Une expérience spécifique en lien avec la réduction des	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		conflits liés à l'eau	
TOTAL	[100]		

Pour le lot N° 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée) CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la gestion des CVA des filières maïs, soja, manioc, anacarde et cultures maraîchères = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques d'accompagnement des acteurs des filières sur les mesures d'adaptation aux changements climatique = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

Pour le lot N° 3

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	▪ BAC+5 en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent= 15 points ▪ BAC+5 en en agronomie ou changement climatique ou tout diplôme équivalent avec 10 ans d'expérience = 10 points. ▪ Autres diplômes= 0 point	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de 2020.	[30]	▪ Aucune expérience générale= 00 point ; ▪ Trois expériences générales en lien avec la formation des acteurs sur les CVA des filières maïs, soja, manioc, anacarde et cultures maraîchères = 30 points à raison de 10 points par expérience générale	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences [*Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes*]
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission.	[45]	▪ Aucune expérience spécifique = 00 points ; ▪ Trois expériences spécifiques d'accompagnement des acteurs des filières sur les mesures d'adaptation aux changements climatique = 45 points à raison de 15 points par expérience spécifique ;	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points.**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle** 4 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1) tous les jours ouvrables à compter ....04/08/2025.....

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....04/08/2025..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 Tél : 01 23 61 20 61 / 01 66 43 99 45 ; Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des marchés Publics ;** au plus tard le .....Jeudi 14 Août 2025.....à 10h00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire ».

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

PRMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le ……04/08/2025……à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106610 du ……, Lot ….. A n'ouvrir qu'en séance** ».

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le ….04/08/2025……

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD ~ DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

DÉPOTS PÉTROLIERS DU BÉNIN

CCMP/DPB
BON A LANCER

Nom de l'Autorité contractante : DEPOTS PETROLIERS DU BENIN SA

Objet: Réhabilitation et mise aux normes du système électrique du dépôt Akpakpa. Phase 1: Fourniture et pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et de lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur (Lot 1 et 2).

Source de financement : Budget Autonome

Référence SIGMAP : F_DD_110441

Référence de l'avis : N°001/DPB/DG/PRMP/DD/CCMP/24 du 30 juillet 2025

1. Cet Avis d'Appel d'Offres National Ouvert fait suite au Plan de passation publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30 mai 2025.
2. Dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, Dépôts Pétroliers du Bénin société anonyme, dispose de fonds propres afin de financer des acquisitions dans le cadre de la réhabilitation et mise aux normes du système électrique du dépôt Akpakpa et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de la phase 1: Fourniture et pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et de lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur, réparti en deux (02) lots.
3. Dépôts Pétroliers du Bénin SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour effectuer la fourniture et la pose du Tableau Général Basse Tension (TGBT) et des lampadaires double crosse LED ATEX pour l'éclairage extérieur dans un dépôt pétrolier toutes sujétions comprises et ainsi qu'il suit :

CCMP/DPB
BON A LANCER

N° du lot	Désignation du lot
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.

Les candidats peuvent soumissionner pour les deux (02) lots. Aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

Aucune variante ne sera acceptée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Pour le lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.***

a. Pour les anciennes entreprises

Le soumissionnaire, qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'un groupement d'entreprises, devra satisfaire aux conditions suivantes :

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, des statuts dûment enregistrés, et dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts ;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats

CCMP/DPB
BON A LANCER

N° du lot	Désignation du lot
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.

Les candidats peuvent soumissionner pour les deux (02) lots. Aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

Aucune variante ne sera acceptée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Pour le lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.***

a. Pour les anciennes entreprises

Le soumissionnaire, qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'un groupement d'entreprises, devra satisfaire aux conditions suivantes :

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, des statuts dûment enregistrés, et dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts ;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de soixante millions (60 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats

CCMP/DPB
BON A LANCER

ou bons de commande, accompagnées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de réception ;

- Disposer et justifier d'une autorisation officielle émanant du fabricant des équipements fournis ou, à défaut, d'une autorisation délivrée par un distributeur agréé, accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste/concessionnaire concerné ;
- Disposer et justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux dans les délais impartis ;
- Disposer et justifier d'un personnel technique compétent et expérimenté, qualifié dans le domaine des installations électriques de courants forts, capable d'assurer la bonne réalisation des prestations conformément aux normes en vigueur.

Capacité financière :

- Le soumissionnaire doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen d'au moins soixante millions (60 000 000) de francs CFA hors taxes, réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024). Ce chiffre d'affaires devra être prouvé par la production des états financiers certifiés (bilan, compte de résultat) ou tout document comptable officiel équivalent.
- Le soumissionnaire doit disposer d'avoirs liquides suffisants sous forme de fonds propres ou d'une ligne de crédit confirmée, autres que l'avance de démarrage, d'un montant minimal de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA. Cette capacité financière devra être justifiée par une attestation bancaire ou un document officiel émis par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment

CCMP/DPB
BON A LANCER

enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts.

- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié, ayant participé à l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, justifié par des curriculums vitae, attestations de travail, et copies légalisées des diplômes, selon les profils suivants :

  • Un Directeur de projet, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie industriel ou en génie électrique spécialisé en courants forts (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans, ayant réalisé au minimum deux (02) marchés similaires d'un montant minimum équivalent à soixante millions (60 000 000) FCFA chacun, dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone;

  • Un Chef de chantier, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en génie électrique ou domaine similaire, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans, ayant supervisé l'exécution d'au moins un (01) marché similaire;

  • Un Responsable HSE, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en sécurité industrielle, environnement ou domaine connexe, justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion de la sécurité et la prévention des risques sur des chantiers similaires, notamment dans le secteur pétrolier ou électrique.

- Disposer d'une autorisation officielle émise par le fabricant des équipements fournis ou, à défaut, par un distributeur agréé. Cette autorisation devra être accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire concerné.
- Justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis.

Capacité financière :

- Fournir le bilan financier à la création de l'entreprise ainsi que les bilans des années d'existence ;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- Présenter une police d'assurance responsabilité civile du chef d'entreprise, couvrant obligatoirement les risques liés au marché, et incluant :
  - L'Assurance Responsabilité Civile Générale (RCG), garantissant la couverture des dommages causés à des tiers pendant l'exécution des travaux;
  - L'Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages affectant la solidité ou la pérennité des ouvrages, valable pour une durée de cinq (05) ans après la réception provisoires des travaux;
- Justifier la disponibilité d'avoirs liquides, sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, par une attestation émise par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin..

➢ ***Pour le lot 2 : Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.***

a- Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts;
- Justifier, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), de l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, réalisés dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone, d'un montant minimum de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA hors taxes chacun. Ces expériences devront être attestées par la production de copies des contrats ou bons de commande, accompagnées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de réception;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- Disposer et justifier d'une autorisation officielle émanant du fabricant des équipements fournis ou, à défaut, d'une autorisation délivrée par un distributeur agréé, accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste/concessionnaire concerné.
- Disposer et justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux dans les délais impartis.
- Disposer et justifier d'un personnel technique compétent et expérimenté, qualifié dans le domaine des installations électriques de courants forts, capable d'assurer la bonne réalisation des prestations conformément aux normes en vigueur.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de FCFA de quatre-vingts millions (80 000 000) au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) prouvé par les états financiers ;
- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de FCFA trente millions (30 000 000) justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en république du Bénin.

c. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué(s), justifié(s) par la présentation d'un extrait récent du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou, à défaut, par des statuts dûment enregistrés, dont l'activité principale porte sur la fourniture et la pose de dispositifs et d'équipements électriques de courants forts.
- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié, ayant participé à l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, justifié par des curriculum vitae, attestations de travail, et copies légalisées des diplômes, selon les profils suivants :

CCMP/DPB
BON A LANCER

• Un Directeur de projet, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie industriel ou en génie électrique spécialisé en courants forts (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans, ayant réalisé au minimum deux (02) marchés similaires d'un montant minimum équivalent à quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA chacun, dans un terminal d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone ;

• Un Chef de chantier, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en génie électrique ou domaine similaire, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans, ayant supervisé l'exécution d'au moins un (01) marché similaire durant les cinq (05) dernières années ;

• Un Responsable HSE, titulaire d'un diplôme de niveau licence (Bac+3) en sécurité industrielle, environnement ou domaine connexe, justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion de la sécurité et la prévention des risques sur des chantiers similaires, notamment dans le secteur pétrolier ou électrique.

- Disposer d'une autorisation officielle émise par le fabricant des équipements fournis ou, à défaut, par un distributeur agréé. Cette autorisation devra être accompagnée d'une copie du certificat de partenariat ou d'agrément entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire concerné.
- Justifier de la disponibilité des matériels et équipements nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis.

Capacité financière :

- Fournir le bilan financier à la création de l'entreprise ainsi que les bilans des années d'existence ;
- Présenter une police d'assurance responsabilité civile du chef d'entreprise, couvrant obligatoirement les risques liés au marché, et incluant :

  • L'Assurance Responsabilité Civile Générale (RCG), garantissant la couverture des dommages causés à des tiers pendant l'exécution des travaux;

CCMP/DPB
BON A LANCER

- L'Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages affectant la solidité ou la pérennité des ouvrages, valable pour une durée de cinq (05) ans après la réception des travaux ;

- Justifier la disponibilité d'avoir liquides, sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autre que l'avance de démarrage d'un montant minimum de Trente millions (30 000 000) FCFA, par une attestation émise par une banque ou institution financière agréée en République du Bénin.

Voir le document du dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les délais de livraisons sont :

N° du lot	Désignation du lot	Délai de livraison
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.	90 jours
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.	90 jours

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture de Cotonou ; Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj **à compter du 04 aout 2025 de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à compter du **04 aout 2025 de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30**

CCMP/DPB
BON A LANCER

mn.. Le dossier d'Appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO derrière la Préfecture de Cotonou Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj . Le dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, sise à Cotonou, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture; Tél **: (00 229) 01 90 25 76 43 / 01 95 73 06 69**; email : racine.hounsa@dpb.bj **au plus tard le 18 septembre 2025 à 10 heures précises.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de Réunion / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, sise à Cotonou, GANHI, Premier étage / Immeuble Fondation LOKO Derrière la Préfecture, **le 18 septembre à 11 heures.**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation du lot	Montant de la garantie
Lot 1	Fourniture, installation, raccordement et mise en service du TGBT et des tableaux divisionnaires, zone ATEX 1, y compris tous accessoires, protections, câblages, essais, toutes sujétions comprises.	**600 000**
Lot 2	Fourniture et pose de lampadaires extérieurs à double crosse, équipés de luminaires LED certifiés ATEX, incluant tous les accessoires, raccordements et prestations nécessaires à leur mise en service, toutes sujétions comprises.	**802 785**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires.

12. Les offres seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Les candidats sont invités à effectuer la visite du site, situé derrière « La Roche » en allant à la voirie de Cotonou contre une attestation de visite délivrée par le Directeur des Dépôts pour compter du compter du 04 aout 2025 .de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2025
La Personne Responsable des Marchés Publics

CCMP/DPB
BON A LANCER

D.P.B. Personne Responsable des Marchés Publics PRMP

Racine Damien HOUNSA TOTIN



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MAIRIE DE MATERI

REPUBLIQUE DU BENIN

BP: 35 MATERI
TEL: 97-53-18-04 / 95-15-8291
mail: materimairie@yahoo.fr
IFU: 6201200986306
Site : www.decentralisation.gouv.bj

COMMISSION + D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES (COE)

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

AOO N° : 64-3/114/ MCM/PRMP-SPRMP du /20/04/2025

OBJET

Travaux d'entretien périodique/ Aménagement des ITR Timpoua-Tantéga d'un linéaire de 10 Kms, aménagement et Entretiens Courants (Relance)

Ref. SIGMAP : T_ST_111228

Source de financement : ***Cofinancement :*** *FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT ET FADeC AFFECTE MIT (ENTRETIEN PERIODIQUE)*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *2331*

Accord de prêt : *Néant*

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : ***AOO N° : 64-3/114/ MCM/PRMP-SPRMP du /20/04/2025*** **relatif aux Travaux d'entretien périodique/ Aménagement des ITR Timpoua-Tantéga d'un linéaire de 10 Kms,** aménagement et Entretiens Courants (Relance)

Mode de passation : Avis d'appels d'offres ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi quatorze du mois juillet à 10 heures 30, dans la salle de réunion de de la mairie de Matéri, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication à la NATION sous le **numéro 8766 le lundi 23 juin 2025, sur le SIGMaP** en date du **23/06/2025 et le journal des marché publics en date de 23/03/2025**. La date limite de remise des offres était fixée au 14 juillet 2025 à 10 heures 00 à la mairie de Matéri

Le dossier d'appel à concurrence a fait objet de validation a priori par le Directeur départemental de contrôle des marchés publiques de l'Atacora-Donga suivant le PV N°74-12/DNCMP/DDCMP-AD/2024 en date du 30 décembre 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°64-3/495/MCM-SE-PRMP-SPRMP-SA du 10/07/2025**

- Président : **OROU DOUAROU B Hermann**
- Rapporteur : **KOMBETTO Dakoka**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
C/SEST	OUANTA Philippe	Membre	*Avec voix délibérative*
SPRMP	TAGALI Kouétcha Benoît	Membre	*Avec voix délibérative*
Conseiller	KIATTI K.K Sylvain	Membre	*Avec voix délibérative*
Conseiller	YOA T.S. Etienne	Membre	*Avec voix délibérative*

Les prestations sont réparties en seul lot unique

Aux dates et heures limites de dépôt des offres, **onze (11)** ont retiré le dossier et six **(06)** ont déposé leurs plis aux date et heures limite et aucun pli n'a été reçu hors délai.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SFM SARL	14/07/2025 à 08h55	TCHOGBE Mathieu 0150961630	Benin	RAS
2	NOTRE PATRIMOINE	14/07/2025 à 09h10	GBEVO Adrien 0145727977	Benin	RAS
3	EDOUWODJI	14/07/2025 à 09h17	NOUKPO Nel 0164770553	Benin	RAS
4	FAVOR	14/07/2025 à 09h21	NEKOUA Emil 0197651042	Benin	RAS
5	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	14/07/2025 à 09h29	OKE Antoine 0153940339	Benin	RAS
6	NOUVELLE VIE DECOR	14/07/2025 à 09h51	TEKOU Christophe 0149469263	Benin	RAS

Le Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : **Oui** ou **Non** le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	SFM SARL	NOTRE PATRIMOINE	EDOUWODJI	FAVOR	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	NOUVELLE VIE DECOR
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**

Observation : RAS

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES					
		SFM	NOTRE PATRIMOINE	EDOUWODJI	FAVOR	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	NOUVELLE VIE DECOR
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
2	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
3	Enveloppes extérieures et les mentions : le numéro de l'avis, objet, et la mention « à n'ouvrir qu'en séance publique »	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Enveloppes intérieures et les mentions " La raison sociale, Adresse (localisation) et mail Contacte avec Original, Copie	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	NF	F	F
6	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F
7	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F
8	Montant TTC de l'offre	249 794 997	249 660 376	253 804 957	222 744 588	252 292 851	281 495 584
9	Montant HT de l'offre	211 690 675	211 596 590	215 088 947	188 766 600	213 807 501	238 655 580
10	Sous détail PU	F	F	F	F	F	F
11	Variantes	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
12	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
13	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F
14	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier		SOUMISSIONAIRES					
			SFM	NOTRE PATRIMOINE	EDOUWODJI	FAVOR	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	NOUVELLE VIE DECOR
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie		F	F	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière (**Formulaire FIN 3.4 (a))**		F	F	F	F	F	F
17	Etats financiers	2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA
		2023	NA	NA	NA	NA	NA	NA
		2024	F	F	NA	NA	F	NA
		Bilan ouverture	F	F	F	F	F	F
18	Capacité de financement **(Formulaire FIN 3.3)**		NF	F	F	F	F	NF
19	Chiffres d'affaires annuel moyen des activités de travaux **(Formulaire FIN 3.2)**		NF	F	F	F	NF	F
20	Situation financière **(Formulaire FIN 3.1)**		NF	F	NF	F	F	F
21	Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges **(Formulaire ANT-2)**		F	F	F	F	F	F
22	Marchés/Travaux en cours **(Formulaire MTC/FIN – 3.5)**		F	F	NF	NF	NF	NF
23	Plan de charge de l'entreprise		F	F	NF	NF	NF	NF

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES					
		SFM	NOTRE PATRIMOINE	EDOUWODJI	FAVOR	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	NOUVELLE VIE DECOR
24	Expériences générales des travaux (**Formulaire EXP – 4.1**)	NA	F	NF	NF	NF	NF
25	Expériences spécifiques de travaux (**Formulaire EXP – 4.2 a**)	NA	F	NF	NF	NF	NF
26	Spécifications technique et plan	F	NF	NF	NF	NF	NF
27	Renseignement sur le candidat (**Formulaire ELI – 1.1 et ELI – 1.2**)	F	F	NF	F	NF	F
28	Personnel proposé	F	F	F	F	F	F
29	Matériel proposé et preuve de d'existence	F	F	F	F	F	F
30	Méthodologie	F	F	F	F	F	F
31	Organisation des travaux signé	F	F	F	F	F	F
32	Calendrier de construction signé	F	F	F	F	F	F
33	Programme de mobilisation et de construction signé ;	F	F	F	F	F	F
34	Calendrier de mobilisation du matériel signé ;	F	F	NF	F	F	F
35	Calendrier de mobilisation personnel signé ;	F	F	NF	F	F	F
36	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	NF
37	Promesse d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES					
		SFM	NOTRE PATRIMOINE	EDOUWODJI	FAVOR	NOUVELLE VICTOIRE PLUS	NOUVELLE VIE DECOR
38	Registre du commerce ou statut	F	F	F	F	F	F
39	Attestation de non faillite	NF	NF	NF	NF	NF	NF
40	Attestation des IMPOTS	NF	NF	NF	NF	NF	NF
41	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	F	F	F	F	F	F
42	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	NF	NF	NF	NF	NF	NF
43	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	NF	NF	NF	NF	NF
44	Relevé d'Identité Bancaire	F	F	F	NF	F	NF
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires daté et signé	F	F	F	NF	F	NF
46	Fiche technique du fabricant de fer à béton	F	F	F	NF	F	F
47	Attestation de météorologie	NF	NF	NF	NF	NF	NF
	OBSERVATION	**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**

Commentaire

« L'entreprise **FAVOR** » n'a pas fourni la clé USB donc elle est éliminée pour la suite de l'évaluation des offres

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

.....

.....RAS.....

.....

Des membres de la COE

.....

.....RAS.....

.....

- des membres de l'organe de contrôle

.....

.....NEANT.....

.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 29 minute

Fait à Matéri le 14 juillet 2025

Le Président

OROU DOUAROU B Hermann

Le Rapporteur

KOMBETTO Dakoka

Membre

TAGALI Kouétcha Benoît

Membre

OUANTA Philippe

Membre

KIATTI K. K Sylvain

Membre

YOA T.S. Etienne

DDCMP

.....

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'avis d'appel d'offres ouverts

AOO N° : 64-3/114/ MCM/PRMP-SPRMP du /20/04/2025

(Liste de l'administration)

Matéri le 14 juillet 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	OUANTA Philippe	Mairie	C/SESS	01977 61921	
02	KOMBETTO Dakoka	S/PRMP	Assistant PRMP	01962 12333	
03	TAGALI K. Bénoit	Mairie	SPM	01943827	
04	YOA T. Sarokina Eline	Conseil communal	conseiller	07 99 20 99 52	
05	KIATTI K. K. Sylvain	Conseil Communal	Conseiller	01962 45896	
06	BROU-D. B. Hermann	DRMP	PRMP	01954 28942	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs au

AOO N° : 64-3/114/ MCM/PRMP-SPRMP du /20/04/2025

Matéri le 14 juillet 2025

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	GBEVO Adrien	Hotro Patrimoine	Gérant	01457279 77	
2	TCHOGBE Mathias	SFM	Representant	01509 61630	
3	KASSA Robert	ELOUIX OBJI	Representant	01647705 53	
4	TAGALI Tammali	NOUVELLE VIE DECOR	Representant	01493692 63 01948338 93	
5	SAMBIENI Djoumany	Entreprise FAVOR	Representant	01691677 62	
6	KOMBIENI Konde Boniface	Nouvelle victoire plus	Représentant	01539403 39	
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					

MAIRIE DE N'DALI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 01 N'DALI
Tél : +229 98 17 37 17
+229 58 05 69 29
Email : contact.n'dali@mairie.bj

UNITE -TRAVAIL-PARTAGE

MAIRIE DE N'DALI

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30 juin 2025

Objet : *Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou*

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : Exercice 2025

Imputation budgétaire : 231312

Accord de prêt : Néant

Commencé le *30 Juillet 2025*

Achevé le *30 Juillet 2025*

Juillet 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30 juin 2025 relatif à *la Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou.*

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 30 juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la Mairie de N'Dali, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION N°7878 du mercredi 09 juillet 2025, sur le portail des marchés publics SIGMAP le 01 juillet 2025 et dans le Journal des Marchés Publics N°495 du 03 juillet 2025. Il a fait aussi objet d'un addendum dans le journal LA NATION N°8784 du jeudi 17 juillet 2025 et dans le Journal des Marchés Publics N°499 du 17 juillet 2025. La date limite de remise des offres était fixée au 30 juillet 2025 à 10 heures précises (GMT+1).

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Mairie de N'Dali suivant le procès-verbal N°51/036/MCN'/CCMP/2025 du 14 juillet 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°51/444/MCN'/SE/PRMP/SA du 24 juillet 2025 :

- Président : François HOUNGUE, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : Romaric ADOUKONOU, Responsable des Services Techniques.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de N'Dali	KPOCHA A. Nazi	CCMP	***sans voix délibérative***
Mairie de N'Dali	LAWANI Nassirou	Conseiller communal	***avec voix délibérative***
Mairie de N'Dali	DOUAROU Orou Sidi	Conseiller	***avec voix délibérative***

		communal	
Mairie de N'Dali	Maurice HOUNDONOUGBO	RAAF	***avec voix délibérative***

Les travaux sont répartis en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les cinquante (50) entreprises qui ont retiré le dossier d'appel d'offres, quinze (15) soumissionnaires ont déposé leurs plis dans les délais requis c'est-à-dire avant 10h, et deux (02) soumissionnaires à savoir : FRANCOISE SEGBE et CHARLES II ont déposé leurs plis hors délai respectivement à 10h 13mn et à 10h 35mn, ils sont donc éliminés.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	**Soumissionnaires**	**Date et heure de dépôt**	**Identité et contact du porteur**	**Pays d'origine**	**Observations**
1	Ets ALA ET FILS	30/07/25 08h 00	AÏZONOU Merice 01 97 29 65 16	Bénin	RAS
2	Ets TORO BTP	30/07/25 08h 03	DONNOU René 01 95 78 35 68	Bénin	RAS
3	FAMIS SERVICES Sarl	30/07/25 08h 05	ATCHEDE Kassim 01 97 27 88 24	Bénin	RAS
4	Ets FENOU BTP	30/07/25 08h 08	SOSSOU D. Fidèle 01 64 94 47 61	Bénin	RAS
5	HOME DIGITAL	30/07/25 08h 15	ALLAGBE Olivier 01 66 22 66	Bénin	RAS

			47		
6	AGEF BTP	30/07/25 08h 18	YEDE John 01 95 95 76 31	Bénin	RAS
7	GOLGOTHA BTP	30/07/25 08h 25	TOSSOU Maurice 01 67 52 01 86	Bénin	RAS
8	ECOGEC BENIN	30/07/25 08h 40	CHABI G. Djibrila 01 44 43 89 89	Bénin	RAS
9	3MD AFRICA CONSTRUCTION	30/07/25 08h 43	DAGAÏTCHA Arnaud 01 62 64 27 08	Bénin	RAS
10	HOUEMAHOU Sarl	30/07/25 08h 47	DANSOU Louis 01 67 14 97 51	Bénin	RAS
11	ELITEC BTP	30/07/25 08h 50	YAROU Chabi Sika 01 53 96 77 26	Bénin	RAS
12	ADISA SERVICES	30/07/25 08h 58	DJODI Adam 01 40 35 07 07	Bénin	RAS
13	AFRIQUE CHALLENGE	30/07/25 09h 28	SERO M. Aboubakary 01 96 52 22 94	Bénin	RAS
14	LES FRABRIQUES URIELLE DONA	30/07/25 09h 42	LOHOU Hermann 01 95 37 71 36	Bénin	RAS
15	COMPTOIR VICTOR K	30/07/25 09h 53	NOUKONME S. Fabien 01 95 85 27 71	Bénin	RAS
16	FRANCOISE SEGBE	30/07/25 10h 13	ETCHIZIN G. Judicaël 01 95 42 65	Bénin	RAS

			12		
17	CHARLES II	30/07/25 10h 35	DAKO E. Daniel 01 40 74 78 88	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Ets ALA ET FILS	Ets TORO BTP	FAMIS SERVICES Sarl	Ets FENOU BTP	HOME DIGITAL	AGEF BTP	GOLGOTHA BTP	ECOGEC BENIN	3MD AFRICA CONSTRUCTION	HOUEMAHOU Sarl	ELITEC BTP	ADISA SERVICES	AFRIQUE CHALLENGE	LES FRABRIQUES	COMPTOIR VICTOR K
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Autres	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Conclusion : Tous les plis déposés respectent les dispositions de l'article du point 9 de l'avis d'appel d'offres et les dispositions des IC 22.2 des DPAO. Par conséquent, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a accepté tous les plis pour être ouvert conformément aux dispositions du DAO.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Objet : Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou.

Tableau d'ouverture des plis

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
N°	**Eléments à vérifier**	**Soumissionnaires**														
		Ets ALA ET FILS	Ets TORO BTP	FAMIS SERVICES Sarl	Ets FENOU BTP	HOME DIGITAL	AGEF BTP	GOLGOTHA BTP	ECOGEC BENIN	3MD AFRICA CONSTRUCTION	HOUEMAHOU Sarl	ELITEC BTP	ADISA SERVICES	AFRIQUE CHALLENGE Sarl	LES FRABRIQUES	COMPTOIR VICTOR K
	Date et heure de dépôt	30/07/25 à 08h 00	30/07/25 à 08h 03	30/07/25 à 08h 05	30/07/25 à 08h 08	30/07/25 à 08h 15	30/07/25 à 08h 18	30/07/25 à 08h 25	30/07/25 à 08h 40	30/07/25 à 08h 43	30/07/25 à 08h 47	30/07/25 à 08h 50	30/07/25 à 08h 58	30/07/25 à 09h 28	30/07/25 à 09h 42	30/07/25 à 09h 53
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O

4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	FC	FC	FC		FC		FC			FC	FC	FC		FC	FC
5.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui		Oui		Oui			Oui	Oui	Oui		Oui	Oui
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	FC	FC	FC		FC		FC			FC	FC	FC		FC	FC
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F		F		F			F	NA	NA		F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant		Rabais 5%		Néant			Néant	Néant	Néant		Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	43 48 7 583	46 78 3 016	38 976 302		44 417 560		43 98 3 458			31 30 4 699	47 9 70 736	37 4 99 991		46 29 5 849	42 18 3 243
11.	Montant HT de l'offre	36 85 3 884	39 64 6 624	33 030 764		37 000 642		37 27 4 117			26 52 9 406	40 6 53 166	31 7 79 653		39 233 770	37 74 8 511
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
13.	Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F

	et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté															
16.	Attestation de capacité financière	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
17.	Etats financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
18.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
19.	Références techniques	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
20.	Personnel	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
21.	Matériel	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
22.	Méthodologie	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
23.	Planning	F	F	F		F		F			F	F	F		F	F
24.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3)	NA (Ancienne entreprise)	NA (Ancienne entreprise)	F (Entreprise naissante)		F (Entreprise naissante)		NA (Ancienne entreprise)			F (Entreprise naissante)	F (Entreprise naissante)	F (Entreprise naissante)		F (Entreprise naissante)	F (Entreprise naissante)

	années d'existence)															
25.	Variantes	Néant	Néant	Néant		Néant		Néant			Néant	Néant	Néant		Néant	Néant
26.	Délai (Mois)	03	03	03		03		03			03	03	03		03	03

Le RST/N'Dali

Romaric ADOUKONOU

REP Afrique challenge

DT/ELITEC BTP

YAROU Mathieu

PRMP

François HUNGUE

EF

Rep CHARLES II

Le RMAF

Maurice HOUNDONOUGBO

Rep TORO BTP

Rep ALA ETFILS

Rep. 3MD AFRICA CONSTRUCTION

Le C/CCMP,

KPOCHA A. Nazi REP. FENOU BTP

Kassim MICHEIE

FAMI services

Representant
Adissa Services

Representante.
HOUEMAHOU Sarl

Rep Françoise Segbe

Représentant
LES FABRIQUES
URIELLE DONNA

Representant
Golgotha BTP

Rep. HOME DIGITAL

OROU Sidi DOUAROU

(C.C)

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- **des soumissionnaires** : RAS.

- **des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres** :

Le montant en lettre TTC du soumissionnaire FAMIS SERVICES Sarl lu publiquement est de trente-huit millions neuf cent soixante-seize mille trois deux et le montant en chiffre TTC lu publiquement est de : 38 976 302 Fcfa.

Il est à noter que le soumissionnaire Ets FENOU BTP a fourni une enveloppe extérieure comportant la mention « **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** » au lieu de :
« **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** ». Or conformément aux dispositions des IC 22.2 (b) de la sous-section B des DPAO, en NB : **Les offres qui ne seront pas présentées tel que décrit ci-dessus seront écartées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouverts.**

Aussi, le soumissionnaire AGEF BTP a fourni une enveloppe extérieure comportant la mention « **Construction de deux (02) Module de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** » au lieu de :
« **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** ». Or conformément aux dispositions des IC 22.2 (b) de la sous-section B des DPAO,

en NB : **Les offres qui ne seront pas présentées tel que décrit ci-dessus seront écartées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouverts.**

Le soumissionnaire ECOGEC BENIN quant à lui a écrit sur son enveloppe extérieure : **« Avis d'appel d'offres AOO n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30/06/2025 et son addendum n°1 du 14/07/2025 »** au lieu de :
« AOO n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30/06/2025 »
Or conformément aux dispositions des IC 22.2 (b) de la sous-section B des DPAO, en NB : **Les offres qui ne seront pas présentées tel que décrit ci-dessus seront écartées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouverts.**

Quant au soumissionnaire 3MD AFRICA CONSTRUCTION, en plus des informations du DAO sur l'enveloppe extérieure, on lit : PAPERLINE, 2000, MULTI-PURPOSE PAPER, A4, Lauréat etc. Or conformément aux dispositions des IC 22.2 (b) de la sous-section B des DPAO en **NB : Les offres qui ne seront pas présentées tel que décrit ci-dessus seront écartées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouverts.**

Le soumissionnaire AFRIQUE CHALLENGE Sarl a écrit sur son enveloppe extérieure la mention « **Construction de deux (02) Module de salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** » au lieu de :
« **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou** ». Or conformément aux dispositions des IC 22.2 (b) de la sous-section B des DPAO, en NB : **Les offres qui ne seront pas présentées tel que décrit ci-dessus seront écartées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouverts.**

Le montant en lettre Hors Taxes (HT) du soumissionnaire COMPTOIR VICTOR K lu publiquement est de trente-sept millions sept cents quarante-huit mille cinq cent onze et le montant en chiffre Hors Taxes (HT) lu publiquement est de : 35 748 511 Fcfa.

- **de l'organe de contrôle compétent** : L'organe de contrôle a fait les mêmes observations que la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 14 heures 58 minutes.

Fait à N'DALI le 30 juillet 2025

Le Président

François HOUNGUE

Le Rapporteur

Romaric ADOUKONOU

Membres

Maurice HOUNDONOUGBO

Orou Sidi DOUAROU

Nassirou LAWANI

L'organe de contrôle

Amavi Nazi KPOCHA

Liste de présence de la séance d'ouverture des plis relatifs au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30/06/2025 relatif à la **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou**

Salle de conférence de la Mairie de N'Dali le 30 juillet 2025

(LISTE DE L'ADMINISTRATION)

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	DOUABOU Orou Sidi	Mairie	CC	01976587 31	
02	HOUNGUE François	Mairie	SPRMP	01963975 04	
03	ADOUKONOU G. Romaric	Mairie	DST	0166619552	
04	KPOCHA A. Nazi	Mairie	C/CEMP	01 66713661	
05	ZAKARI A. Raïmi	Mairie	A/PRMP	01645854 47	
06	KPERA M. Biosika	Mairie	SR PRMP	01967079 08	
07	HOUNDONOUGBO Maurice	Mairie	DAAF	01974687 29	
08	LAWANI Nassirou	Mairie	PCAEF(CC)	01960 60838	

Liste de présence de la séance d'ouverture des plis relatifs au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) n°51/11/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 30/06/2025 relatif à la **Construction de deux (02) Module de deux salles de classes plus bureau et magasin avec équipements à l'EM de N'Dali dans l'arrondissement de N'Dali et à l'EM de Banhounkpo dans l'arrondissement de Ouénou**

Salle de conférence de la Mairie de N'Dali le 30 juillet 2025

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES /REPRESENTANTS

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	SOSSOU D.D. Fidèle	ETS. FENOU	Conducteur	01 62 86 10 62	
02	SERO M. Aboubakary	AFIQ Challenge Sat	Représentant	96522294	
03	DAKO Espéro D.	CHARLES II	Représentant	01 61 77 37 48	
04	HOUNKPONOU Aristide	CHARLES II	Représentant	01 66 77 74 66	
05	ALLAGBE Olivier	HOME DIGITAL	Représentant	01 66 22 66 47	
06	TOSSOU Maurice	Représentant Golgotha BTP	Représentant	01 90 75 75 79	
07	DOHMOU René	représentant TORO BTP	représentant	01 47 04 11 31	
08	ATCHEDE Kassim	DG FAMLS	DG	01 66 04 07 52	
09	YAROU S Nathan	ELITEC BTP	DT	01 97 13 14 40	
10	NOUKONME Fabien	Comptoir Victor K	Comptable	01 95 53 23 71	
11	AIZONOU Médice	ALA ET FILS	Représentant	01 40 38 58 75	
12	DAGAÏTCHA Arnaud	3M.D AFRICA CONSTRUCTION	Représentant	01 67 56 91 55	
13	DJODI Adam	Adisa Service	Représentant	01 66 33 91 81	
14	LOHOU Hermann	les Fabriques Unielle Sons	Représentant	01 69 69 06 33	
15	AGBLEDOR Lande	HOUEMATHO SARL	Représentante	01 67 14 97 51	
16	FICHIZING Judicael	Françoise SEGBE	Représentant	01 95 26 65 12	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 91
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (ATDA BDC)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres ouvert n° 013/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP du 10/_07_/2025

Objet : Acquisition et mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers

Source de financement : PNDF HVA

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 016 036001015 4103900010000001042 16413

Commencé le 31 *juillet* 2025
Achevé le 31 *Juillet* 2025

Juillet

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert n° F_DP_98276 du 10/_07_/2025 relatif à l'acquisition et mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers

Mode de passation : Appel d'offres national ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi trente et un juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ATDA BDC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal la Nation N°8779 du 10 Juillet 2025, dans le journal des marché publics N° 497 du 10 Juillet 2025 et sur le SIGMaP en date du 10 Juillet 2025. La date limite de remise des offres était fixée au 31 Juillet 2025 à 10h00.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA BDC suivant le procès-verbal N°068/CCMP/ATDA-BDC/MAEP/2025 du 04 Juillet 2025

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : *N° 045/25/DG_ATDA BDC/PRMP/SA du 30 Juillet 2025*

- Président : BARIZI Soihabirou
- Rapporteur : KOTCHONI Chabi Christian
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ATDA BDC	N'KOUE Diane	R/DAF ATDA BDC	Avec voix délibérative
ATDA BDC	CHABI SERO Inoussa	R/DP ATDA BDC	Avec voix délibérative
ATDA BDC	BAH CHABI Yacoubou	C/CCMP	Sans voix délibérative

Le marché est réparti en deux lots qui se présentent comme suit :

- Lot N°01 « Acquisition et mise en place de six (06) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Dassa-Zoumé » ;
- Lot N°02 : « Acquisition et mise en place de vingt-deux (22) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Parakou, Djougou, Dassa-Zoumé, Malanville, Kandi, Natitingou, Pobè et Bohicon »;

Aux date et heure limites de dépôt des offres, Six (06) candidats ont retiré le dossier et deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	AKATEC GROUP	31 juillet 2025 08 h 00	AKOUTOU Elysée Tél : 01 66 66 17 06	Bénin	Lot N° 1 et 2
2.	SIAAO BENIN	31 juillet 2025 09 h 33	ZINSOU Charles Tél : 01 97 55 20 57	Bénin	Lot N° 1 et 2

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis du lot N° 1 : Acquisition et mise en place de six (06) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Dassa-Zoumé

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
5.	Respect de l'emballage	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Tableau de recevabilité des plis du lot N° 2 : Acquisition et mise en place de vingt-deux (22) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Parakou, Djougou, Dassa-Zoumé, Malanville, Kandi, Natitingou, Pobè et Bohicon

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
5	Respect de l'emballage	Oui	Oui

N° Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis du lot N° 1 : Acquisition et mise en place de six (06) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Dassa-Zoumé

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F
5.	Présence de clé USB	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Rabais	Néant	
10.	Montant TTC de l'offre	31 180 000	39 590 000
11.	Montant HT de l'offre		
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13.	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importés ou sont fabriqués au Bénin)	F	F
14.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F
15.	Sous détail des prix daté, signé et cacheté	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord du groupement le cas échéant	NA	NA
19.	Agrément d'exercice de l'activité	F	F
20.	Attestation de capacité financière	F	F
21.	Etats financiers (2024, 2023 et 2022)	2024-2023-2022	2024-2023-2022
22.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
23.	Fiche technique du produit délivré par le fabricant datée, signée et cachetée	F	F
24.	Une description technique du produit datée, signée et cachetée	F	F
25.	Un certificat de conformité à la norme environnementale du produit	F	F
26.	Prospectus	F	NF
27.	Références techniques	F	F
28.	Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)	F	F
29.	Liste du personnel	F	F
30.	Liste du Matériel	F	F
31.	Une attestation de catégorisation d'agrément des entreprises délivrée par un organisme habileté	F	NA
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA
33.	Une autorisation du fabricant ou autorisation du distributeur agréé° Copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné	F	F
34.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	NF

Tableau d'ouverture des plis du lot N° 2 : Acquisition et mise en place de vingt-deux (22) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Parakou, Djougou, Dassa-Zoumé, Malanville, Kandi, Natitingou, Pobè et Bohicon

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F
5.	Présence de clé USB	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	115 900 000	133 180 000
11.	Montant HT de l'offre	-	-
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13.	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importés ou sont fabriqués au Bénin)	F	F
14.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F
15.	Sous détail des prix daté, signé et cacheté	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord du groupement le cas échéant	NA	NA
19.	Agrément d'exercice de l'activité	F	F
20.	Attestation de capacité financière	F	F
21.	Etats financiers (2024, 2023 et 2022)	2024-2023-2022	2024-2023-2022
22.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
23.	Fiche technique du produit délivré par le fabricant datée, signée et cachetée	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AKATEC GROUP	SIAAO BENIN
24.	Une description technique du produit datée, signée et cachetée	F	F
25.	Un certificat de conformité à la norme environnementale du produit	F	F
26.	Prospectus	F	NF
27.	Références techniques	F	F
28.	Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)	F	F
29.	Liste du personnel	F	F
30.	Liste du Matériel	F	F
31.	Une attestation de catégorisation d'agrément des entreprises délivrée par un organisme habileté	F	NA
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA
33.	Une autorisation du fabricant ou autorisation du distributeur agréé° Copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné	F	F
34.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	NF

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : .....RAS.....
- des membres de la COE .....RAS.....
- des membres de l'organe de contrôle : .....RAS.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 50 minutes.

Fait à Parakou, le 31 Juillet 2025

Le Président

BARIZI Soibabirou
(PRMP ATDA BDC)

Le Rapporteur :

KOTCHONI C. Christian
(S A PRMP ATDA BDC)

Les membres

N'KOUE Diane
(R/DAF-ATDA-BDC)

CHABI SERO Inoussa
(R/DP ATDA BDC)

BAH CHABI Yacoubou
(C/CCMP ATDA-BDC)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

Liste de présence des membres de l'administration à l'ouverture

DATE : 31 juillet 2025

LIEU : ATDA 4 (Parakou)

OBJET DE LA SEANCE : Acquisition et mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers

N° Ord	Nom et Prénoms	Fonction/Qualité	Téléphone	Email	Emargement
01	BARIZI Sadikou	PRMP ATDA-BDC	01663933 05	soliou2014@gmail.com	
02	N'KOUE Diane	CSRH repliée/DAF	01962823 8	dianenkoue@gmail.com	
03	BAH CHABI Jacob	C/CCTP	01976913 94	-	
04	KOTCHONI C. Christ-	S-PRMP	01960238 8	-	
05	CHABI S. Fousséna	M/T/DP	01647280 2	-	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 91
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (ATDA BDC)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres ouvert n° 014/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP du 10/_07_/2025

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement (poursuite de l'accord-cadre 2024-2026 pour le personnel conventionné et le complément pour la prise en compte des agents de l'Etat en détachement)

Source de financement : Budget National (Subvention)

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 39 4 84015 82700 6319

Commencé le 31 *juillet* 2025
Achevé le 31 *Juillet* 2025

Juillet

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert n° S_DAF_111195 du 10/_07_/2025 relatif au Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement (poursuite de l'accord-cadre 2024-2026 pour le personnel conventionné et le complément pour la prise en compte des agents de l'Etat en détachement)

Mode de passation : Appel d'offres national ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi trente et un juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ATDA BDC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.
Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal la Nation N°8779 du 10 Juillet 2025, dans le journal des marché publics N° 497 du 10 Juillet 2025 et sur le SIGMaP en date du 10 Juillet 2025. La date limite de remise des offres était fixée au 31 Juillet 2025 à 10h00.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA BDC suivant le procès-verbal N°071/CCMP/ATDA-BDC/MAEP/2025 du 07 Juillet 2025
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : N° *046/25/DG_ATDA BDC/PRMP/SA du 30 Juillet 2025*

- Président : BARIZI Soihabirou
- Rapporteur : KOTCHONI Chabi Christian
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ATDA BDC	N'KOUE Diane	R/DAF ATDA BDC	Avec voix délibérative
ATDA BDC	BAH CHABI Yacoubou	C/CCMP	Sans voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres, Six (06) candidats ont retiré le dossier et quatre (04) soumissionnaires ont déposé leurs plis.
Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	AFG Assurances Tél: 01 97 72 21 79	31 juillet 2025 08 h 27	CHABI Faki Boris Tél : 01 97 17 24 39	Bénin	
2.	SANLAM Assurance Bénin Tél : 01 97 16 35 30	31 juillet 2025 09 h 40	AMAHOWE Francis Tél : 01 97 16 35 30	Bénin	

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
3.	NOBILA ASSURANCE Tél : 01 61 65 58 00	31 juillet 2025 09 h 46	HOUEDOUTO Romary Tél: 01 61 65 58 00	Bénin	
4.	NSIA BENIN Tél : 01 97 44 48 72	31 juillet 2025 09 h 52	ASSOUMA Abib Tél : 01 97 44 48 72	Bénin	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis : Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AFG Assurances	SANLAM Assurance Bénin	NOBILA ASSURANCE	NSIA BENIN
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de l'emballage	Oui	Oui	Non	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres :		Accepté	Accepté	Rejeté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Le soumissionnaire NOBILA ASSURANCE n'a pas respecté les conditions de scellage et de marquage des offres. A l'ouverture de son enveloppe extérieure, la Commission n'a pas trouvé les documents relatifs au renseignement sur le candidat et la caution de soumission tel que mentionné dans les IC 21. 1. La COE a donc écarté son dossier

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis : Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		AFG Assurances	SANLAM Assurance Bénin	NSIA BENIN
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F
5.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	71 585 600	75 820 520	53 928 000
11.	Montant HT de l'offre	71 585 600	75 820 520	53 928 000
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Devis quantitatif et estimatif	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
16.	Accord ou promesse d'accord du groupement le cas échéant	NA	NA	NA
17.	Agrément d'exercice de l'activité	F	F	F
18.	Convention de partenariat avec les hôpitaux, centre médicaux ou clinique de référence installés dans les quatres départements du pôle 4 (Borgou, Donga, Collines et Zou)	F	F	F
19.	Convention de partenariat avec les pharmacies agréées et leurs compétences installées au Bénin	F	F	F
20.	Liste des maladies pour lesquelles le personnel est assuré et le taux de couverture	F	F	F
21.	Liste des exclusions (Exclusions absolues, exclusions relatives)	F	F	F
22.	Attestation de capacité financière	F	F	F
23.	Etats financiers (2024, 2023 et 2022)	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		AFG Assurances	SANLAM Assurance Bénin	NSIA BENIN
24.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
25.	Programme d'activité	F	F	F
26.	Méthode d'exécution	F	F	F
27.	Description technique des services	F	F	F
28.	Calendrier d'exécution	F	F	F
29.	Références techniques	F	F	F
30.	Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)	F	F	F
31.	Liste du personnel	F	F	F
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA	NA
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....RAS.....
- des membres de la COE .....RAS.....
- des membres de l'organe de contrôle :.....RAS.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 50 minutes.

Fait à Parakou, le 31 Juillet 2025

Le Président

BARIZI Soihabirou
(PRMP ATDA BDC)

Le Rapporteur :

KOTCHONI C. Christian
(S A PRMP ATDA BDC)

Les membres

N'KOUE Diane
(R/DAF-ATDA-BDC)

BAH CHABI Yacoubou
(C/CCMP ATDA-BDC)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

Liste de présence des membres de l'administration à l'ouverture

DATE : 31 juillet 2025

LIEU : ATDA 4 (Parakou)

OBJET DE LA SEANCE : Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement

N° Ord	Nom et Prénoms	Fonction/Qualité	Téléphone	Email	Emargement
01	BARIZI Sorhabiou	PRMP ATDA Bdc	01664399 45	sorhabiou2015@gmail.com	
02	N'KOUE Diane	CSRH ATDA4	01962827 38	dianantegue02@gmail.com	
03	BAH CHABI Jacob	C/CCMP	01976913 94		
04	KOTCHONI C. Christ-	S-PRMP	01960238 05	—	

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 55 08
sprmpmcvdd@gmail.com

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER DE PRESELECTION

PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Avis N°080/PRMP-MCVT/PVTD/DGDU/Ass-OD/SPM-PVTD/S-PRMP du 25-06-2025

Objet : *Elaboration des PDU des 06 Communes (Kouandé, Péhunco, Kérou, Covè, Ouinhi et Zangnanado)*

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *6229*

Procès–verbal d'ouverture des manifestations d'intérêt (AMI)

Objet : **AMI n°** PI_PVTD_106832 Elaboration des PDU des 06 Communes (Kouandé, Péhunco, Kérou , Covè, Ouinhi et Zangnanado)

Mode de sélection : Sélection Fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi trente-et-un juillet à douze heures trente minutes, dans la salle de réunion du 1er étage de l'ex DPP, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives au marché cité en objet.

L'Avis à manifestation d'intérêt a été validé par la DNCMP à travers le PV N°0993-06/DNCMP/25 du 11 juin 2025.
Cet avis à manifestation d'intérêt a fait l'objet de publication dans le journal la nation dans la parution N° 8770 du vendredi 27/06/2025 ; dans le journal des marchés publics n°494 et sur SIGMAP le 27/06/2025 et sur le site de l'UEMOA le 27/06/2025.
Les prestations sont reparties en deux (02) lots à savoir :

- Lot 1 : Elaboration des PDU des communes de Kouandé; Péhunco et Kérou ;
- Lot 2: Elaboration des PDU des communes de Covè,Ouinhi et Zangnanado.

La date limite de remise des propositions était fixée au 31 Juillet 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°2777/PRMP/MCVT/Ass-OD/S-PRMP du 30 Juillet 2025.

- **Président : Odilon W.C. DESSOUASSI, Assistant PRMP/ Représentant PRMP**
- **Rapporteur : Paul Martial P. HANGNOUN, SPM-PVTD/ Représentant DGDU**
- **Membre : Alban N. CAPO-CHICHI, Représentant DPAF**

Les prestations sont en deux (02) lots.
Aux date et heure limites de dépôt des manifestations d'intérêt, quarante-huit (48) soumissionnaires ont retiré le dossier, et vingt-cinq (25) pour le lot 01 et trente-un (31) pour le lot 02 soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a procédé à l'ouverture de la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

5	Grpt GETIG-BETAC/ESPACE 2020 SYNERGY GROUP	31-07-2025 à 08H37	SARE WARA K. Issiaka 0196508655 0195130491	BENIN	Lot 1
6	BENEC -INGENIERIE ET FILS	31-07-2025 à 08H38	DOUBOGAN Mathieu 0198791425 0166043394	BENIN	Lot 2
7	S2A INGENIERIE	31-07-2025 à 08H45	ARINLOYE Fatiou +33753862670 0197883785	BENIN	Lot 2
8	Groupement AUA Sarl/A4 Expertise SA/AK-IC Sarl	31-07-2025 à 08H48	ADAMOU Falilatou 0197566910 0169698959	BENIN	Lots 1 & 2
9	Groupement CIRA/SIAT TUNISIE/GID	31-07-2025 à 08H54	OGNONDOUN K. Gérard 0197755399 0166674474	BENIN	Lots 1 & 2
10	Grpt AGECET-BTP/BETA/AGECET-BENIN	31-07-2025 à 09H00	YESSOUFOU Farid 0196721792 0161930550	BENIN	Lot 2
11	Grpt ITMD/URBAPLUS/EGNON	31-07-2025 à 09H03	BALLEY Jonathan 0196707674 0167012273	BENIN	Lot 2
12	Grpt 2AU & ANGE-PU &3AU	31-07-2025 à 09H04	AZILINON Aristide +2250171319964 0161518243	BENIN	Lots 1 & 2
13	Grpt IDEAL SERVICE ET INGENIERIE CABINET D'ETUDE STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CESDD)	31-07-2025 à 09H06	DJOSSOU Jean 0147405891 0196319837	BENIN	Lots 1 & 2
14	Groupement ARTELIA - BENIN ARTELIASAS	31-07-2025 à 09H07	OGOUDEDJI Fidèle 0144088888 0162672171	BENIN	Lot 2
15	TPTS Sarl	31-07-2025 à 09H10	AKAKPO Miracle 0197643702 0196632007	BENIN	Lot 2
16	Afrique Innovation Plus	31-07-2025 à 09H11	TOGBE Solange 0151730455 0164359907	BENIN	Lot 1
17	Grpt DIC-BTP/ESSOR GCA	31-07-2025 à 09H12	KINDEMIN Ozias 0194790550 0194731323	BENIN	Lots 1 & 2
18	ESPACE 2020 Scp	31-07-2025 à 09H13	DJIMADJA Martial 0197081138 0197900400	BENIN	Lot 2
		31-07-2025 à	BOSSA H. Mathias	BENIN	Lot 2

24	YAROU GOUNOU Architects	31-07-2025 à 09H28	MENSAH Jean 0197083793 0197423035	BENIN	Lots 1 & 2
25	Grpt SEFCO INTER CI/ SEFCO INTERNATIONAL BF/BEI CORP	31-07-2025 à 09H34	SOGLO Claude 0161081905 0161487898	BENIN	Lots 1 & 2
26	Grpt AJETGROUP /PHENIX CONSULTING	31-07-2025 à 09H35	ATCHADE Francine 0196176261 0190461817	BENIN	Lot 1
27	Grpt K2 ARCADE ARTECH	31-07-2025 à 09H35	HOUESSOU Armand	BENIN	Lots 1 & 2
28	Grpt BNETD/ECOCITY AFRICA /AFRICURBAL CI/ BENCH MARK	31-07-2025 à 09H39	ZANOU Lourdes 0160621040 0167110412	BENIN	Lots 1 & 2
29	Grpt Groupe Huit /Groupe Huit Cote d'Ivoire /IBT	31-07-2025 à 09H40	AZOSSOUKPO Bérenger 0197619070 0162572029	BENIN	Lots 1 & 2
30	GRID LUMIA SOLUTIONS SYSTEMS	31-07-2025 à 09H50	EDOU Jean Didier 0162738521 0191915851	BENIN	Lot 1
31	Grpt Qualy Expertise ,CEEDIS Archi Conseils	31-07-2025 à 09H51	BADAROU Dine 0194372526 0140351279	BENIN	Lot 1
32	Grpt HORSE IC /TOPONYMY/INGETRAS	31-07-2025 à 09H52	ZEHE Marius 0195360104 0194707614	BENIN	Lots 1 & 2
33	Grpt NOVA Créa-HTR	31-07-2025 à 09H53	LAFIA Kamirou 0197571787	BENIN	Lots 1 & 2
34	Grpt MODULOR Archi-URBA/SHILO SOLAR SHIP	31-07-2025 à 09H54	VIGNON Roland 0195958870 0196602949	BENIN	Lots 1 & 2
35	Grpt RADYAN-BEPU	31-07-2025 à 09H56	AMOUSSOU Anne-Marie +2250789374136 0149872309	BENIN	Lots 1 & 2
36	Grpt IRC/TAKK PROJECTS	31-07-2025 à 09H57	HOUNDEKON Franck 0195242538 0196014973	BENIN	Lots 1 & 2

Conformément au point 12 de l'AMI, la COE a procédé à la vérification de la qualité de candidat pour les manifestations d'intérêts reçues. A la suite de cette vérification les manifestations ci-après ont été rejetés pour défaut de qualité de candidat :

N°	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
18	Espace 2020 scp	Nom du soumissionnaire non-conforme au nom sur la fiche de retrait.

		prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI)	
28	Grpt BNETD/ECOCITY AFRICA /AFRICURBAL CI/ BENCH MARK	Défaut de présentation suivant les modalités prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI)	Lots 1 & 2
11	Grpt ITMD/URBAPLUS/EGNON	Défaut de présentation suivant les modalités prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI)	LOT 2
14	Groupement ARTELIA -BENIN ARTELIASAS	Défaut de présentation suivant les modalités prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI)	LOT 2
35	Grpt RADYAN-BEPU	Défaut de présentation suivant les modalités prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI avec le nom de l'autorité contractante) Défaut d'intégrité de l'offre (Absence de la mention à n'ouvrir qu'en séance)	Lots 1 & 2
36	Grpt IRC/TAKK PROJECTS	Défaut de présentation suivant les modalités prévues à la clause 13 de l'AMI (Absence du numéro de l'AMI)	Lots 1 & 2

La COE a procédé à l'ouverture des offres des candidats dont les offres ont été déposées dans le délai et ayant procédé au retrait de l'AMI. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres de ladite commission.

Le résultat de l'ouverture des offres figure dans le tableau ci-après :

HE DE VERIFICATION DE LA PRESENCE MATERIELLE DES PIECES

des PDU des communes de Kouandé; Péhunco et Kérou

SOUMISSIONNAIRES									
rpt HIPL N - ASGI ELU	Grpt RICH'ARC International/G2 CONCEPTION	Groupement AUA Sarl/A4 Expertise SA/AK-IC Sarl	Grpt AGECET-BTP/BETA/AGECET-BENIN	Grpt 2AU & ANGE-PU &3AU	Grpt IDEAL SERVICE ET INGENIERIE CABINET D'ETUDE STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CESDD)	Afrique Innovation Plus	Grpt DIC-BTP/ESSOR GCA	Grpt Africa Label Group SA/URBATROPIQUES	Bureau d'Etudes de Conseils et d'Ingénierie (BECI)
-2025 3H17	31-07-2025 à 08H28	31-07-2025 à 08H48	31-07-2025 à 09H00	31-07-2025 à 09H04	31-07-2025 à 09H06	31-07-2025 à 09H11	31-07-2025 à 09H12	31-07-2025 à 09H20	31-07-2025 à 09H24
01	04	08	10	12	13	16	17	20	23
UI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
UI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
F	F	F	F	F	F	F	F	F	L'offre présenté est du groupement BECI SARL & ARTS EVEILLE SARL alors que le retrait et le dépôt ont été fait au nom de BECI
F	F	F	F	F	F	F	F	F	
F	F	F	F	F	F	F	F	F	
NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	F	NF	
	F	F	F	F	F	F	F	F	
	F	F	F	F	F	F	F	NF	
	F	F	F	F	F	F	F	NF	
F	F	F	F	F	F	F	F	F	

SOUMISSIONNAIRES

rpt FCO ER CI/ FCO ERNA ONAL /BEI ORP	Grpt AJET GROUP /PHENIX CONSULTING	Grpt Groupe Huit /Groupe Huit Cote d'Ivoire /IBT	GRID LUMIA SOLUTIONS SYSTEMS	Grpt Qualy Expertise ,CEEDIS Archi Conseils	Grpt HORSE IC /TOPONYMY/INGETRAS	Grpt NOVA Créa-HTR			
7-2025 9H34	31-07-2025 à 09H35	31-07-2025 à 09H40	31-07-2025 à 09H50	31-07-2025 à 09H51	31-07-2025 à 09H52	31-07-2025 à 09H53			
25	26	29	30	31	32	33			
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
F	F	F	F	F	F	F			
F	F	F	F	F	F	F			
F	F	F	NA	F	F	F			
F	F	F	NF	F	NA	NA			
	F	F	F	F	F	F			
	F	F	F	F	F	F			
	F	F	F	F	F	F			
F	F	F	F	F	F	F			

n des PDU des communes de Covè,Ouinhi et Zangnanado

SOUMISSIONNAIRES

pt PLAN SGIS- U	Grpt AAPUI AOC ECOPLAN SUD	URAM INTERNATIONAL /OHM	Grpt RICH'ARC International/G2 CONCEPTION	BENEC - INGENIERIE ET FILS	S2A INGENIERIE	Groupement AUA Sarl/A4 Expertise SA/AK-IC Sarl	Grpt AGECET-BTP/BETA /AGECET-BENIN	Grpt 2AU & ANGE-PU &3AU	Grpt IDEAL SERVICE ET INGENIERIE CABINET D'ETUDE STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CESDD)
07- 5 à H17	31-07-2025 à 08H18	31-07-2025 à 08H21	31-07-2025 à 08H28	31-07-2025 à 08H28	31-07-2025 à 08H45	31-07-2025 à 08H48	31-07-2025 à 09H00	31-07-2025 à 09H04	31-07-2025 à 09H06
1	02	03	04	06	07	08	10	12	13
UI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
UI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	F	F	NA	NA	F	F	F	F
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

SOUMISSIONNAIRES										
arl	Grpt DIC-BTP/ESSOR GCA	Grpt GEK STUDIES /CIP-AFRIQUE	Grpt Africa Label Group SA/URBATROPIQUES	Grpt ENERGIE CONSULT ET SILICON	INTERFACE ID	Bureau d'Etudes de Conseils et d'Ingénierie (BECI)	Grpt SEFCO INTER CI/ SEFCO INTERNATIONAL BF/BEI CORP	Grpt Groupe Huit /Groupe Huit Cote d'Ivoire /IBT	Grpt HORSE IC /TOPONYMY/INGETRAS	Grpt NOVA Créa-HTR
025 0	31-07-2025 à 09H12	31-07-2025 à 09H14	31-07-2025 à 09H20	31-07-2025 à 09H22	31-07-2025 à 09H23	31-07-2025 à 09H24	31-07-2025 à 09H34	31-07-2025 à 09H40	31-07-2025 à 09H53	31-07-2025 à 09H53
	17	19	20	21	22	23	25	29	33	33
	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	L'offre présenté est du groupement BECI SARL & ARTS EVEILLE SARL alors que le retrait et le dépôt ont été fait au nom de BECI	OUI	OUI	OUI	OUI
	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI
	F	F	F	F	F		F	F	F	F
	F	F	F	F	F		F	F	F	F
A	F	NA	F	F	F			F	F	F
A	F	F	NA	F	F			NA	F	NA
F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
F	F	F	NF	F	F		F	F	F	F
F	F	F	NF	F	F		F	F	F	F
F	F	F	F	F	F		F	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : NEANT
- des membres du COE :NEANT.
- des membres de l'organe de contrôle : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2025

Odilon M. C. DESSOUDIN (RP2 PRMP)

Hangnon Paul Mathieu (SPM PPMTD)

CAPO-CHICHI
N. Alban
Rpt DPAF

'ouverture des plis de AMI ***N°080/PRMP-MCVT/PVTD/DGDU/Ass-OD/SPM-PVTD/S-PRMP du 25-06-***
n des PDU des 06 Communes (Kouandé, Péhunco, Kérou , Covè, Ouinhi et Zangnanado).
(ADMINISTRATION)

n(s)	Structure représentée	Fonction/Qualité	Telephone/adresse mail	Signatures
SSI Elon	PRMP MCVT	Assistant	01 97 12 32 18 edamoussa@ gouv.bj	
Martial V	SGM/MCVT	SPM/PVTD	01 67 14 75 92 phagroun@ gouv.bj	
CHI	DPAF/MCVT	Rpt DPAF/MCVT	01 97 57 10 87 norykbano@ yahoo.fr	

Liste de présence de la séance d'ouverture des plis de AMI *N°080/PRMP-MCVT/PVTD/DGDU/Ass-OI*
2025 relative à l'Elaboration des PDU des 06 Communes (Kouandé, Péhunco, Kérou , Covè

(SOUMISSIONNAIRES)

Date : 31-07-25

Numéro d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Telephone	Observatio
1.	ARINLOYE Fatiou O.	S2A INGENIERIE	01978837 8[illegible]	Néant
2.	ABDOULAYE Kabirou	Nova Grea HTR	014337 6852	Néant
3.	AJOSSOU Jean	GRP IDEAL SERVICE INGENIERIE - CESDO	0196319837	Néant
4.	AZOSSOUKPO Bénenger	Grp: Groupe huit/Groupe huit CI / IBT	0162572029	Néant
5.	TOUMENOU Liberty Séyla Brice	AAPUI - AOC - ECOPLAN - SUD	0166300828	Néant
6.	SOGLO Claude	Gpt SEFCO Inter CI SEFCO Inter BF/ REI CORP	0161487202	RAS
7.	ADAMOU Fallilateu	Groupement AUA/AL Expertises / AIG-IC	01696989 59	RAS
8.	BOSSA H. Mathias	Grp GEKSTUDIES/ CEP AFRIQUE	01 90086859	Néant
9.	AMEDJIKO Abel	Groupement 2AU 3ANGE-PU & 3AU	0167165537	Néant

10.	HOUESSOU Gillette Armandine S.	KOAJ - ARCAME ~~ARTECH~~ - ADERC	01 97 58 1038	Néant
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDDSP du 20/03/2024 et ses addendas 1 et 2

Objet : *ACQUISITION DE TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION H61 AU PROFIT DE LA SBEE.*

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : : *Budget Autonome*

Juin 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert international n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL /PRMP/DCMEDDSP du 20/03/2024 et ses addendas 1 et 2 relatifs à l'acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 25 mars à 15 heures 10 minutes, dans la salle 203 de la Direction Générale de la SBEE, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°I16668/24/SBEE/DG /PRMP/SPPRMP/RPAM/SPM du 04 octobre 2024 et à la lettre d'invitation N°I16628/24/SBEE/DG/PRMP/SPPRMP/RPAM/SPM du 02 octobre 2024 :

- Président : Jean-Luc YOFFOU, PRMP de la SBEE ;

- Rapporteur : Michel YEHOUENOU, Responsable Chargé de la Conduite des Procédures (RCP) de la PRMP/SBEE ;

Membres :

Nestor HOUAGA, Secrétaire Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de la SBEE ;

Fortuné HOUNDJI, Représentant du Directeur du Patrimoine, de l'Approvisionnement et de la Logistique (DPAL) de la SBEE ;

Abbas ADEBI, Technicien de la PRMP SBEE ;

Livio DJOGBE, Représentant du Directeur Technique (DT) de la SBEE ;

Francis KOFFI, Représentant du Directeur Financier et Comptable (DFC) de la SBEE ;

Ulrich HOUEDJISSI, Spécialiste en Passation des Marchés Publics de la SBEE.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International (DAOOI)**
Justification	**F_DT 90645**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°042/24/SBEE/DG/CCMP/SP du 17 avril 2024
Soumissionnaires	
- 01.) ALBEDO - 02.) XPERT GROUP-NDC GROUP - 03.) BIOVA TECH INNOVATIONS	

- 04.) TARMAK
- 05.) VALKO
- 06.) NONVIVA INTER
- 07.) BUSINESS & ENGINEERING
- 08.) HYDROLIGHT SARL
- 09.) SUN TECHNOLOGIES GROUP
- 10.) COMTEL TECHNOLOGIES
- 11.) SGE
- 12.) GLORY BTP GROUP
- 13.) Y2I
- 14.) ANDRE POL
- 15.) GROUPEMENT ORBIS CORPORATE ET ZHEJIANG VZI MAN ELECTRIC GROUP
- 16.) MATHU SARL
- 17.) EIT GABON
- 18.) CGE
- 19.) SIMORGH-SARL
- 20.) FOX INTERNATIONNAL SARL

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	**Motifs**
- **01) ALBEDO**	**Examen de la conformité technique :** Le soumissionnaire **ALBEDO** n'a pas été retenu car il a fourni **une fiche technique en anglais**. Ce qui est éliminatoire conformément à I.C 10.1 (Page 25) du DAO qui stipule que « l'Offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés en langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en langue française par un organisme habilité qui fera foi ». Le soumissionnaire **ALBEDO** a renseigné dans sa description technique pour le transformateur 160KVA 15-20, **l'Item 2.20 : type de refroidissement** en lieu et place de **l'Item 2.19 : Niveau de bruit max.** De plus il n'a plus renseigné l'Item **2.20.** Ces deux Items sont **éliminatoires.**
- **02) GROUPEMENT XPERT GROUP & NDC GROUP**	**Examen de la conformité technique :** Le **GROUPEMENT XPERT GROUP & NDC GROUP** n'a pas été retenu car il n'a pas précisé dans

	la fiche technique proposée l'item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale** pour les transformateurs **160 KVA 15-20 kV et 160 KVA 20-33 kV.** Ce qui est éliminatoire.
- **03) BIOVA TECH INNOVATIONS**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** Le soumissionnaire **BIOVA TECH INNOVATIONS** n'a pas été retenu car il pas précisé dans la fiche technique proposée l'item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale** pour les transformateurs **160 KVA 15-20 kV et 160 KVA 20-33 kV.** Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 1 : une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention en NB :** ***La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.*** De plus, le soumissionnaire **BIOVA TECH INNOVATIONS** n'a pas signée ni cachetée sa description technique mais a plutôt scanné la signature du Fabricant sur sa description technique. Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 2 : une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention en NB :** ***La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.***
- **04) TARMAK**	**<u>Examen de la qualification</u> :** Le soumissionnaire **TARMAK** n'a pas été retenu car il a fourni une offre qui n'est pas économiquement plus avantageuse.
- **05) VALKO SARL**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** Le soumissionnaire **VALKO SARL** a fourni des fiches techniques sous forme d'extraits des spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offre avec la mention BON A LANCER sur lequel son fabricant a renseigné les valeurs garanties sous forme manuscrite. De plus, la fiche technique comporte des mentions éliminatoires et à indiquer. Ce qui ne correspond pas à une fiche technique **conformément à la décision n°2023-185/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 08 décembre 2023 de l'ARMP.**

- **06) NONVIVA INTER SARL**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** * pour le transformateur 160 KVA 15-20 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** fait observer les éléments suivants : - <u>Item 2.10</u> : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **la Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare MP de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est éliminatoire. - <u>Item 2.11</u> : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **la Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare MP de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est éliminatoire. - <u>Item 2.12</u> : la **Température ambiante maximale** proposé est de 40 °C au lieu de supérieur ou égale à 50 °C. - <u>Item 2.19</u> : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **le Niveau de bruit max**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare Cabine de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est **éliminatoire**. <u>Item 5</u> : Le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** a proposé dans sa fiche technique la valeur de **760 kg** et dans son prospectus la valeur de **852 kg** du transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO) pour la **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile**. Il a proposé deux valeurs différentes pour le même transformateur. Aucune des deux (02) valeurs ne sont conformes à la valeur de **730 kg** exigé par le DAO. Ce qui est éliminatoire. - <u>Item 6.4</u> : absence de précision du Marquage indélébile du transformateur façade principale. Ce qui est éliminatoire. * pour le transformateur **160 KVA 20-33** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** fait observer les éléments suivants :

	- Item 2.10 : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **la Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare MP de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est éliminatoire. - Item 2.11 : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **la Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare MP de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est éliminatoire. - Item 2.13 : la **Température ambiante maximale** proposé est de 40 °C au lieu de supérieur ou égale à 50 °C. Ce qui est **éliminatoire.** - Item 2.20 : absence de précision dans sa fiche technique et dans son prospectus pour le transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO), **le Niveau de bruit max**, mais là précisé sur le prospectus de la gamme Novare Cabine de Nexans qui n'est pas conforme au type de transformateur exigé. Ce qui est **éliminatoire**. - Item 5 : Le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** a proposé dans sa fiche technique la valeur de **810 kg** et dans son prospectus la valeur de **872 kg** du transformateur de la gamme Novare Poteau de Nexans (conforme au DAO) pour la **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile**. Il a proposé deux valeurs différentes pour le même transformateur. Aucune des deux (02) valeurs ne sont conformes à la valeur de **730 kg** exigé par le DAO. Ce qui est éliminatoire. - Item 6.4 : absence de précision du **Marquage indélébile du transformateur façade principale**. Ce qui est **éliminatoire**. Le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** n'a pas renseigné dans sa description technique pour le transformateur 160KVA 15-20, **les ITEMS 2.6 : le Changeur de prise hors charge ; 2.12 : la Température ambiante maximale et 6.4 : Marquage indélébile du transformateur façade principale. Ces Items sont Eliminatoires.**

	Pour l'Items **2.18 : la Perte en charge à 75°C,** il a renseigné 3100 W en lieu et place de ≤ **2350 W**. **Eliminatoire.** De plus pour le transformateur 160KVA 15-20, pour **l'item 5 : Masse totale du transformateur,** il a renseigné **760 kg** en lieu et place de ≤**730 kg** portant la mention **à indiquer mais non conforme aux exigences du DAO**. Ce qui est éliminatoire. Le soumissionnaire **NONVIVA INTER SARL** a renseigné pour le transformateur 160KVA 20-33 **pour l'item 5 Masse totale du transformateur 810 kg en lieu et place de ≤730 kg.** Il n'a pas renseigné l'Items 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale. Eliminatoire.**
- **07) BUSINESS & ENGINEERING**	**Examen de la conformité technique :** Le soumissionnaire **BUSINESS & ENGINEERING** a proposé dans la fiche technique du transformateur **160 KVA 15-20** la **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile** une valeur de **840 kg. Ce qui n'est pas inclut dans la limite de ≤ 730 kg**. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. De plus, le soumissionnaire **BUSINESS & ENGINEERING** a renseigné dans sa description technique pour le transformateur 160KVA 15-20 l'Item 5 **Masse totale du transformateur 840** en lieu et place de ≤**730** portant la mention **à indiquer. Cette valeur n'étant pas incluse dans la limite de ≤ 730 kg**, elle n'est pas conforme et donc éliminatoire.
- **09) SUN TECHNOLOGIES GROUP**	**Examen de la conformité technique :** * pour le transformateur 160 KVA 15-20 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **SUN TECHNOLOGIES GROUP** fait observer les éléments suivants : - item 2.18 : Le soumissionnaire a proposé pour la **perte de chage à 75 ° C** une valeur de 3100 W dans sa fiche technique et une valeur de 2350 W dans son prospectus. La valeur contenue dans la fiche technique faisant foi, elle est non conforme et éliminatoire. - Item 5 : Le soumissionnaire a proposé pour la **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile** une valeur de **840 kg** dans sa fiche technique et une valeur de 700 kg dans son prospectus. La valeur contenue dans la fiche technique faisant foi, elle est non conforme et éliminatoire. - Item 6.3 : Le soumissionnaire a proposé pour la **Couleur** du transformateur **Gris RAL 7012** au lieu

	de **Gris Ciment RAL 7033 comme exigé dans le DAO.** Ce qui est non conforme et éliminatoire. - Item 6.4 : absence de précision du **Marquage indélébile du transformateur façade principale**. Ce qui est **éliminatoire**. * pour le transformateur 160 KVA 20-33 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **SUN TECHNOLOGIES GROUP** fait observer les éléments suivants : - item 2.20 : absence de précision du **Niveau de bruit max**. Ce qui est **éliminatoire**. - Item 5 : Le soumissionnaire a proposé pour la **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile** une valeur de **930 kg** dans sa fiche technique. Elle est donc non conforme aux exigences du DAO et éliminatoire. - Item 6.3 : Le soumissionnaire a proposé pour la **Couleur** du transformateur **Gris RAL 7012** au lieu de **Gris Ciment RAL 7033 comme exigé dans le DAO.** Ce qui est non conforme et éliminatoire. - Item 6.4 : absence de précision du **Marquage indélébile du transformateur façade principale**. Ce qui est **éliminatoire.** Le soumissionnaire **SUN TECHNOLOGIES GROUP** n'a pas été retenu car il a renseigné dans sa description technique pour le transformateur 160KVA 15-20 l'Item 5 : **Masse totale du transformateur 840 kg** en lieu et place de **≤730 kg** portant la mention **à indiquer.** Ce qui est donc non conforme et éliminatoire.
- **10) COMTEL**	**Examen de la recevabilité :** Le soumissionnaire **COMTEL TECHNOLOGIE** a été rejeté pour avoir a omis au niveau du point 3 de la garantie de soumission qui stipule : « s'il signe le marché et refuse de l'exécuter ».
- **11) SOCIETE GENERALE D'ELECTRONIQUE**	**Examen de la conformité technique :** Le soumissionnaire **SOCIETE GENERALE D'ELECTRONIQUE** n'a pas été retenu car il a fourni une fiche technique qui comporte des mentions éliminatoires et à indiquer. Ce qui ne correspond pas à une fiche technique **conformément à la décision n°2023-185/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 08 décembre 2023 de l'ARMP.** Le soumissionnaire **SOCIETE GENERALE D'ELECTRONIQUE** n'a pas fourni la description technique du produit, datée signée et cachetée par le

	soumissionnaire. Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 2 : une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention en NB :** ***La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.***
- **12) GLORY BTP GROUP SARL**	**Examen de la conformité technique :** *Le soumissionnaire **GLORY BTP GROUP SARL** a proposé dans sa fiche technique pour le transformateur 16 KVA 15-20 à l'Item 2.18 : deux (02) valeurs pour la **perte de chage à 75 ° C** soit 2350/3100 au lieu d'une seule valeur inférieure ou égale à 2350. Ce qui est non conforme et éliminatoire. **-Item 5 : Pour la Masse totale du transformateur y compris la masse de l'huile** le soumissionnaire **GLORY BTP GROUP SARL** a proposé une valeur de 840 kg au lieu d'une valeur inférieur ou égale à 730 kg. Ce qui n'est pas conforme donc éliminatoire. *Le soumissionnaire **GLORY BTP GROUP SARL** a proposé dans sa fiche technique pour le transformateur 16 KVA 20-33 à l'Item **5 : Masse totale du transformateur y compris la masse de l'huile** le soumissionnaire **GLORY BTP GROUP SARL** a proposé une valeur de 930 kg au lieu d'une valeur inférieur ou égale à 730 kg. Ce qui n'est pas conforme donc éliminatoire. Le soumissionnaire **GLORY BTP GROUP SARL** n'a pas été retenu pour avoir renseigné dans la description technique pour le transformateur 160KVA 15-20 l'item **5 Masse totale du transformateur** 840 kg en lieu et place de ≤730 kg portant la mention **à indiquer.** De plus pour le transformateur 160KVA 20-33 il a renseigné pour l'item **5 Masse totale du transformateur 930 kg** en lieu et place de **≤730 kg. Ces valeurs n'étant pas incluse dans la limite de ≤ 730 kg, elle son donc non conforme et éliminatoire.**
- **13) Y2i**	**Examen de la conformité technique :** * pour le transformateur 160 KVA 15-20 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **Y2i** n'a pas précisé les items suivants :

	Item 1.1 : **type** de transformateur ; Item 2.2 : **Tension nominale au primaire** ; Item 2.4 : **Tension nominale au secondaire**. Item 2.6 : **Changeur de prise hors charge ;** Item 2.7 : **Fréquence nominale** ; Item 2.8 : **Couplage** ; Item 2.12 : **Température ambiante maximale** ; Item 2.16 : **Cuve** ; Item 2.19 : **Niveau de bruit max** ; Item 6.1 : Tropicalisée et antirouille ; Item 6.3 : Couleur ; Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 7 : **Normes**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé une valeur de 900 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme. * pour le transformateur 160 KVA 20-33 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **Y2i** n'a pas précisé les items suivants : Item 1.1 : **type** de transformateur ; Item 2.2 : **Tension nominale au primaire** ; Item 2.4 : **Tension nominale au secondaire**. Item 2.6 : **Changeur de prise hors charge ;** Item 2.7 : **Fréquence nominale** ; Item 2.8 : **Couplage** ; Item 2.9 : **Niveau d'isolement** ; Item 2.13 : **Température ambiante maximale** ; Item 2.17 : **Cuve Hermétique** ; Item 2.20 : **Niveau de bruit max** ; Item 6.1 : Tropicalisée et antirouille ; Item 6.3 : **Couleur** ; Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 7 : **Normes**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y comp**sé une valeur de 1140 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item 2.19 : Pertes à la tension la plus élevée maxi A vide, il proposé une valeur de **600 W** au lieu d'une valeur **inférieure ou égale à 520 W.** Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Le soumissionnaire **Y2i** n'a pas été retenu pour n'avoir pas signée ni cachetée sa description technique mais a plutôt scanné la signature du Fabricant sur sa description technique. Ce qui est **éliminatoire.** Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 2 : une description**

	technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention en NB : *La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.*
- **14) ANDREPOL**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** Le soumissionnaire **ANDREPOL** n'a pas été retenu car il n'a pas précisé dans la fiche technique proposée l'item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale** pour les transformateurs **160 KVA 15-20 kV et 160 KVA 20-33 kV.** Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 1 : une fiche technique du produit, délivrée par le fabricant avec la mention en NB : *La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.***
- **15) GROUPEMENT ORBIS CORPORATE ET ZHEJIANG VZI MAN ELECTRIC GROUP**	**<u>Examen de la qualification</u> :** Le **GROUPEMENT ORBIS CORPORATE ET ZHEJIANG VZI MAN ELECTRIC GROUP** a fourni une attestation de capacité financière qui n'est pas éligible au sens de l'Avis n°2024-063/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SA du 30 avril 2024 qui stipule que les compagnies d'assurance « ont pour mission de fournir une protection financière contre des risques déterminés, qu'elles créent, gèrent et vendent des produits d'assurance, qu'elles n'ont pas vocation à crée et gérer des comptes courants ou épargne, encore moins à octroyer des crédits aux entreprises, qu'elles ne sauraient donc certifier qu'une entreprise « est titulaire d'un compte N°.. dans (leurs) livres » ni qu'elle « dispose des avoirs ou pourrait disposer d'une ligne de crédit » de leur part, que par conséquent, en dehors des banques, seuls les organismes financiers offrant des services d'ouverture, de tenue de compte et d'octroi de crédits peuvent attester de la capacité financière des entreprises ».
- **16) MATHU BENIN**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** Le soumissionnaire **MATHU BENIN** n'a pas été retenu car il a fourni dans la fiche technique du transformateurs **160 KVA 20-33 kV** la valeur de **4 %**

	pour la **Tension de court-circuit à 75°C** au lieu de **4,5 %** comme exigé dans le DAO. Ce qui est éliminatoire. Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 1 : une fiche technique du produit, délivrée par le fabricant avec la mention en NB :** ***La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.*** De plus, il a renseigné dans la description technique pour le transformateur 160 KVA 15-20, l'item **2.10 Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1m : 55 kV** en lieu et place de 50 kV. **Eliminatoire.** Ce qui est **éliminatoire** conforment à **l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique) au point 2 : une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention en NB :** ***La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus et de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels, entraîne le rejet de l'offre.***
- **17) ELECTRICITE INSTRUMENTATION TELECOMMUNICATIONS GABON**	**<u>Examen de la conformité technique</u> :** * pour le transformateur 160 KVA 15-20 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **EIT GABON** n'a pas précisé les items suivants : <u>Item 2.10</u> : **Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn** ; <u>Item 2.11</u> : **Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec ;** <u>Item 2.19</u> : **Niveau de bruit max ;** <u>Item 6.1</u> : **Tropicalisée et antirouille** ; <u>Item 6.3</u> : **Couleur** ; <u>Item 6.4</u> : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** <u>Item 8</u> : **Installation**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour <u>l'item 2.6</u> : **chargeurs de prise hors charge**, le soumissionnaire a proposé ±5% au lieu de ±2x2,5% et n'a pas précisé les 5 positions. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour <u>l'item 2.8</u> : **Couplage,** il a proposé Dyn11 avec neutre sortie pour le 15 kV et Yyn 0 pour le 20 kV au lieu de Dyn11. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'<u>item 5</u> : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé une valeur de 800 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item

	7.2 : **Contrôle de la qualité**, il a proposé la Norme ISO 9000 au lieu ISO 9001. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. * pour le transformateur **160 KVA 20-33** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **EIT GABON** n'a pas précisé les items suivants : Item 2.5 : **Nombre de phases**, Item 2.10 : **Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn** ; Item 2.11 : **Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec ;** Item 2.13 : **Température ambiante maximale ;** Item 2.18 : **Type Huile ;** Item 2.20 : **Niveau de bruit max ;** Item 6.1 : **Tropicalisée et antirouille** ; Item 6.3 : **Couleur** ; Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 8 : **Installation**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 2.6 : **chargeurs de prise hors charge**, le soumissionnaire a proposé ±5% au lieu de ±2x2,5% et n'a pas précisé les 5 positions. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé une valeur de 830 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item 7.2 : Contrôle de la qualité, il a proposé la Norme ISO 9000 au lieu ISO 9001. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire.
- **18) COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE (CGE)**	**Examen de la conformité technique :** * pour le transformateur **160 KVA 15-20** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **CGE** n'a pas précisé les items suivants : Item 2.10 : **Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn** ; Item 2.11 : **Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec ;** Item 2.19 : **Niveau de bruit max ;** Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale**. chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 2.12 : **Température ambiante maximale**, il a proposé **40°C** au lieu de ≥ **50°C**. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item 2.18 : **Pertes à la tension la plus élevée maxi Perte en charge à 75°C,** il a proposé une valeur de 3100 W au lieu d'une valeur inférieur ou égale à 2350 W. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé deux valeurs soit 760

	kg et 800 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. * pour le transformateur 160 KVA 20-33 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **CGE** n'a pas précisé les items suivants : Item 2.10 : **Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn** ; Item 2.11 : **Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec ;** Item 2.20 : **Niveau de bruit max ;** Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé deux valeurs soit 840 kg et 810 kg au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. Le soumissionnaire **CGE** a renseigné dans sa description technique pour le transformateur **160KVA 15-20**, l'item **2.12 Température ambiante : 40°C** en lieu et place de **≥ 50°C (Eliminatoire)** et pour l'item **5 : Masse totale du transformateur 760 kg** en lieu et place de **≤730 kg.** Le soumissionnaire **COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE (CGE)** a renseigné dans sa description technique pour le transformateur **160KVA 20-33, l'item 2.13 Température ambiante : 40°C en lieu et place de ≥ 50°C (Eliminatoire) et pour l'item 5 Masse totale du transformateur 810 kg en lieu et place de ≤730 kg** portant la mention **éliminatoire.** Le soumissionnaire **CGE** a fourni dans **l'engagement sur la durée de garantie des matériels** le contenu de la lettre de déclaration de garantie d'offre contenue dans le DAO. Elle n'est donc pas conforme et éliminatoire.
- **19) SIMORGH- SARL**	**Examen de la conformité technique :** Le soumissionnaire **SIMORGH- SARL** a fourni une fiche technique du transformateur 160 KVA 20-33 kV qui n'est pas sur le papier entête du fabricant contrairement à la fiche technique du transformateur 160 KVA 15-20 kV. Elle n'a pas valeur de fiche technique émanent d'un fabricant. * pour le transformateur **160 KVA 15-20,** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **SIMORGH-SARL** renseigne pour l'item 2.18 : **Pertes à la tension la plus élevée maxi, Perte**

	en charge à 75°C, qu'il a proposé deux valeurs soit 2350 W et 3100 W au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 2350 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire. * pour le transformateur 160 KVA 20-33 la fiche technique fourni par le soumissionnaire **SIMORGH-SARL** n'a pas précisé les items suivants : Item 2.10 : **Tension de tenue à fréquence industrielle de 50 Hz/1mn** ; Item 2.11 : **Tension de tenue aux ondes de choc - 1,2/50 µsec ;** Item 2.13 : **Température ambiante maximale ;** Item 2.17 : **Cuve Hermétique ;** Item 2.18 : **type d'huile ;** Item 2.20 : **Niveau de bruit max ;** Item 6.1 : **Tropicalisée et antirouille ;** Item 6.3 : **Couleur** ; Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 7.2 : **Contrôle de la qualité ;** Item 8 : **Installation**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 2.8 : **Couplage,** il a proposé Yyn 0 en 33 kV et Dyn11en 20 kV au lieu de Dyn11. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire.
- **20) FOX INTERNATIONAL**	**Examen de la conformité technique :** * pour le transformateur **160 KVA 15-20** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **FOX INTERNATIONAL** n'a pas précisé les items suivants : Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 7.2 : **Contrôle de la qualité**. Chacun de ses items est éliminatoire. * pour le transformateur **160 KVA 20-33** la fiche technique fourni par le soumissionnaire **FOX INTERNATIONAL** n'a pas précisé les items suivants : Item 6.4 : **Marquage indélébile du transformateur façade principale ;** Item 7.2 : **Contrôle de la qualité**. Chacun de ses items est éliminatoire. De plus, pour l'item 5 : **Masse totale du transformateur, y compris la masse de l'huile,** il a proposé pour le même transformateur deux valeurs soit 730 kg et 790 kg ±5 % au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 730 kg. Ce qui est donc non conforme et éliminatoire.
Attributaire	
Nom	**HYDROLIGHT SARL**
Montant proposé	**798.500.000 FCFA HT soit 942.230.000 FCFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**798.500.000 FCFA HT soit 942.230.000 FCFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.**
Prix	**798.500.000 FCFA HT soit 942.230.000 FCFA TTC**
Délai d'exécution	Cinq (05) mois
Part de sous-traitance	Néant
Variante pris en compte	Néant
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	**HYDRO LIGHT SARL**	**798.500.000 FCFA HT soit 942.230.000 FCFA TTC**
TOTAL		**798.500.000 FCFA HT soit 942.230.000 FCFA TTC**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 15 minutes.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2025.

Le Président

Jean-Luc YOFFOU
PRMP / SBEE

Le Rapporteur

Michel YEHOUENOU
RCP/PRMP/SBEE

Les membres

Nestor HOUAGA
SP-PRMP/SBEE

Fortuné HOUNDJI
Rpt DPAL/SBEE

Abbas ADEBI
Technicien PRMP /SBEE

Francis KOFFI
Rpt DFC/SBEE

Livio DJOGBE
Rpt DT/SBEE

Ulrich HOUEDJISSI
SPM/PRMP/SBEE

REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Dossier d'appel d'offres n°297/23/SBEE/DG/DPAL-PRMP/DCMEDDSP du 22/11/2023

Objet : *Sélection de prestataires pour l'entretien et le nettoyage des sites de la SBEE par la technique d'accord - cadre à bons de commandes sur trois (03) ans (Lot 2)*

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : *Budget Autonome*

Octobre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°297/23/SBEE/DG/DPAL-PRMP/DCMEDDSP du 22/11/2023 relatif à la sélection de prestataires pour l'entretien et le nettoyage des sites de la SBEE par la technique d'accord - cadre à bons de commandes sur trois (03) ans (Lot 2)

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 25 octobre 10 heures, dans la salle 116 de la Direction Générale de la SBEE, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°I13702/24/SBEE/DG/ PRMP/SPM du 08 avril 2024, les personnes dont les noms suivent :

- Président : **Jean-Luc YOFFOU,** Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE
- Rapporteur : **Charbel AHOKPONOU,** Spécialiste en Passation des Marchés à la PRMP SBEE
- Membres :
  Nestor HOUAGA, Secrétaire Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics

  Rogatien AGOSSOU, Représentant du Directeur du Patrimoine de l'Approvisionnement et de la Logistique (DPAL) de la SBEE ;

  Francis KOFFI, Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF) de la SBEE.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 2	**Intitulé : Entretien et nettoyage des sites de la Direction Générale et de la zone technique 2 de la SBEE par la technique d'accord cadre à bons de commandes sur trois (03) ans**
Procédures	
Mode de passation	**APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**
Justification	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal n°15-12/DNCMP/DISAS/SCPo2023 du 28 avril 2023**
Soumissionnaires	
01) SAM 02) HAVILA BDELLIUM ET FILS 03) JUJU SERVICES ET TRAVAUX 04) BIOMAH 05) SERVICES.COM 06) MORAK BTP 07) AFRICA LIGHT SARL 08) HPR COOP	

09) MP CORPORATION 10) CIPA JESSOUGNON 12) SODIPRESSE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SAM	Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre du lot 2 son programme d'activité signé conformément aux exigences du point 1 de l'annexe A-1-2 : pièce nécessaire à l'examen de la conformité technique
HAVILA BDELLIUM ET FILS	Le soumissionnaire HAVILA BDELLIUM a fourni une attestation d'engagement à porter à 158 909 162, les capitaux de la garantie responsabilité professionnelle de sa police de responsabilité civile risques professionnels en lieu et place de l'attestation d'assurance de risque professionnels
JUJU SERVICES ET TRAVAUX	Offre économiquement non avantageuse
BIOMAH SARL	Par courrier n°D00234/24/SBEE/DG/PRMP.SPM/SP du 29 janvier 2024, la PRMP sur recommandation de la COE a transmis à **BIOMAH,** une **demande de justification de prix** pour les lots 1, 2 et 3. En réponse, le soumissionnaire par courrier n°019/24/BIOMAH/DG-SAAF du 30 janvier 2024 indique des solutions qu'il entend mettre en œuvre pour la réalisation des tâches. Le soumissionnaire **BIOMAH,** reconnait dans son courrier que sa proposition est en dessous des prévisions de la SBEE. Le soumissionnaire pense compenser le revenu des agents par des activités d'entretien des locaux privés et structures privées. le soumissionnaire **BIOMAH** dans son courrier, apporte une nouvelle information sur une technologie par l'utilisation des autolaveuses pour suppléer aux efforts physiques des agents d'entretien et amenuiser leurs rendements. Ceci est contraire au contenu de son offre puisque nulle part il n'a fait mention d'une variante.
SERVICES.COM	Offre économiquement non avantageuse
MORAK BTP	Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre, son programme d'activité signé conformément aux exigences du point 1 de l'annexe A-1-2 : pièce nécessaire à l'examen de la conformité technique Le soumissionnaire a fourni dans son offre une liste du personnel non signée contrairement aux exigences du point 4 de l'Annexe A-1-2 pièces nécessaires à l'examen de la conformité technique
AFRICA LIGHT SARL	Le soumissionnaire a fourni dans son offre, une liste de matériel non conforme. En effet, le nombre minimum requis par argent n'est pas fourni

	pour l'ensemble du matériel sur la liste
HPR COOP	Par courrier n°D00235/24/SBEE/DG/PRMP.SPM/SP du 29 janvier 2024, la PRMP sur recommandation de la COE a transmis à HPR COOP, une demande de justification de prix pour les lots 1 et 2. En réponse, le soumissionnaire par courrier n°003/2024/HPR/DG du 1er février 2024 a indiqué : « Tous les agents interviendront tous les jours ouvrables dans les matinées. Et du fait que certains sites enregistrent beaucoup d'affluences, nous mettrons à disposition après l'intervention de toute l'équipe, dix (10) agents d'entretien, qui seront répartis selon le besoin, pour assurer la permanence sur les sites. Les soixante-onze (71) agents restants (81-10) après l'intervention de la matinée, seront affectés aux interventions des soirées à l'UAC (salles de cours et amphithéâtres), aux permanences chez les autres clients ou aux activités de prospection et de recouvrement de loyer ». Le soumissionnaire, propose : Lot 1 : Une rémunération de 30.000 FCFA pour 71 agents et 55 000 FCFA pour 10 agents Lot 2 : Une rémunération de 30.000 FCFA pour 56 agents et 55 000 FCFA pour 6 agents. Par ailleurs le soumissionnaire propose dix (10) agents pour assurer la permanence pour le lot 1 et six (06) pour le lot 2 alors que le Dossier d'appel à Concurrence exige 23 sites distincts pour le lot 1 et 28 sites distincts pour le lot 2. En résumé, le soumissionnaire HPR COOP compte sur le règlement d'autres marchés pour rémunérer son personnel qui sera déployé sur les sites de la SBEE, ce qui ne garantit pas la bonne exécution du marché. Il ressort donc que la justification des prix du soumissionnaire ne répond pas aux exigences du dossier d'appel a Concurrence en ce qui concerne les lots 1 et 2.
MP CORPORATION	Le soumissionnaire a fourni dans son offre, un programme d'activité non signé conformément aux exigences du point 1 de l'annexe A-1-2 : pièce nécessaire à l'examen de la conformité technique Le soumissionnaire a fourni dans son offre, une liste du personnel affectée aux travaux non signé contrairement aux exigences du point 4 de l'annexe A-1-2 : pièce nécessaire à l'examen de la conformité technique
SODIPRESSE	Offre économiquement non avantageuse
Attributaire	

Nom	CIPA JESSOUGNON
Montant proposé	157.911.192 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	156 314 369 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Entretien et nettoyage des sites de la Direction Générale et de la zone technique 2 de la SBEE par la technique d'accord cadre à bons de commandes sur trois (03) ans
Prix	156 314 369 FCFA TTC
Délai d'exécution	Trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant Annuel	Montant pour les trois ans
Lot 2 : Entretien et nettoyage des sites de la Direction Générale et de la zone technique 2 de la SBEE par la technique d'accord cadre à bons de commandes sur trois (03) ans	**CIPA JESSOUGNON**	52 104 789,67 FCFA TTC	156 314 369 FCFA TTC
TOTAL		**52 104 789,67 FCFA TTC**	**156 314 369 FCFA TTC**

Le Président a clôturé la séance à 10 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou le 25 octobre 2024

Le Président

Le Rapporteur

Les membres

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

Ministère des Affaires étrangères (MAE)

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DAO n° 001/MAE/PRMP/SP-PRMP du 12/05/2025

REEXAMEN

Objet du marché :

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, DES PRODUITS D'ENTRETIEN DE VEHICULES, DE DOCUMENTS JURIDIQUES ET D'AMPOULES AU PROFIT DES 3 PROGRAMMES DU MAE SUR TROIS (3) ANS (2025 - 2026 - 2027)

Source de financement : *Budget national*

Gestion : *2025*

F_MAE_109397

Imputation budgétaire :

013 022006000 210012001000000 1 0160 6013
013 022009006 231212001000000 1 0139 6099
013 023006000230056001000000 1 0113 6099
013 022009004231212001000000 1 0139 6019

Date du présent rapport : 16/07/2025

JUILLET 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : DAO n° 001/MAE/PRMP/SP-PRMP du 12/05/2025 relatif à l'accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, des produits d'entretien de véhicules, de documents juridiques et d'ampoules au profit des 3 programmes du MAE sur trois (3) ans (2025 - 2026 - 2027)

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 h 40 min, dans la salle d'ouverture des offres du Ministère des Affaires étrangères, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance, ceux dont les noms suivent :

- **Président** : KINDJI Y. Lucrèce, PRMP a.i. ;
- **Rapporteur** : DAVITO Rodrigue, représentant de la DPAF
- **Membres** : SOTINDJO Ahodé Diane épouse LOKO, représentante de la DAJ
  BOCO Arnaud, représentant du Programme 1
  LALEYE A. Claudine, Représentante de la DSI
  KITTI Vital, représentant Responsable du Programme 2
  AGBOBLI Riphath, représentant Responsable du Programme 3

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	**Intitulé** : Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, des produits d'entretien de véhicules, de documents juridiques et d'ampoules au profit des 3 programmes du MAE sur trois (3) ans (2025 - 2026 - 2027)
Procédures	
Mode de passation	**DAO**
Justification	**(Si requise) -**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n°11-01/DNCMP/DiC/DCMP-MAEP/KKR/2025 du 18 avril 2025 et la fiche d'étude de demande d'autorisation de bon à lancer n°0104/DNCMP/25 du 07 mai 2025
Soumissionnaires	
ETS LE DEFI SCAD, AFRICA BUSINESS CONSTRUCTION, NEW VISION GROUP S.A et AXEL LAEL & FRERES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaire	**Motifs**
NEW VISION GROUP S.A	Non-conformité du bordereau des prix unitaires pour absence de date et du bordereau des prix pour les fournitures à importer pour absence de date.
ETS LE DEFI SCAD	- Non-conformité de la qualification du soumissionnaire pour insuffisance du montant des marchés exécutés et dont les plus élevés sont de l'ordre de 103 996 516 F CFA et de 96 226 249 F CFA contre 155 932 203 F CFA requis par marché. - Absence d'attestation de bonne fin d'exécution pour les deux marchés réalisés. - Absence de plan de charge.
AFRICA BUSINESS CONSTRUCTION	- Des attestations de bonne fin d'exécution présentées au nom du personnel d'encadrement (SANDA Chakirou Deen), aucune d'entre elle n'est du domaine de fournitures et ne porte la mention relative au montant du marché exécuté ;

	- L'attestation de risques professionnels délivrée par SUNU Assurances et valable jusqu'au 13 juillet 2025 pour un montant de 343 050 846 F CFA expire avant la date de validité et de l'exécution de l'offre.	
Attributaire		
Nom :	**AXEL LAEL & FRERES**	
Montant proposé	344 706 102	
Montant évalué (corrigé)	327 470 797	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, des produits d'entretien de véhicules, de documents juridiques et d'ampoules au profit des 3 programmes du MAE sur trois (3) ans (2025 - 2026 - 2027)	
Prix		F CFA TTC
Délai d'exécution	3	ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante prise en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations renseignées dans les tableaux ci-dessus, le soumissionnaire AXEL LAEL & FRERES est déclaré attributaire provisoire du marché relatif à l'accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, des produits d'entretien de véhicules, de documents juridiques et d'ampoules au profit des 3 programmes du MAE sur trois (03) ans (2025 - 2026 - 2027) pour un **montant de trois cents vingt-sept millions quatre cent soixante-dix mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (327 470 797) francs CFA, Toutes Taxes Comprises**.

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 15 minutes.

Fait à Cotonou, le 16 juillet 2025

Ont signé

Président

KINDJI Y. Lucrèce

Rapporteur

Rodrigue DAVITO

Membres

SOTINDJO Ahodé Diane épouse LOKO

AGBOBLI Riphath

LALEYE A. Claudine

KITTI Vital

BOCO Arnaud

KASSINHIN Arnaud

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ETRANGERES
REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
: 01 BP 318 Cotonou
☎: (229) 21 30 09 06; Fax : 21 30 56 81
Web : www.diplomatie.gouv.bj
IFU: 4200901838817

Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou le 29 Juillet 2025

409
N°_____/2025/MAE/PRMP/SP-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau, des produits d'entretien de véhicules, de documents juridiques et d'ampoules au profit des 3 programmes du MAE sur trois (3) ans (2025 - 2026 - 2027)
Type de marché	Fournitures
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)
Délai d'exécution	Trois (03) ans
Référence SIGMaP	F_MAE_109397
Référence de l'organe de contrôle	PV n°2063-07/DNCMP/DSIAS /25 du 22 juillet 2025
Attributaire	**AXEL LAEL & FRERES** Ilot 55, Parcelle H, Maison Florentin TOTIN Tel : 01 97 14 03 04
Montant HT annuel	**92 505 875 F CFA**
Montant HT triennal	**277 517 624 F CFA**
Montant TTC annuel	**109 156 932 F CFA**
Montant TTC triennal	**327 470 797 F CFA**

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES * MAE * PRMP

Lucrèce Y. KINDJI
Personne Responsable des Marchés Publics a.i

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : *Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.*

Lot 1 : L'entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Atlantique Littoral

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : *63 27 00 00 20*

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 6).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 1	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** Lot 1 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Atlantique Littoral ».
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **SAINTE MAIN DE DIEU** - **NASI SARL** - **AHSTON** - **ROMIA SARL** - **KOLA MULTI SERVICES** - **G MONEY** -	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **SAINTE MAIN DE DIEU**	**Méthodologie non conforme** : la méthodologie (aspect technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le nom respect constitue un motif de rejet de rejet de l'offre) proposée n'est ni cohérente, ni conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) notamment le niveau de qualification et de formation du personnel les modalités d'affectation des agents par sites, la description des produits et intrants à utiliser pour les prestations,. …elle n'a proposé aucune technique pour les opérations de dératisation, de démoustication et de désinfection.. **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :…2) Méthodologie d'exécution…… NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre .** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.*** ***Programme d'activité non conforme*** : Le programme d'activité fourni n'est pas conforme à celui du DAO car il comporte à plusieurs endroits le nom du soumissionnaire Sainte Main de DIEU et un mémoire technique. **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....1.Programme d'activité (TDR) signé; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.***
- **NASI SARL**	**Lettre de soumission non valide**: elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. Il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du

	DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est définie comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Garantie de soumission non valide** : elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
- **ROMIA SARL**	**la méthodologie n'est pas conforme (non cohérente) :** La Méthodologie proposée n'est pas cohérente. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre : cohérence et conformité des critères techniques) Elle a mentionné : « **nous devons travailler de manière à préserver l'environnement, surtout que c'est un milieu estudiantin** » « **aucune incinération ne se fera à l'intérieur de l'université** » alors que L'autorité contractante LA POSTE DU

	BENIN SA n'est pas une université. Aussi il y est mentionné que **«nous avons la fiche technique d'intervention qui sera signée par les bénéficiaires une fois par mois et la réunion de la qualité des prestations qui sera organisée une fois par trimestre par le service cadre de vie et d'assainissement de l'autorité contractante »** alors que l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin n'a mentionné nulle part qu'elle dispose d'un service dénommé cadre de vie et d'assainissement et qu'elle tient des réunions d'évaluation trimestre avec ces prestataires. **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :...2) Méthodologie d'exécution..... NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre***
- **KOLA MULTI SERVICES**	**la méthodologie n'est pas conforme (non cohérente)** La méthodologie (aspect technique dont le non respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confere IC 30.2 ' les critères techniques dont le nom respect constitue un motif de rejet de rejet de l'offre) proposée n'est ni cohérente, ni conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) *.Il s'agit entre autres du niveau de qualification et de formation du personnel, le descriptif de l'organisation qui sera mise en place pour assurer les prestations : organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien, effectif des agents d'exécution, modalités d'affectation des agents par sites, la description des produits et intrants à utiliser, le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, fréquence et la nature des taches minimales La technique employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation...* **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :...2) Méthodologie d'exécution..... NB : les critères seront évalués à travers les**

	pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre. **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre*** **La liste du personnel est non conforme :** Elle a cumulé le poste de contrôleur et de superviseur qui sont deux postes différents exigés **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :...5) liste du personnel ..... NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....5) liste du personnel signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre***
- **G MONEY**	L'offre du soumissionnaire est classée deuxième
Attributaire	
Nom	**AHSTON**
Montant proposé	**-18 468.000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-18.468.000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 1**
Prix	**18.468.000 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 1	AHSTON	**18.468.000 HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpt DAF)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : *Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.*

Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux et espaces verts des autres sites de La Poste

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : *63 27 00 00 20*

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 2).

Mode de passation : *Appel d'Offre Ouvert National (AOON)*

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 2	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux et espaces verts des autres sites de La Poste».**
Procédures	
Mode de passation	*Appel d'Offre Ouvert National (AOON)*
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **AHSTON** - **G MONEY SARL** - **IKEASS SARL** - **AU CŒURS DES SERVICES** - **COGEP SARL**	

- **INTER TRAVAUX** - **HOPE MORE**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **IKEASS**	L'offre du soumissionnaire est classé troisième
- **G MONEY SARL**	L'offre du soumissionnaire est classée deuxième
- **COGEP**	1- **La lettre de soumission est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique 2- **la lettre de déclaration de garantie est non conforme** car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
- **AU CŒUR DES SERVICES**	L'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique présentée n'est pas valide car il est daté du 11 février 2025, une date antérieure au lancement de la procédure du DAO qui est le 16 juin 2025. Confère DECISION N° 2024-006/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA DU 16 JANVIER 2024 .
- **HOPE MORE**	**La méthodologie présentée n'est pas conforme** : la méthodologie présentée n'est pas conforme. Elle n'a respecté aucune des exigences de la présentation du DAO énoncé dans le dossier. Non-conformité : la méthodologie aspect technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le nom respect constitue un motif de rejet de rejet de l'offre) proposée n'est pas conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les

	aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) .Il s'agit entre autres du niveau de qualification et de formation du personnel, du descriptif de l'organisation qui sera mise en place pour assurer les prestations : organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien, effectif des agents d'exécution des modalités d'affectation des agents par sites, la description quantitative détaillée du matériel ; la description des produits et intrants à utiliser , la démarche qualité , le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, La liste détaillée du matériel à affecter à l'entretien ménager/entretien des espaces verts/sarclage, désherbage, désensablement, élagage des arbre (selon le cas) et nécessaire pour la réalisation des prestations, fréquence et la nature des taches minimales La employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation **Voir Annexe A-I-2 :** ***Pièces nécessaires pour la conformité technique .....; 2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.***
- **INTER TRAVAUX**	1- **La lettre de soumission est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique 2- **la lettre de déclaration de garantie est non conforme** car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de

	déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**	
Attributaire		
Nom	**-AHSTON**	
Montant proposé	**-36 252 000 FCFA HT**	
Montant évalué (corrigé)	**-36 252 000 FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 Lot 2**	
Prix	**36 252 000 FCFA HT**	
Délai d'exécution	18 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 2	AHSTON	**36 252 000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétronc AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpt DAF)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : ***Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.***

Lot 3 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Mono Couffo

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : ***63 27 00 00 20***

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 3).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 3	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 3 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Mono Couffo**
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **INTER TRAVAUX** - **AFRIQUE ENTRETIEN** - **NASI SARL** - **ECOFAR** - **LUCE DU BENIN** - **G MONEY SARL** - **ARETAS**	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **INTER TRAVAUX**	**La lettre de soumission est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **La lettre de déclaration de garantie est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Voir** : Annexe A-I-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
- **AFRIQUE ENTRETIEN**	- **La méthodologie présentée n'est ni conforme ni cohérente.** La méthodologie (aspect technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre) proposée n'est ni cohérente, ni conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) *.Il s'agit entre autres des modalités d'affectation des agents par sites, la description des produits et intrants à utiliser, le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents,*

	fréquence et la nature des taches minimales La technique employée pour les opérations de dératisation , démoustication et désinsectisation. Il manque de cohérence à plusieurs endroits. C'est le cas par exemple de : point 4 « **horaire d'exécution des prestations » on découvre** un tableau qui ne donne aucune indication sur les horaires de travail mais quelques informations sur la fourniture des produits. Aussi on lit au niveau de la **chronologie des taches détaillées et justification du planning ce qui suit :** « .....les travaux seront répartis en quatre phases à savoir : **phase 1....deuxième étage.....troisième étage....en outre quatrième** phase.... » alors qu'on s'attendait à ce que le soumissionnaire développe les quatre phases annoncées. - **Le programme d'activité (TDR) fourni n'est pas conforme**. Il manque l'expression « **Les niveaux de performance du soumissionnaire retenu feront l'objet d'évaluations régulières et inopinées pour la vérification du respect des engagements prévus au(x) contrat(s) »** **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :1) Programme d'activité TDR, 2) Méthodologie d'exécution..... NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.***
- **NASI SARL**	**La lettre de soumission est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **La lettre de déclaration de garantie est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er,

	l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
- **LUCE DU BENIN**	**la lettre de soumission n'est pas valide car elle** n'a ni renseigné l'étendu des services (le lot à entretenir) ni le délai d'exécution conformément au dossier d'appel d'offres. Confère IC 12.1 « Le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire fourni à la Section II : Formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entraînera le rejet de l'offre. **Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.** » et entête de Formulaire de soumission « [Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre] et au point b « Nous nous engageons à exécuter et achever conformément au dossier d'appel d'offres et aux spécifications techniques et plans, les services ci-après : **[insérer une brève description des services] dans le délai d'exécution de [insérer le délai conformément au dossier d'appel d'offres** **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre**
- **ECOFAR**	L'offre du soumissionnaire est classée deuxième
- **ARETAS**	**Le personnel proposé ne remplit pas les critères de qualification requises** **Personnel d'encadrement : NOUCHET Rodrigue** Au regard de son CV et de l'attestation de travail délivré à Mr NOUCHET, il a été **RESPONSABLE ADMINISTRATIF** (et non contrôleur ou superviseur) sur la période de 2020 à janvier 2024 (soit 4 ans d'expérience et non 5 ans d'expérience) mentionnée pour justifier son expérience et non superviseur ou contrôleur avec une expérience de 5 ans exigé. **Superviseur : ASSIHA Senan Epiphane** Il été contrôleur /superviseur de 2020 à 2025 (soit 6 ans) au regard de son CV et de l'attestation de travail fournis sur trois marchés dont un non conforme (le marché de recrutement de prestataires de service d'entretien de bureau et des espaces au profit des entités de UAC répartis en 28 lots lot 9 : bureaux ENAM et alentours d'un montant de 9.100.269 FCFA TTC soit 7.712.092 FCFA est

	inférieur à 8.173.077 FCFA HT requis) **Contrôleur : AISSEKOU S Diane** Il été **AGENT D'ENTRETIEN** de 2019 à 2025 (6 ans) au regard de son CV et des attestations de travail fournis et non contrôleur ou superviseur des marchés d'entretien pendant une période d'au moins 07 ans dont trois sur des marchés similaires ***exigés dans le DAO.***
Attributaire	
Nom	**G MONEY SARL**
Montant proposé	**-9.900.000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-9.900.000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 3**
Prix	**9.900.000 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 3	G MONEY	**9.900.000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpt DAF)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : ***Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.***

Lot 4 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Zou Collines

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : ***63 27 00 00 20***

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 4).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétronc AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 4	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** Lot 4 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Zou Collines
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **LA GLOIRE DE LA DERNIERE MAISON** - **INTER TRAVAUX** - **SOBECOP** - **ALGIS SERVICES** - **ECOFAR** - **LUCE DU BENIN** - **EULALIUM**	

- **ROMIA SARL** - **KOLA MULTI SERVICES**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **LA GLOIRE DE LA DERNIERE MAISON**	Offre financière classée 5 ème
- **INTER TRAVAUX**	**Lettre de soumission non conforme** la lettre de soumission est non conforme car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Garantie de soumission non conforme :** la lettre de déclaration de garantie est non conforme car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre**
- **ROMIA SARL**	**la méthodologie n'est pas conforme.** La Méthodologie proposée n'est pas cohérente. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre : et conformité des critères techniques) Elle a mentionné : « **nous devons**

	travailler de manière à préserver l'environnement, surtout que c'est un milieu estudiantin » « aucune incinération ne se fera à l'intérieur de l'université » alors que L'autorité contractante LA POSTE DU BENIN SA n'est pas une université. Aussi il y est mentionné que «**nous avons la fiche technique d'intervention qui sera signée par les bénéficiaires une fois par mois et la réunion d'évaluation de la qualité des prestations qui sera organisée une fois par trimestre par le service cadre de vie et d'assainissement de l'autorité contractante** » alors que l'autorité qu'est La Poste du Bénin n'a mentionné nulle part dans le dossier qu'elle dispose d'un service dénommé cadre de vie et d'assainissement et qu'elle tiendra des réunions d'évaluation par trimestre avec ces prestataires. **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :...2) Méthodologie d'exécution..... NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre***
- **ALGIS SERVICES**	Offre financière classée 2 éme
- **ECOFAR**	Offre financière classée 4 éme
- **EULALIUM**	Offre financière classée 2 éme
- **LUCE DU BENIN**	**Lettre de soumission non conforme** la lettre de soumission est non conforme car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Garantie de soumission non conforme** la lettre de déclaration de garantie est non conforme car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne

	physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée …… 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre**
- **KOLA MULTI SERVICES**	**1- La méthodologie n'est pas cohérente.** la méthodologie aspect technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confère IC 30.2 : les critères techniques dont le nom respect constitue un motif de rejet de rejet de l'offre) proposée n'est ni cohérente, ni conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) *.Il s'agit entre autres de le niveau de qualification et de formation du personnel , le descriptif de l'organisation qui sera mise en place pour assurer les prestations : organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien, effectif des agents d'exécution, modalités d'affectation des agents par sites, la description des produits et intrants à utiliser , le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, fréquence et la nature des taches minimales La technique employée pour les opérations de dératisation , démoustication et désinsectisation…* **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :…2) Méthodologie d'exécution…… NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique ……2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre*** **2- La liste du personnel est non conforme :** Elle a cumulé le poste de contrôleur et de superviseur qui sont deux postes différents exigés **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :…5) liste du personnel …… NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique ……5) liste du personnel signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre***

Attributaire	
Nom	**SOBECOP**
Montant proposé	**-15 120.000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-15.120.000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 4 :** Lot 4 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Zou Collines
Prix	**15.120.000 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 4	SOBECOP	**15.120.000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpt DAF)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : ***Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.***

Lot 5 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Ouémé Plateau

Source de financement : ***BUDGET AUTONOME***

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : ***63 27 00 00 20***

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 5).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 5	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** LOT 5 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Ouémé Plateau».
Procédures	
Mode de passation	*Appel d'Offre Ouvert National (AOON)*
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **LA GLOIRE DE LA DERNIERE MAISON (GDM)** - **COGEP SARL** - **AFRIQUE ENTRETIEN** - **AHSTON**	

- **AZMAG SERVICES**
- **ROMIA SARL**
- **ARETAS**

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **COGEP**	- **La lettre de soumission est non conforme** car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. - **la lettre de déclaration de garantie est non conforme** car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique **Voir :** Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre**
- **AFRIQUE ENTRETIEN**	**La méthodologie présentée n'est ni conforme ni cohérente.** La méthodologie (aspect technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre. (Confère IC 30.2 ' les critères techniques dont le nom respect constitue un motif de rejet de rejet de l'offre)

	proposée n'est ni cohérente, ni conforme aux exigences du dossier. Elle n'a pas abordé les aspects essentiels exigés et décrits dans les formulaires de présentation de l'offre technique (Confère formulaires de présentation de l'offre technique page 90 du DAO qui a indiqué les renseignements et détails attendus des soumissionnaires) *.Il s'agit entre autres des modalités d'affectation des agents par sites, la description des produits et intrants à utiliser, le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, fréquence et la nature des taches minimales La technique employée pour les opérations de dératisation , démoustication et désinsectisation.* Il manque de cohérence à plusieurs endroits. C'est le cas par exemple de : point 4 « **horaire d'exécution des prestations » on découvre** un tableau qui ne donne aucune indication sur les horaires de travail mais quelques informations la fourniture des produits. Aussi on lit au niveau de la **des taches détaillées et justification du planning ce qui suit :** « .....les travaux seront répartis en quatre phases à savoir : **phase 1....deuxième étage.....troisième étage....en outre quatrième** phase.... » alors qu'on s'attendait à ce que le soumissionnaire développe les quatre phases annoncées.. **<u>Le programme d'activité (TDR) fourni n'est pas conforme</u>** : Il manque l'expression « **Les niveaux de performance du soumissionnaire retenu feront l'objet d'évaluations régulières et inopinées pour la vérification du respect des engagements prévus au(x) contrat(s) »** **Voir IC.30.2 Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre, sont :...2) Méthodologie d'exécution..... NB : les critères seront évalués à travers les pièces ci-dessus, par rapport à leur cohérence et leur conformité aux exigences du dossier d'appel d'offre.** **Voir Annexe A-I-2 : Pièces nécessaires *pour la conformité technique .....2. Méthodologie d'exécution signée; NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre*** - **AHSTON** — Il n'a pas fourni l'attestation de travail du contrôleur - **AZMAG** — - Engagement sur l'honneur produit ne comporte pas l'effectif du personnel à mettre à la disposition de l'autorité contractante. - L'assurance risque professionnel fournie n'est pas prise dans le cadre ce marché - **ROMIA SARL** — **la méthodologie n'est pas conforme.**

	un non conforme (le marché de recrutement de prestataires de service d'entretien de bureau et des espaces au profit des entités de UAC répartis en 28 lots lot 9 : bureaux ENAM et alentours d'un montant de 9.100.269 FCFA TTC soit 7.712.092 FCFA inférieur à 10.625.000 FCFA HT.

Attributaire	
Nom	**LA GLOIRE DE LA DERNIERE MAISON**
Montant proposé	**-14. 149.836 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-14.149.836 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** **Lot 5**
Prix	**14.149.836 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 5	LA GLOIRE DE LA DERNIERE MAISON	**14.149.836 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : ***Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.***

Lot 6 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Atacora Donga

Source de financement : ***BUDGET AUTONOME***

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : *63 27 00 00 20*

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 6).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 6	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** Lot 6 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Atacora Donga ».
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **IKEASS SARL** - **SOBECOP** - **ECOFAR**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

- **IKEASS**	L'offre du soumissionnaire est classé troisième
- **SOBECOP**	Il n'a pas fourni l'attestation de disponibilité du personnel d'encadrement et du superviseur
Attributaire	
Nom	**ECOFAR**
Montant proposé	**-10.260.000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-10.260.000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 Lot 6**
Prix	**10.260.000 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 7	**ECOFAR**	**10.260.000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpte DAF)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°005/PRMP/S-PRMP/ du 16/06/2025

Objet : *Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026.*

« Lot 7 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Borgou Alibori. »

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025-2026*

Imputation budgétaire : *63 27 00 00 20*

Commencé le *14/07/2025*
Achevé le *16/07/2025*

Juillet 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N°005/PRMP/S-PRMP du 16/06/2025 relatif à l'Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 (lot 7).

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 16 juillet à 16 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service: *N°078/LPB/PRMP/SPRMP du 03 juillet 2025.*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Pétrone AVAHOUNZO (Rpt DAG)
- Membres :
- Cyrille LOKONON (Rpt DAF)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 7	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026** « Lot 7 : entretien et le nettoyage des locaux et espaces verts des agences de la délégation Borgou Alibori ».
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°151/CCMP/LPB/2025 du 16 juin 2025
Soumissionnaire en liste	
- **IKEASS SARL** - **ALGIS SERVICES** - **RED INTERNATIONAL**	

- **EULALIUM**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **IKEASS**	L'offre du soumissionnaire est classé troisième
- **EULALIUM**	L'offre du soumissionnaire est classée deuxième
- **RED INTERNATIONAL**	L'offre du soumissionnaire est rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission et de la garantie de soumission. • la lettre de soumission est non conforme car elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique • la lettre de déclaration de garantie est non conforme car elle est adressé à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin **et non à** l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la déclaration de garantie présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. **Voir** : Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre 1. Lettre de soumission datée, signée et cachetée ..... 4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie NB : **La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre**
Attributaire	

Nom	**ALGIS SERVICES**
Montant proposé	**-12.420.000 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**-12.420.000 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour le recrutement des prestataires pour l'entretien et nettoyage des locaux et espaces verts de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026**
Prix	**12.420.000 FCFA HT**
Délai d'exécution	18 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 7	ALGIS SERVICES	**12. 420.000 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30.

Fait à Cotonou, le 16/07/2025

Le Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Le Rapporteur (Rpt DAG)

Pétrone AVAHOUNZO

Les membres

Cyrille LOKONON(Rpt DAF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
+ 229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

PROJET DE SEDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS AU BENIN (ProSeR)

****

Publication de l'attribution provisoire du marché relatif à la construction d'un hangar pour entreposage d'unité mobile de traitement de semence puis réfection complémentaire et aménagement d'un parking pour le compte du ProoCIVA et du ProSeR (Lot 1 et 2).

SOUMISSIONNAIRES A L'OUVERTURE DES OFFRE S FINANCIERES	
Lot 1 : Travaux de construction d'un hangar pour entreposage d'unité mobile de traitement de semence	
- CHABO & FRERES ; - KARIO BAT; - CICA AIDHATH	
Soumissionnaire écarté	**Motifs**
CHABO & FRERES	Le montant de l'offre est supérieur à celui de l'attributaire
CICA AIDHATH	Offre non conforme dû à l'absence du calendrier de construction signé
Attributaire	
Nom	KARIO BAT
Montant attribué	**Cinq millions cent soixante-quatorze mille cent trente-sept (5.174.137) F CFA Toutes Taxes Comprises**
Lot 2 : Travaux de réfection complémentaire du bâtiment abritant l'Unité de Gestion du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin, de construction d'un parking pour véhicule et de réfection d'un bâtiment abritant une antenne auprès des ATDA	
- CHABO & FRERES ; - KARIO BAT; - CICA AIDHATH	
Soumissionnaires écartés	**Motifs**
CHABO & FRERES	Le montant de l'offre est supérieur à celui de l'attributaire
CICA AIDHATH	Offre non conforme dû à l'absence du calendrier de construction signé
Attributaire	
Nom	KARIO BAT
Montant attribué	**Soixante-seize millions cent quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-cinq (76 184 155) FCFA Toutes Taxes Comprises**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Florent LOCOUNYO
Personne Responsable
des Marchés Publics

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
+ 229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Cotonou, le 22/05/2025

BORDEREAU
DES PIECES ADRESSEES
A
Monsieur le Préfet du Département du Littoral

N°1109 /MAEP/PRMP/Se

COTONOU

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATION
01	02	Avis de publication de l'attribution provisoire de la DRP n°045/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 26 décembre 2024 relatif aux travaux de construction d'un hangar pour entreposage d'unité mobile de traitement de semence puis réfection complémentaire et aménagement d'un parking pour le compte du ProoCIVA et du ProSeR.	**Pour affichage**

Florent HOUNYO
Personne Responsable
des Marchés Publics

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
+ 229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Cotonou, le 22/05/2025

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A

Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Bénin (CMAB)

COTONOU

N°1608 /MAEP/PRMP/SE

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATION
01	02	Avis de publication de l'attribution provisoire de la DRP n°045/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 26 décembre 2024 relatif aux travaux de construction d'un hangar pour entreposage d'unité mobile de traitement de semence puis réfection complémentaire et aménagement d'un parking pour le compte du ProoCIVA et du ProSeR.	**Pour affichage**

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
La Personne Responsable des Marchés Publics

Florent HOUNYO
Personne Responsable des Marchés Publics

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 10 87
+ 229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Cotonou, le 22/09/2025

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A

Madame la Coordonnatrice du ProSeR

COTONOU

N°1407 /MAEP/PRMP/Se

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATION
01	02	Avis de publication de l'attribution provisoire de la DRP n°045/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 26 décembre 2024 relatif aux travaux de construction d'un hangar pour entreposage d'unité mobile de traitement de semence puis réfection complémentaire et aménagement d'un parking pour le compte du ProoCIVA et du ProSeR.	**Pour affichage**

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche — Personne Responsable des Marchés Publics — La Personne Responsable

Florent HOUNYO
Personne Responsable des Marchés Publics

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

MARCHÉ DE FOURNITURES

PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis de Demande de Renseignement et de Prix (DRP)
N°032/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2025 du 18/06/2025

Objet Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (Relance)

Référence SIGMAP : F_DPIO_100835

Source de financement : *Budget national*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *05500201323023000200030710942639 1*

Commencé le *24/07/2025*
Achevé le *24/07/2025*

Juillet 2025

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (Relance)

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi vingt-quatre juillet à 11 heures 00 minute, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) s'est réuni pour procéder à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°033/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 1er juillet 2025, les cadres dont les noms suivent :

- **Présidente** : **Mondoukpè H. FADONOUGBO**, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC
- **Rapporteur** : **Martin AHOGNIDJE**,
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	**Mohamed SALIFOU**	Représentant de la Directrice des Programmations d'innovation Ouverte	Avec voix délibérative
	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (Relance)**
Procédures	
Mode de passation	**Demande de Renseignement et de Prix**

Justification	**Non requis**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 0605-04/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 12 juin 2025.
Soumissionnaires	
- GENERAL INVASION SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
NEANT	NEANT
Attributaire	
Nom	GENERAL INVASION SARL
Montant proposé	25 994 943 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	25 994 943 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (Relance)
Prix	25 994 943 F CFA TTC
Délai d'exécution	01 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du marché	Attributaire	Montant
Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (Relance)- lot n° 1	GENERAL INVASION SARL	Vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-trois (25 994 943) F CFA TTC

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, 24/07/2025

La présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Le rapporteur

Martin AHOGNIDJE

Les membres

Mohamed SALIFOU

Charlebon SOUKPO



Rubrique

ution de liste restreinte pour les demandes de

MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

TEL: 00229 20 21 37 42
01 BP: 181 PORTO-NOVO
Email: pref.portonovo@gouv.bj

DEPARTEMENT DE L'OUEME
PREFECTURE DE PORTO-NOVO

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

REPERTOIRE ACTUALISE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA PREFECTURE DE PORTO-NOVO POUR LE COMPTE DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE 2025

Au terme de l'évaluation des manifestations reçues en réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N° 10/020/PDO/PRMP/SPMP du 14 juillet 2025 relatives à l'actualisation de la liste de candidats potentiels pour l'exécution des commandes publiques en procédure de demande de cotation et de seuil de dispense au profit de la Préfecture de Porto-Novo, la présence liste est établie.

La liste des fournisseurs et prestataires agréés se présente comme suit :

Scanné avec CamScanner

REPERTOIRE ACTUALISE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA PREFECTURE DE PORTO-NOVO POUR LE COMPTE DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE 2025

N°	Raison Sociale	Nom et prénoms du Fournisseur	REFERENCE RCCM	Adresse complète		Domaine d'activité		
				SIEGE SOCIAL	TELEPHONE	les marchés de fournitures	les marchés de prestations de services	les marchés de travaux
1	RELAIS INTERNATIONAL	DJIHOUESSI Ep SEDOGBO Affiavi Philomène	RB/PN/15 A 1793	ILOT : 111-d, Qtier: Dodji, BP 2101 Porto-Novo Bénin	0120224027	NON	OUI	NON
2	ROXIA CORPORATION	TOURE Sèfou Deen	RB/PNO/16 B 1429	ILOT 3-560 Qtier Djègan-Kpèvi parcelle A1, maison SEFOU DEEN TOURE	0197853160	OUI	OUI	NON
3	NOUVELLE ECRITURE	GODONOU EP. AVAHOUIN	RB/PORTO-NOVO-08-A-145	ILOT : 581, Maison AVAHOUIN Blaise,4ème arrondissment, DJEGAN KPEVI	0197086539	OUI	NON	NON
4	CHEZ ELLE	VIDINHOUEDE Julien Nounagnon	RB/PNO/08AB 162	ILOT : C/SB-M/VIDINHOUEDE Qtier Tchaada, Ifangni Bénin	0196293400	NON	OUI	NON
5	MOUAK SERVICE	AKADIRI Moumine Adéchina	RB/PNO/22 A 35367	ILOT : 509, Parcelle: C/SB, maison: Lassissi AKADIRI, Ouémé, Porto-Novo 2 Agbokou 2	0196263654	OUI	NON	NON
6	BACH-LAND BUILDING	SEFANDE BASSIRATOU ASMAM	RB/PNO/17 A 4859	ILOT : C/SB- M/ARIBIYAN BHIKI, Qtier Idjiboro, Sakété Bénin	0197969973	OUI	NON	NON
7	LA PLENITUDE-AIGM	AMIDOU Ibilola Générose Modeste	RB/PNO/15 A 2936 (ancien n°: RB/PN/11-A-932)	ILOT : C/SB Qtier Atchoubi, BP: 94 Kétou Bénin	0197158211	NON	OUI	NON
8	ROYAL EAGLE BUSINESS	ADJAGBE SALIMATOU ADJOKE	RB/PNO/24 B 5522	ILOT : C/SB, Qtier: Wèkè, Adjarra	0158743567	OUI	NON	NON
9	Ets LA JOIE PLUS	KONDO Alidou	RB/PNO/11-A-907	ILOT : 3-307-IT M/KONKO Alidou, Qtier Hlogou, 01 BP 1777 Porto-Novo Bénin	0197872266	OUI	NON	NON
10	Ets MC - TRADE	HOVEMEHOU Mahoutin Christine	RB/PN/14 A 1606	ILOT : C/SB, Parcelle M/HOVEMEHOU Alohoutadé, maison, Guévié-Sabako, Porto-Novo	0197765200	OUI	NON	NON

Scanné avec CamScanner

N°	Raison Sociale	Nom et prénoms du Fournisseur	REFERENCE RCCM	Adresse complète		Domaine d'activité		
				SIEGE SOCIAL	TELEPHONE	les marchés de fournitures	les marchés de prestations de services	les marchés de travaux
11	HP GROUP SARL	HOUNKPONOU NOUDEHOUENOU Prudence	RB/PNO/12 B 983	ILOT : 2-195-BG, Qtier Agbokou, Porto-Novo Bénin	0197683007	OUI	NON	NON
12	ELODIE GT	BOME Victor	RB ABOMEY 2010-A-89	Abomey, Zassa Ilot MS. AWOSSIGANDE Bomè	0196367751	OUI	OUI	OUI
13	ETS LOHAHOUEDE ET FILS	TOKIN SIDONIE	RB/ABY/10-A-33	GBANHICON MS LOHAHOUEDE SEVERIN BOHICON	0196458511	OUI	OUI	OUI
14	ADORAMA	GBADO Augustine	COTONOU RB/COT/24 A 99203	Ilôt 1051, parcelle E, Maison Joseph GBADO, Littoral, Cotonou, 6ème Arr, Djidjè Aichedji	0155811563	OUI	OUI	NON
15	EN/SE BGL.	BOSSIKPONNON Eugénie	RB ABOMEY 2008-A-191	MS HOUNTONDJI, ABOMEY, ZOU	0195250300	NON	NON	OUI
16	IMPRIMERIE ARTS INDUS	AÏKPE François	RB/PNO/15 A 2419	Ilot: 4-153-J, Quartier Tokpota 1, Porto-Novo Bénin	0197110741	OUI	NON	NON
17	BENI MAHOUGNON	DOSSOU-YOVO Bénédicte Rosine Afiavi	RB/COT/21 A 66062	Ilôt 1392, parcelle G, Maison Cyrille DOSSOU-YOVO, Gbèdagba, 8ème Arr Cotonou	0197808141	OUI	OUI	OUI
18	SOLEIL LEVANT KHALILATH	OLALOUYI Sikiratou Alakè	RB/PN/15 A 1839	Ilôt C/SB, Qtier Dodji, Porto-Novo	0197114594	OUI	OUI	OUI
19	BLISS	FADEGNON BRENDA EGBEDODE AMANDINE	RB/COT/23 A 95112	Ilôt carré 801, parcelle L, Maison HENRI ASSOGBA, Hindé Nord, Cotonou, 6ème arr	0197375117	OUI	OUI	NON
20	GARAGE COSSI	TOKPOHOZIN Cossi Jean	RB/PN/02 A 0184	Ilôt 1-82-"N"-M/AVAGBO Dj., Qtier Avakpa Kpota, Porto-Novo	0197473528	NON	OUI	NON
21	GRACE A DIEU (GGD)	FASSINOU Afagnon Jérôme	RB/PNO/01 A 0059	Ilôt C/SB M/FASSINOU A. Jérôme, Qtier Gouako-Kotoclomè, Akpro Missérété Bénin	0197814500	NON	OUI	OUI

Scanné avec CamScanner

N°	Raison Sociale	Nom et prénoms du Fournisseur	REFERENCE RCCM	Adresse complète		Domaine d'activité		
				SIEGE SOCIAL	TELEPHONE	les marchés de fournitures	les marchés de prestations de services	les marchés de travaux
22	SEDE FT	BOKO KPEVI FLORA YELOGNISE SEDE	RB/COT/23 A 94949	Ilôt 1026, parcelle A, Maison MECHO BERNARD TANKAYA, LITTORAL, COTONOU, 7ème arr, FIGNON SIKE, Djidje maison Tankaya Metcho Bernard	0164025484	OUI	OUI	OUI
23	EMMA CHRIST	MONTCHO Toundé Djomion Emmanuel	RB/PNO/20 A 16374	Ilôt 98, Maison PAUL MONTCHO, Akpakanmè, Akpro Missérété	0195021203	OUI	OUI	OUI
24	MULTI SERVICES DU BENIN	OURO-DJERI IKBAL	RB/ABC/23 B 6253	Ilôt 10, Qtier Zopah, Parcelle A, Maison KABIROU GBADAMASSI	0195253606	OUI	OUI	OUI
25	BERACA INN PLUS	TCHOBO VALERE DEHOUEGNON	RB/COT/23 B 36290	Ilôt 490, Qtier Jéricho Sud, Cotonou Bénin	0194207187	OUI	OUI	NON
26	DIEU MERCI DIT OCHE OLOUWA	GAFARI Kalilou Akinyèmi	RB/PNO/17 A 5526 (Ancien no: 08 - A - 637)	Ilot: 1-267-A, Quartier Kpota-Sandodo, Porto-Novo Bénin	0197760652	NON	OUI	NON
27	JARDIN DES DELICES PLUS	AMADOU BASSITOU ADJADI AYANDOLA	RB/PNO/23 A 41080	Ilot: 878-B, Quartier Dowa, Porto-Novo Bénin	01967547060	NON	OUI	NON
28	DIEU MERCI WAA PLUS	WANVOEYI YASMIN VIDJANNAGNI	RB/PNO/21 A 21071	Ilôt C/SB, Maison AMINATOU GNONNAN, Dossouvie, Adjarra, Honvié	0196032520	OUI	OUI	NON
29	ECO SERVICES PLUS	LOHAHOUEDE MAHOUGNON HILARION	RB/COT/22-A-80272	ILOT 6171 PARCELLE C COTONOU 13E ARR MS GBADESSI SEVERIN	57568537	OUI	OUI	OUI

La PRMP, Préfecture Porto-Novo,

Le Secrétaire Permanent,

Jobert C. I. GOUDJINOU

Bienvenu M. ADANKON

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE PARAKOU

REPUBLIQUE DU BENIN

BP 44 Parakou
BENIN
Tél +229 23 60 00 17
contact.parakou@mairie.bj

REPERTOIRE DES PRESTATAIRES DE LA COMMUNE DE PARAKOU

2er SEMESTRE DE L'ANNEE 2025

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
1	**IGBALA-ONG**	PARAKOU /BENIN Qtier DOPKAROU Tél : 01 96 16 00 90 Email :	Alphabétisation et éducation des enfants, éducation alternative, éducation santé maternelle et juvénile, formation professionnelle, assainissement et hygiène de base, lutte contre le trafic des mineurs, promotion de la parité homme/femme,.....	IFU: 6201701641308 N° 2009/0317/PDBA.SG/SAG/DASCSR-Assoc RIB : 384250574010 NSIA Cotonou	CREE EN 2009
2	**BESA-ONG**	Parakou/BENIN Qtier : Dokparou Tél :01 95 91 22 33 01BP :2712 RP COTONOU	OBJECTIF : contribution à l'éducation de toutes les couches sociales, la promotion de la santé et l'hygiène publique, l'assainissement et la protection de l'environnement, l'alphabétisation de toutes les couches sociales.....	IFU: 6201200698704 N° 2004/0024/DEP-ALT-LITT/SG-SAGAssoc RIB : 003808624101 coris banque	CREE EN 2004

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
3	**ETS BETA-CONSEILS**	COTONOU/BENIN Qtier:VOSSA Tél:01 62 61 21 74 Email : batafilybtp@gmail.com	Bureau d'étude, étude et control, tout travaux de BTP, immobilier, entretien, commerce général, divers	IFU: 0202470191109 N°RCCM RB/COT/24 A 102611 RIB :	CREE EN 2024
4	**STE AYODE REVOLUTION**	Quartier: Cotonou /BENIN Qtier : Sénandé Sèkon Tél:00229 01 69 37 80 72 Email: ayodesarl@gmail.com	Importation de matériaux de Construction, de Bâtiments et Travaux Publics, Assainissement, formation des agents dans divers domaine, prestations Informatiques, Commerce Général et Divers...	IFU: 3202580017720 N°RCCM RB/COT/25 B 39651 RIB :	CREE EN 2025
5	**IBILE-ONG**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : Gah-non Tél: 01 66 88 05 90 Email ibile2012ong@gmail.com	Objectif : Promouvoir les langues nationales, Promouvoir l'alphabétisation des personnes de tout âges, Accompagné le fonctionnement des écoles sociocommunautaire dans les zones difficiles d'accès, Lutter contre les maladies endémiques à travers les actions d'hygiènes élémentaires, Contribuer à la protection de l'environnement, Accompagné les artisans à travers l'apprentissage moderne...	IFU:3202461476409 N°2012/095/PDBA/SAG/BA SCCS RIB :	CREE EN 2012

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
6	**ONG JUSTE UN REGARD**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : Tranza Tél: 01 94 22 82 55 Email: ongjusteunregard@gmail.com	Objectif :Promouvoir l'entrepreneuriat agricole féminin, promouvoir le droit des filles et des femmes au sein de la société et réduire le taux de marginalisation et de discrimination extrême des enfants porteurs de handicap, accompagner les orphelins et les centres d'accueil et de protection des enfants dans la prise en charge des enfants.....	IFU: 6202113792445 N°2021-4/105/PDB/SG/SAG/SA RIB :	CREE EN 2021
7	**APIC-ONG**	Quartier: Kpébié, Parakou/BENIN Tél: 01 97 77 90 63/ 01 97 32 20 77 Email: latchanaali@gmail.com	MISSION : Promouvoir l'entreprenariat rural respectueux de l'environnement, Développer les capacités d'auto-financement d'organisation de gestion de planification d'exécution et de suivi évaluation des activités de bases parténaires,Soutenir les mécanismes fonctionnels/opérationnels d'échange entre organisations de base....	IFU: 6201001903007 N°97/131/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC RIB :	CREE EN 1995
8	**STE SATI SARL**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : BAKA NORD Tél: 01 96 26 15 96 Email: satisarl@gmail.com	Achat et vente de tissure, l'installation de tout système de transformation de produit tropicaux, vente et distribution	IFU: 3202112657156 N°RCCM RB/PKO/21 B 546 RIB :000087271001 CCEI BANK BENIN	CREE EN 2021

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
			de produit électroménagère, l'importation et la vente de matériaux de construction toute électrique et divers article de plomberie et matérielles électroniques...		
9	**STE SATI SARL**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : BAKA NORD Tél: 01 96 26 15 96 Email: satisarl@gmail.com	Toute activités de rénovation, de construction de bâtiment et travaux public, BTP, génie civil, exécution d'ouvrage d'art, conception et la réalisation des travaux de finition, de décoration bâtiment, route et travaux public, d'assainissement.....	IFU: 3202112657156 N°RCCM RB/PKO/21 B 546 RIB :000087271001 CCEI BANK BENIN	CREE EN 2021
10	**STE SATI BTP**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : Banikani Tél: 01 67 92 57 46 Email: satibtp6@gmail.com	Bâtiment et travaux public-assainissement, fourniture de bureaux,	IFU: 1201201514805 N°RCCM RB/PKOU/2012 A 298 RIB :01012250851430020 DIAMOND BANQUE BENIN	CREE EN 2012
11	**STE GBMV SARL**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : Camp Adagbe Tél: 01 97 77 56 51 Email: gbmvsarl@gmail.com	Toutes prestations, étude contrôle et suivi des travaux BTP....	IFU: 3202113345280 N°RCCM RB/PKO/21 B 624 RIB :	CREE EN 2021
12	**STE SAV/Se Sourou**	Quartier: Parakou /BENIN Qtier : Zongo2 Tél: 01 97 40 98 90 Email:	Bâtiment et travaux public, étude contrôle et suivi des travaux BTP	IFU: 3202113345280 N°RCCM RB/PK/13 B 23 RIB :009917820013 BOA BENIN	CREE EN 2013
13	**ETS MAHOUSSI OKE BTP**	Quartier: Glazoué/BENIN Tél: 01 96 61 05 15 Email: togbetomar@gmail.com	Etudes, contrôle et suivi des travaux de BTP, achat et vente de produit alimentaire, bureautique,	IFU: 0202544924121 N°RCCM RB/ABY/25 A 31487 RIB :	CREE EN 2025

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
			fourniture de matériels et consommable informatique, génie électrique et maintenance informatique, gestion des déchets et de la salubrité, entretien et nettoyage, étude suivi et contrôle de projet.....		
14	**ETS VITA**	Quartier: Banikanni/Parakou/BENIN Tél: 01 60 13 31 90 Email: vadjitore@gmail.com	Assainissement, voirie et gestion des déchets, fourniture de bureaux, bureautique, entretien et nettoyage des locaux, installation de vidéo de surveillance, BTP, génie civil, géni électrique, réseau informatiques, maintenance de réseau électrique.....	IFU: 0202214396972 N°RCCM RB/PKO/23 A 16939 RIB :	CREE EN 2023
15	**BUPDOS-ONG**	Quartier: Agonkanmey-Togoudo/Abomey-Calavi/BENIN Tél:01 21 35 22 09 Email	Santé Communautaire, education, protection social, artisanat, environnement et changement climatique, autonomisation des couches vulnérables, droits et santé de la reproduction.....	IFU: 6201100727800 N° 2020/007/MISP/DC/SGM/DAIC/SC-Assoc/SA RIB :	CREE EN 2020
16	**ONG FeD**	Quartier: Zongo/Parakou/BENIN Tél: 01 94 06 41 74/ 01 96 14 22 41	Promouvoir l'autonomisation des femmes, promouvoir l'accès à l'éducation des femmes et des jeunes	IFU:0202224294241 N°2025/259/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA RIB :	CREE EN 2025

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
		Email: femmeetdeveloppement24@gmail.com	filles, contribuer à l'amélioration de la santé des communautés et de la femme, sensibiliser et initier les communautés à des pratiques respectueuses de l'environnement pour garantir un avenir viable, promouvoir l'égalité des sexes en combattant les discriminations de genre et défendre les droits des femmes dans toutes les sphères de la société....		
17	**ONG FeD**	Quartier: Zongo/Parakou/BENIN Tél: 01 94 06 41 74/ 01 96 14 22 41 Email: femmeetdeveloppement24@gmail.com	Promouvoir l'autonomisation des femmes, promouvoir l'accès à l'éducation des femmes et des jeunes filles, contribuer à l'amélioration de la santé des communautés et de la femme, sensibiliser et initier les communautés à des pratiques respectueuses de l'environnement pour garantir un avenir viable, promouvoir l'égalité des sexes en combattant les discriminations de genre et défendre les droits des femmes dans toutes les sphères de la société....	IFU:0202224294241 N°2025/259/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA RIB :OU	CREE EN 2025

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
18	**ONG FeD**	Quartier: Zongo/Parakou/BENIN Tél: 01 94 06 41 74/ 01 96 14 22 41 Email: femmeetdeveloppement24@gmail.com	Promouvoir l'autonomisation des femmes, promouvoir l'accès à l'éducation des femmes et des jeunes filles, contribuer à l'amélioration de la santé des communautés et de la femme, sensibiliser et initier les communautés à des pratiques respectueuses de l'environnement pour garantir un avenir viable, promouvoir l'égalité des sexes en combattant les discriminations de genre et défendre les droits des femmes dans toutes les sphères de la société....	IFU:0202224294241 N°2025/259/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA RIB :OU	CREE EN 2025
19	**STE DONA SERVICE ET INGENERIE**	Quartier:BAKA/ Parakou/Bénin Tél:01 45 45 55 70 Email:	Prestations intellectuelles Etude contrôle et suivi des travaux de BTP, tout travaux d'ingénieries informatique et développement d'application...	IFU: 0202112657103 N°RCCM RB/PKO/25 B 1324 RIB :	CREE EN 2025
20	**STE RESERVOIR PATNERS & FINANCES**	Quartier: AÏDJEDO/Cotonou/Bénin Tél:01 95 30 30 16 Email:	Prestation de service	IFU: N°RCCM RB/COT/13 B 10032 RIB :	CREE EN 2013
21	**SEVO André**	Quartier:Hlazounto/Cotonou/Bénin Tél:01 95 30 30 16 Email: sevoandre@gmail.com	Prestation intellectuelle	IFU: 1201407941805 N° passe port 23PP28492 RIB:	CREE EN

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
22	**STE LOGISTIQUE ET TRAVAUX EN AFRIQUE**	Quartier: AÏDJEDO/Cotonou/Bénin Tél:01 95 30 30 16 Email:	Importations de matériel informatiques, bureautique	IFU: 3201810206322 N°RCCM RB/COT/18 B 20669 RIB:	CREE EN 2018
23	**ETS ATP OLA SERVICE**	Quartier:Albarika/Parakou/Bénin Tél: 01 97 70 50 39 Email:toyinprospera@gmail.com	Service bureautique, gardiennage, entretien, BTP, assainissement, réalisation de piste rurale, prestation divers....	IFU: 1201642985706 N°RCCM RB/PKO/ 16 A 2709 RIB:	CREE EN 2016
24	**ETS FAMO**	Quartier: Zongo/Parakou/Bénin Tél: 01 97 75 07 68 Email: ttotokilo@gmail.com	Service bureautique, assainissement, prestation de service, BTP, autre prestation...	IFU: 0202466150176 N°RCCM RB/PKO/24 A 22950 RIB:	CREE EN 2024
25	**ETS KBP BUSINESS**	Quartier: Camp Adagbe/Parakou/Bénin Tél: 01 66 19 72 20 Email:kontibiffe@gmail.com	Assainissement, entretien, gardiennage, prestation divers, BTP.....	IFU: 0202011304193 N°RCCM RB/PKO/ 22 A 16114 RIB	CREE EN 2022
26	**STE AGS**	Quartier:Dogoudo/Allada/Bénin Tél: 01 61 89 59 97 Email:	Suivi évaluation des projets et programme, conception, étude et réalisation de tout travaux public et privé...	IFU: N°RCCM RB/ABC/25 B 9187 RIB:	CREE EN 2025
27	**SOUKOSSI A. Arstophane**	Quartier: Abomey-Calavi/Benin Tél:01 96 52 92 30 Email: avoaristophane@gmail.com	Consultant indépendant	IFU:0202012175982 N°passe port B0761480 RIB:	CREE EN
28	**STE BETED SARL**	Quartier:Gouako-Kotoclamè/Missérété/BENIN Tél:01 97 95 64 30 Email: betedsarl@yahoo.com	BTP, ingénierie, aménagement du territoire, assainissement, conception, maitrise d'ouvrage publique et privée, accessoire et consommables informatique....	IFU:3201910559097 N°RCCM RB/PNO/ 19 B 2343 RIB:	CREE EN 2019

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
29	**STE A-Z INGENIERIE SARL**	Quartier:TAKON-ZONGO/Lokossa/BENIN Tél: 01 94 50 91 83 Email: az-ingenerie@yahoo.com	BTP ? géni civil, assainissement, informatique et consommable, prestation de service, commerce général et divers...	IFU:3201641163912 N°RCCM RB/lokossa/15 B 667 RIB:	CREE EN 2015
30	**STE ECG- GC SARL**	Quartier: Agori/Abomey-calavi/Benin Tél:01 98 92 73 90 Email: ecggc01@gmail.com	Génie civil	IFU:3201710189282 N°RCCM RB/ABC/17 B 1954 RIB:	CREE EN 2017
31	**ETS IB CONSULTING**	Quartier:Ayimèvo/Abomey-Calavi/ Benin Tél:01 97 33 39 31 Email: ibmistu@yahoo.fr	Etude, contrôle de gestion, BTP, consultation en finance et comptabilité...	IFU: 1201201370704 N°RCCM RB/ABC/14 A 875 RIB:	CREE EN 2014
32	**STE SIMED GROUP SARL**	Quartier: Tankpè Parana/ Abomey-calavi/ Benin Tél:01 97 75 91 20 Email: simedgroupbj@gmail.com	Etude ingénierie, appui-conseil, réalisation d'infrastructures, assainissement de l'environnement et aménagement du territoire.....	IFU: 3201641244012 N°RCCM RB/ABC/16 B 1026 RIB:	CREE EN 2016
33	**ETS 2 HA GROUPE**	Quartier:Godomey/Abomey-Calavi/Benin Tél:01 97 61 67 02 Email:	Etude de contrôle technique, étude et recherche, divers prestations de service, BTP....	IFU: N°RCCM RB/ABC/14 A 1277 RIB:	CREE EN 2014
34	**ETS LABEL CONSEIL**	Quartier: Zoundja/ Abomey calavi/Benin Tél: 01 96 03 42 85 Email:	Prestation intellectuelle Etude, appui conseil, gestion et évaluation de projet, divers prestation...	IFU: N°RCCM RB/ABC/11 A 924 RIB:	CREE EN 2011
35	**ETS DJEMASCO ET FILS**	Quartier: Agla/ Cotonou/Benin Tél: 01 95 84 54 56 Email:	Fourniture et service	IFU: 0201810384880 N°RCCM RB/ABC/22 A 39398 RIB:	CREE EN 2022

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
36	**ETS TTEEB JUNIOR**	Quartier: Midombo/ Cotonou/Benin Tél: 01 97 93 96 88 Email:	Electricité bâtiment, entretien de bâtiment, commerce général et diverses prestations de service....	IFU: 1201503037706 N°RCCM RB/COT/15 A 25337 RIB:	CREE EN 2015
37	**ETS HOUSE THE METHOD**	Quartier:Kpoguetomey/ Allada/ Bénin Tél:01 61 05 06 80 Email: azcommandes2022@gmail.com	Toutes activités de rénovation, construction de bâtiments et travaux publics, BTP, génie civil, exécution d'ouvrages d'arts, prestations intellectuelles, commerce général, prestations diverses....	IFU: 0202281602740 N°RCCM RB/ABC/22 A 49535 RIB:	CREE EN 2022
38	**STE HOUNDISORO**	Quartier:Zogbo/Cotonou/ Bénin Tél:01 94 39 55 96 Email: houndisoro@gmail.com	Importation et exportation de matériel d'imprimérie ou informatique, fourniture, toute activités liées au BTP	IFU: 3202272827238 N°RCCM RB/COT/22 B 33681 RIB:	CREE EN 2022
39	**ETS VALORYS**	Quartier:Gbèdjromèdé/Cotonou/ Bénin Tél:01 97 01 93 68 Email:valorys2024@gmail.com	FOURNITURE Imprimerie, conseil en markéting et communication....	IFU: 1201502271504 N°RCCM RB/COT/15 A 24454 RIB:	CREE EN 2015
40	**ETS ROSO**	Quartier: Zogbo/Cotonou/Bénin Tél: 01 97 17 77 62 Email: dimosolange@gmail.com	FOURNITURE Commerce général, équipement Médicaux....	IFU:1201300378501 N°RCCM RB/COT/07 A 2116 RIB:	CREE EN 2007
41	**ETS ROSO**	Quartier: Zogbo/Cotonou/Bénin Tél: 01 97 17 77 62 Email: dimosolange@gmail.com	SERVICE Commerce général, agence de communication, équipement Médicaux....	IFU:1201300378501 N°RCCM RB/COT/07 A 2116 RIB:	CREE EN 2007
42	**ETS IMPRIMERIE GUTENBERG**	Quartier: Comè/Bénin Tél:01 97 08 79 57 Email: gutenber@yahoo.fr	FOURNITURE Vente de matériel informatique, matériel de	IFU: 3200800788710 N°RCCM RB/ODH/19 A 204 RIB:	CREE EN 1998

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
			laboratoire et équipement médicaux, commerce général....		
43	**BIO KIBERE Orou Séko**	Quartier: Dokparou-EST, Parakou, Bénin Tél:01 97 18 42 63 Email : thesmithkl@gamail.com	Consultant individuel	IFU: N° passport: 21PP26108 RIB:	CREE EN
44	**STE ATLAS INTER**	Quartier: Zohoungo/Lokossa/ Bénin Tél:01 96 49 87 80	Prestation intellectuelle Etude,conception,exécution de tout ptojet de lotissement, conseil, formation et conception de tout projet.....	IFU: 0202011793556 N° RCCM: RB/LKS/18 B 188 RIB:	CREE EN 2018
45	**ETS ELITES ENGINEERING**	Quartier: Zogbo/Cotonou/Bénin Tél:01 66 64 56 41 Email:elitesgroupcorporation@gamail.com	Prestation intellectuelle Etude, contrôle et suivi des travaux de BTP, étude et réalisation de tous travaux de terrassement, de génie civil et de bâtiment...	IFU: 0202321971378 N° RCCM: RB/COT/23 A 92896 RIB:	CREE EN 2023
46	**STE EMIR BENIN**	Quartier: Assrossa/Abomey-Calavi/Bénin Tél:01 97 72 84 32	Prestation intellectuelle Toutes activités liées aux bâtiments et travaux publics	IFU: N° RCCM: RB/ABC/13 A 430 RIB:	CREE EN 2013
47	**ETS LEADER BENIN SOLUTIONS**	Quartier: Agori-Finafa /Abomey-Calavi/Bénin Tél :01 97 59 50 90	Assainissement voirie et gestion des déchets ; Gestion des projets en énergie renouvelables ; Etude environnementale ; Installation de feux tricolores ; Eclairage public ; Travaux publics et génie civil ; Contrôle technique BTP ; Achat et vente de Panneaux	IFU:0202011830791 N° RCCM: RB/ABC/20 A 21904 RIB:00098842440111 CORIS BANK	CREE EN 2020

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
			solaires ; Prestations en services informatiques ; Forage.		
48	**STE BuCERET**	Quartier: Sedjinako/Abomey-Calavi/Bénin Tél:01 95 99 59 09 Email: buceretbenin@gmail.com	BTP Assainissement générale matériel, consommables et maintenance informatique , mobilier , équipements et fourniture bureau , génie et ingénierie logiciel , informatique et de télécommunication , audit et contrôle de gestion , réalisation d'étude pluridisciplinaire (plan d'affaire , étude markéting , étude socio-économique et autre)	IFU: 3202011667207 N° RCCM: RB/ABC/32 B 3303 RIB:	CREE EN 2020
49	**STE AFRIQUE INNOVATION PLUS**	Quartier: SEHOGAN SIKE /Abomey-Calavi/Bénin Tél:01 52 73 04 55 Email: africainnovationplus@gmail.com	BTP, Assainissement, étude pluri disciplinaire, étude et la réalisation de travaux de communication, étude technique et environnementale, matériel électrique, électronique, informatique ,mobilier de bureau, fourniture de bureau, entretien générale, assainissement, froid, climatisation ...	IFU: 3202366387164 N° RCCM: RB/COT/23 B 34447 RIB:	CREE EN 2023
50	**STE CAMEL BENIN**	Quartier: SEHOGAN SIKE/Abomey-Calavi/Bénin Tél : 01 64 25 55 28	Etude contrôle suivie des activités BTP matériel électrique, électronique,	IFU:3202113122293 N° RCCM: RB/COT/21 B 30 323	

N°	DENOMINATION /RAISON SOCIALE /NOM ET PRENOMS	ADRESSE	STATUT	REFERENCES PIECES ADMINISTRATIVES: IFU ; RC ; RIB	OBSERVA-TIONS
		Email: camelbeninsarl@gmail.com	informatique, mobilier de bureau, équipement et fourniture de bureau matériel consommables accessoires et maintenances e Informatique et d'électricité, équipements sportif, agrobusiness consommables médico et représentation médicale automobile, prestation de service et commerce générale...	RIB:	
51	**GLORY THEC CENTER**	Quartier: Tourou/Parakou Tél: 0167280239	Génie civil ; Etude diverse ; Archivage physique et électronique ; Consommables informatiques et électroniques ; Formation ; Bureautique	IFU: 0202329449039 N° RCCM RB/PKO/23 A 19082 DU 101/09/2023	CREE EN 2023

28/07/2025

La PRMP,

Fayoyi **DOHATO**



Rubrique

Autres

PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT DES PLIS REÇUS DANS LE CADRE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS DE L'AnpE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNÉE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et du lundi vingt-huit au mardi vingt-neuf juillet, ce sont tenues au Secrétariat Permanent de la PRMP, les séances de dépouillement des plis reçus dans le cadre de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour la constitution du répertoire des partenaires potentiels de l'AnpE au titre du second semestre de l'année 2025.

Ont pris part à ces séances :

Présidente : Hermine IDOHOU

Rapporteur : Albert POÏ

Membre : Léocadie ADJAI

Méthodologie

La méthodologie adoptée est la suivante :

- Enregistrement de toutes les soumissions de façon chronologique en leur affectant un numéro d'ordre ;
- Catégorisation des dossiers par domaine et activité conformément à un tableau conçu à cet effet ;
- Vérification les pièces administratives, les preuves de qualification et tout autre document justifiant le domaine d'intervention ;
- Classement des soumissionnaires retenus par domaine et activité ;
- Centralisation du travail effectué au niveau du rapporteur pour la compilation.

Fin des travaux

Les travaux ont pris fin le **mardi 29 juillet 2025 à 17 heures 27 minutes.**

Les résultats des travaux sont consignés dans les tableaux suivants.

FOURNITURES	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN IMPRIMERIE/REPROGRAPHIE/SERIGRAPHIE/ GRAPHISME**
1.	VR SERVICES
2.	PRIMUS NOBILIS
3.	Ets MAKINGDIGI PRO
4.	KP OUEST AFRICA ELITE
5.	HOPE MARMENE
6.	SUCCEFULL ET FILS
7.	AMETHYSTE PRESTATION
8.	PACIFIQUE
9.	IMPRIMERIE ATG
10.	LES ANGES D'AFRIQUE
11.	RETEL CONSULTING
12.	HERMES COMMUNICATION BENIN
13.	TOFA PRODUCTION SARL
14.	LA SAINTE CHARLOTTE
15.	GRAPHIL
16.	Ets FRICOMA
17.	RETEL CONSULTING
18.	SOMATec
19.	Ets ESPaCE-LIBERA

PRESTATIONS DE SERVICES	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN EVENEMENTIELS/HOTESSE/ PHOTOGRAPHIE/ REPORTAGE**

PRESTATIONS DE SERVICES	
1.	AFRIQUE COMMUNICATION
2.	INTERNATIONAL LOGISTICS et TOURS
3.	Ets MAKINGDIGI PRO
4.	LES ANGES D'AFRIQUE
5.	HERMES COMMUNICATION BENIN
6.	TOFA PRODUCTION SARL
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN MARKETING/COMMUNICATION/PUBLICITE**
1.	LES ANGES D'AFRIQUE
2.	Ets MAKINGDIGI PRO
3.	HERMES COMMUNICATION BENIN
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN LOCATION DE VEHICULE**
1.	GROUPE PHOENIX SERVICES
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN INFRASTRUCTURE ET RESEAU INFORMATIQUES**
1.	GROUPE LOGIKOM
2.	DHG INTERNATIONAL
3.	HAMMER BENIN
4.	RETEL CONSULTING
5.	SOFT INNOVATION TECHNOLOGIES
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN RESTAURATION/DECORATION**
1.	AFRIQUE COMMUNICATION
2.	Ets MAKINGDIGI PRO
3.	INTERNATIONAL LOGISTICS et TOURS

ETUDES ET ASSISTANCE	
CABINETS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN APPUI CONSEIL ET ASSISTANCE EN GESTION/AUDIT/COMPTABILITE/FISCALITE/FINANCE ET MICROFINANCE**
1.	COSMOS CONSULTING
2.	BENAUDIT-BAKER TILLY
3.	PHILIPPE et ASSOCIES
4.	EURONEX CONSULTING BENIN SAS
5.	SECCA SARL
6.	LABORATOIRE DE PLANIFICATION, EVALUATION ET DE STATISTIQUE (LaPES)
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN INGENIERIE INFORMATIQUE/DEVELOPPEMENT D'APPLICATION**
1.	SOFT INNOVATION TECHNOLOGIES
2.	NET CONSULTING
3.	RETEL CONSULTING
4.	DHG INTERNATIONAL
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN ETUDES ET RECHERCHES/ENQUETES/SUIVI-EVALUATION**
1.	STAT'LAB AFRIQUE5
2.	IMPACT PLUS BENIN
3.	Ets LE DETROIT
4.	GOD'S POWER CONSULTING
5.	GOOD MARKET
6.	CESDD
7.	BENIN CONSULTING GROUP
8.	JAGUAR SARL
9.	INSTITUT PHENIX SARL
10.	PLG CONSULT (a choisi étude et assistance sans donner plus de précision)
11.	PHOENIX INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
12.	GOLDEN INSTITUTE
13.	LABORATOIRE DE PLANIFICATION, EVALUATION ET DE STATISTIQUE (LaPES)

14.	MERE ET NAGASSI EXPERTISE
15.	RICH CONSULTING HOUSE
16.	STRIDE
CONSULTANTS INDIVIDUELS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN APPUI CONSEIL ET ASSISTANCE EN GESTION/AUDIT/COMPTABILITE/FISCALITE/FINANCE ET MICROFINANCE**
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN ETUDES ET RECHERCHES/ENQUETES/SUIVI-EVALUATION**
1.	Paulin S. GNONLONFOUN
2.	Sessi Juste Armel Arthur DEDEHOUANOU
3.	George Modeste ALLADAYE
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN APPUI/CONSEILS/ASSISTANCE JURIDIQUE**
1.	

FORMATION	
CABINETS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN FORMATION ET COACHING**
1.	SEDJRO CONSULTING GROUP
2.	COSMOS CONSULTING
3.	BENIN CONSULTING GROUP
4.	DHG INTERNATIONAL
5.	JAGUAR SARL
6.	STRIDE
7.	SIFREM BENINSARL
CONSULTANTS INDIVIDUELS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN FORMATION ET COACHING**
1.	Vincent S. ADANGBETO

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN INGENIERIE EN GENIE CIVIL/ARCHITECTURE**
1.	PRIMUS NOBILIS
2.	Sté ZACKMA INTERNATIONAL SA
3.	RAYERS SARL
4.	KAFUI OF GOD
5.	EXPERTS CONSULTING
6.	NEXTECH
7.	UNITE DE VOLONTE D'ACTIONS
8.	HAMMER BENIN
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN MENUISERIE/PLOMBERIE/PEINTURE BDTIMENT**
1.	RETEL CONSULTING
2.	RAYERS SARL

REJETS				
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES ECARTES	MOTIF (S) DE REJET	N° DE PLIS	OBS
1-	Ets CA@GE	Activité choisie n'étant pas parmi celles concernées par l'AMI	07	

Fait à Cotonou, **le 29 juillet 2025**

Ont signé

Présidente

IDOHOU Hermine

Rapporteur

A-PRNP
Albert POS

Représentant DAF (Membre)

Léocadie ASSAI

PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT DES PLIS REÇUS DANS LE CADRE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS DU PSIE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNÉE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et du lundi vingt-huit au mercredi trente juillet, ce sont tenues au Secrétariat Permanent de la PRMP, les séances de dépouillement des plis reçus dans le cadre de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour la constitution du répertoire des partenaires potentiels du PSIE au titre du second semestre de l'année 2025.

Ont pris part à ces séances :

Présidente : Hermine IDOHOU

Rapporteur : Albert POÏ

Membre : Lambert AHOTIN

Méthodologie

La méthodologie adoptée est la suivante :

- Enregistrement de toutes les soumissions de façon chronologique en leur affectant un numéro d'ordre ;
- Catégorisation des dossiers par domaine et activité conformément à un tableau conçu à cet effet ;
- Vérification les pièces administratives, les preuves de qualification et tout autre document justifiant le domaine d'intervention ;
- Classement des soumissionnaires retenus par domaine et activité ;
- Centralisation du travail effectué au niveau du rapporteur pour la compilation.

Fin des travaux

Les travaux ont pris fin le **mercredi 30 juillet 2025 à 16 heures 55 minutes.**

Les résultats des travaux sont consignés dans les tableaux suivants.

FOURNITURES	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN IMPRIMERIE/REPROGRAPHIE/SERIGRAPHIE/ GRAPHISME**
1.	RICH CONSULTING HOUSE
2.	Ets MAKINGDIGI PRO
3.	PACIFIQUE
4.	AFRIQUE COMMUNICATION
5.	SECURITECH CORP SARL
6.	GRAPHIL
7.	IMPRIMERIE ATG
8.	LA SAINTE CHARLOTTE
9.	LES ANGLES D'AFRIQUE
10.	RETEL CONSULTING
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU**
1.	SALE-SIDE
2.	PRIMUS NOBILIS
3.	CA@GE
4.	ZACKMA INTERNATIONAL
5.	NEXTECH
6.	KAFUI OF GOD
7.	OLAMIDEA
8.	GOD OF LOVE SARL
N° d'ordre	**CONSOMMABLES INFORMATIQUES**
1.	BLUE SQUARE
2.	SALE-SIDE
3.	NETTE CONSULTING
4.	ABS TECHNOLOGIE GROUP
5.	RETEL CONSULTING

FOURNITURES	
6.	OLAMIDEA
7.	MAPCOM TECHNOLOGIE
8.	GROUPE LOGIKOM

PRESTATIONS DE SERVICES	
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN EVENEMENTIELS/HOTESSE/ PHOTOGRAPHIE/ REPORTAGE
1.	OTCHO EVENTS
2.	Ets MAKINGDIGI PRO
3.	AFRIQUE COMMUNICATION
4.	INTERNATIONAL LOGISTICS ET TOURS
5.	LES ANGLES D'AFRIQUE
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN MARKETING/COMMUNICATION/PUBLICITE
1.	Ets MAKINGDIGI PRO
2.	LES ANGLES D'AFRIQUE
3.	SHALOM EMPIRE
4.	BLUE SQUARE SARL
5.	EBENE SOLUTIONS
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN ASSURANCE AUTOMOBILE
1.	SUNU ASSURANCE IARD BENIN
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN GARAGE DE MECANIQUE/ELECTRICITE/TOLERIE ET PEINTURE AUTOMOBILE (SPECIALISE DANS LA REPARATION DES VEHICULES)
1.	ESMER ACADEMY
2.	
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN INFRASTRUCTURE ET RESEAU INFORMATIQUES
1.	SOLUTIN TIC
2.	SOFT INNOVATION TECHNOLOGIES
3.	HAMMER BENIN
4.	RETEL CONSULTING
5.	GROUPE LOGIKOM
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN RESTAURATION/DECORATION
1.	GIZ LUZ PRESTATION
2.	Ets MAKINGDIGI PRO
3.	INTERNATIONAL LOGISTICS ET TOURS

ETUDES ET ASSISTANCE	
CABINETS	
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN APPUI CONSEIL ET ASSISTANCE EN GESTION/AUDIT/COMPTABILITE/FISCALITE/FINANCE ET MICROFINANCE
1.	EURONEX
2.	PHILIPPE ET ASSOCIES
3.	SECCA SARL
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN INGENIERIE INFORMATIQUE/DEVELOPPEMENT D'APPLICATION
1.	MAPCOM TECHNOLOGIES
2.	SOFT INNOVATION TECHNOLOGIES
3.	FOXTECH
4.	ENERGIE CONSULT
5.	RETEL CONSULTING
6.	INTERFACE ID
7.	QUALY EXPERTISE
8.	PHENIX CONSULTING

1.	LABEL CONSEIL
2.	CABINET D'ETUDES STRATEGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
3.	SEDJRO CONSULTING GROUP
4.	JAGUAR SARL
5.	BENIN CONSULTING GROUP
6.	COSMOS CONSULTING
7.	ENERGIE CONSULTING
8.	PHENIX CONSULTING
9.	INTERFACE ID
10.	BANCA ENGINEERING
11.	INSTITUT PHENIX SARL
12.	SIFREM BENIN SARL
13.	QUALY EXPERTISE
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN APPUI/CONSEILS/ASSISTANCE JURIDIQUE**
1.	BENIN CONSULTING GROUP

FORMATION	
CABINETS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN FORMATION ET COACHING**
1.	SEDJRO CONSULTING GROUP
2.	JAGUAR SARL
3.	BENIN CONSULTING GROUP
4.	COSMOS CONSULTING
CONSULTANTS INDIVIDUELS	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN FORMATION ET COACHING**
1.	VILON GUEZO Franck Godfoy Sèdjro
2.	Vincent S. ADANKPETO

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	
N° d'ordre	**SOUMISSIONNAIRES RETENUS EN TRAVAUX (BTP)**
1.	HAMMER BENIN
2.	ASEMI
3.	PRIMUS NOBILIS
4.	ZACKMA INTERNATIONAL
5.	UNITE DE VOLONTE D'ACTIONS
6.	GOD OF LOVE SARL

REJETS				
N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES ECARTES	MOTIF (S) DE REJET	N° DE PLIS	OBS
	AUCUN SOUMISSIONNAIRE			

Fait à Cotonou, **le 30 juillet 2025**

Ont signé

Présidente

IDOHOU Hermène

Rapporteur

Albert PÔ
A-PRMP

Représentant DAF (Membre)

AHOTIN A. Lambert
AFC / PSIE

REPUBLIQUE DU BENIN
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
****
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE MALANVILLE
MAIRIE DE MALANVILLE
BP : 51 Malanville Email : mairie.malanville@gmail.com

MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLE

RAPPORT D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI DRP N° 58/001/MCM/SE/DST/PRMP/SP-PRMP du 12/06/2025

Objet: *Recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi et le contrôle des chantiers au profit de la Commune.*

Source de financement: FONDS PROPRES + FADeC NON AFFECTE

Référence SIGMaP: PI_ST_105527

Gestion: *2025*

Imputation budgétaire: 2331-2338-234331-234335

Accord de prêt : *Sans Objet*

Commencé le ***03/07/2025***

Achevé le ***04/07/2025***

JUILLET 2025

Scanné avec CamScanner

Tableau 4. Classement des candidats

N°	Soumissionnaires	Points	Rang
	1. Candidats présélectionnés		
1	SOGI BENIN SARL	93.32	1er
2	DIC-BTP	93	2ième
3	ESSOR-GCA	90	3ième
4	UROOB SERVICE	90	4ième
5	ESPACES PLANS	88	5ième
	2. Candidats non présélectionnés		
6	BUREAU D'ETUDES SALAM (BES)	85	6ième
7	AYODE REVOLUTION	62.32	7ième
8	MANO CONSTRUCTION	40	8ième
9	FAMaB INGENIERIE	35	9ième
10	GOLDEN STONE	18	10ième

Ont signé

Le Président,

Justin K. S. SARE

Le Rapporteur,

Georges DONGBETO

Scanné avec CamScanner

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'INSUFFISANCE DE PLIS (LOTS 1, 2, et 4)
Demande de Renseignement et de Prix N° S_DPIO_100837

Objet de la Demande de Renseignement et de Prix :

Sélection de prestataires pour assurer l'organisation et le déploiement des ateliers de découverte, de formation et/ou d'initiation dans les domaines de l'environnement, de l'audiovisuel, de l'entrepreneuriat et de la robotique pour les jeunes de 8-18 ans par accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans (Relance)

Référence de la DRP : S_DPIO_100837

Source de financement : Budget National

Juillet 2025

Procès–verbal d'insuffisance de plis

Objet : Sélection de prestataires pour assurer l'organisation et le déploiement des ateliers de découverte, de formation et/ou d'initiation dans les domaines de l'environnement, de l'audiovisuel, de l'entrepreneuriat et de la robotique pour les jeunes de 8-18 ans, par accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans (Relance)

- Lot 1 : Environnement
- Lot 2 : Audiovisuel
- Lot 4 : Robotique

Référence SIGMAP : S_DPIO_100837

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi trente-et-un juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et au constat d'insuffisance de plis dans le cadre du marché cité en objet.

Le dossier de Demande de Renseignement et de Prix a fait l'objet d'une publication par affichage à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à travers les bordereaux N°0978 et N°0977/ADSC/PRMP/SP-PRMP/2025 du 15 juillet 2025. L'avis de DRP a également été publié dans le journal des marchés publics N°499 du 17 juillet 2025 et sur le portail web des marchés publics. La date limite de dépôt des plis était fixée au jeudi trente-et-un juillet 2025 à 10 heures précises.

Le dossier de DRP a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N°0753-07/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 11 juillet 2025.

Un addendum n°1 en date du 18 juillet 2025 a été émis dans le cadre de la Demande de Renseignements et de Prix (DRP), en vue d'y apporter certaines modifications.

Cet addendum a été dûment autorisé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR), conformément au procès-verbal n°0792-07/DNCMP/CCMP/PR/2025 en date du 18 juillet 2025.

L'addendum a fait l'objet d'une publication par affichage à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

(CCIB) à travers les bordereaux N°1016 et 1015/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 18 juillet 2025. Il a également été publié dans le journal des marchés publics N°501 du 24 juillet 2025 et sur le portail web des marchés publics.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°043/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 28 juillet 2025, les cadres dont les noms suivent :

Présidente : **Mondoukpè H. FADONOUGBO,** Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC ;

Rapporteur : Martin AHOGNIDJE, Rapporteur

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	Charles LOUKANDI	Représentant de la Directrice des Programmations d'Innovation Ouverte	Avec voix délibérative
ADSC	Saidath SOUMANOU	Représentante de la Directrice des Programmations d'Innovation Ouverte	Avec voix délibérative
ADSC	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée par la lettre n°1068/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 28/07/2025 n'est pas représentée à la séance.

Les prestations objet du présent marché sont réparties en trois (03) lots distincts.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les douze (12) candidats ayant retiré le dossier, cinq (05) soumissionnaires ont déposé leurs plis dans les délais. Il s'agit de :

- Un (01) soumissionnaire a déposé son offre pour le Lot 1
- Deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs offres pour le Lot 2 et
- Deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs offres pour le Lot 4

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et dûment enregistrées dans le registre spécial prévu à cet effet. Il s'agit de

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Lot	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	TECH IT ALL	31/07/2025 à 08h 25 Mn	Lot 4	CHABI CHADRAC Tél : +229 01 95 04 25 48 Email : contact@techitall.co	Bénin	Néant
2	LES ANGLES D'AFRIQUE	31/07/2025 à 09h 02 Mn	Lot 2	ADJE GLORIA Tél : +229 01 97 40 43 18 Email : hello@lesangles-dafrique.bj	Bénin	Néant
3	GENERAL INVASION	31/07/2025 à 09h 20 Mn	Lot 4	ZONDO CANDIDE Tél : +229 01 67 19 65 93 Email : sales@youpilab.com	Bénin	Néant
4	CEFI	31/07/2025 à 09h 34Mn	Lot 1	OGBOLO MEDARD Tél : +229 01 61 82 87 72 Email : cefiingenierie@gmail.com	Bénin	Néant
5	CKG INTERNATIONAL	31/07/2025 à 09h 50 Mn	Lot 2	ADJAMASSOUHON Patrick Tél : +229 01 96 96 38 40/ 01 97 32 73 74 Email : ckgintl@@gmail.com	Bénin	Néant

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et au constat d'insuffisance du nombre de plis reçus.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	TECH IT ALL	LES ANGLES D'AFRIQUE	GENERAL INVASION	CEFI	CKG INTERNATIONAL
Date et heure de dépôt des offres		31/07/2025 à 08h 25 Mn	31/07/2025 à 09h 02 Mn	31/07/2025 à 09h 20 Mn	31/07/2025 à 09h 34 Mn	31/07/2025 à 09h 50 Mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	TECH IT ALL	LES ANGLES D'AFRIQUE	GENERAL INVASION	CEFI	CKG INTERNATIONAL
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Constat d'insuffisance de plis

Conformément à l'article 15 du décret N° 2020 - 605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix, le COE n'a pas procédé à l'ouverture des plis reçus. Les plis ont été retournés aux soumissionnaires et il a été porté à leur connaissance qu'un nouveau délai de trois (03) jours ouvrables sera ouvert.

La Présidente de séance a donné la parole aux soumissionnaires pour formuler leurs éventuelles observations. Aucune observation n'a été enregistrée de leur part.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'insuffisance.

La Présidente a clôturé la séance à 10 heures 40 minutes.

Fait à Cotonou, le jeudi 31 juillet 2025

Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Martin AHOGNIDJE

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Charles LOUKANDI**	Représentant de la Directrice des Programmations d'Innovation Ouverte	
ADSC	**Saidath SOUMANOU**	Représentante de la Directrice des Programmations d'Innovation Ouverte	
ADSC	**Charlebon SOUKPO**	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	



Rubrique

Addendum

ADDENDUM N°1 DU 28 JUILLET 2025 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° F_DPSI_100624 RELATIF A L'ACQUISITION DE DIVERS MOBILIERS POUR LES SALLES DE COURS ET LES BUREAUX DE L'AGENCE, PAR ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS

Avis d'Appel d'Offres N°039/ADSC/PRMP-DPSI/SP-PRMP/2025 du 02 juillet 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics informe tous les candidats au marché porté en objet que les modifications suivantes ont été apportées au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ainsi qu'il suit :

BON A LANCER CCMP/PPR

Pages 5, 91, 108 du DAO

- La désignation de l'article « Armoire haute de bureau 120 cm x 198 cm x 44 cm », sur le lot 1 est modifiée et devient **« Armoire haute de bureau 120 cm x 198 cm x 43 cm »**

Pages 113, 114 et 115 du DAO

- Les spécifications techniques de certains équipements du lot 1 ont été modifiés comme suit :

N°		DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Ancienne caractéristiques)	DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Nouvelles caractéristiques)
1	TS1	**Table scolaire de dimensions 70 cm x 50 cm x 76 cm de haut** **Table scolaire individuelle** **Dimensions : H.76 x L.70 x P.50 cm** • Plateau ép.: 21 mm stratifié 8/10e et contrebalancé chantalaise bois (CD). • Plateau matériau : Aggloméré • Plateau colors: Hêtre • Piétement en tube Ø 45 ép.: 2 mm. Poutre support plateau en tôle acier 12.5/10e; bras support plateau en tôle acier 40/10e; revêtu poxy. • Piétinement coloris : Gris •Embout avec vérin de réglage non tachant et marquant (Polyéthylène) • Conforme à la norme NF EN 1729.	**Table scolaire individuelle** **Dimensions : H.76 x L.70 x P.50 cm** • Plateau ép. : 21 mm stratifié 8/10e • Plateau matériau : Aggloméré • Plateau colors : Hêtre • Piétement en tube Ø 45 ép. : 2 mm. Poutre support plateau en tôle acier 12.5/10e ; bras support plateau en tôle acier 40/10e ; revêtu poxy. • Piétinement coloris : Gris • Embout avec vérin de réglage non tachant et marquant (Polyéthylène) • Conforme à la norme NF EN 1729.
2	CSB	**Chaise scolaire en bois** de dimensions 50 cm x 44,3 cm x 80,3 cm de haut. • Assise et dossier en bois multiplis épaisseur 8 mm, dossier encastré • Piétinement matériau : Acier • Piétinement coloris : Gris • Embouts rentrants, non tachants et insonores.	**Chaise en bois** Chaise scolaire dossier encastré. Assise recouvrant. Embouts rentrant, non tachant et insonores. Pièteme nt tube Ø 25 mm, épaisseur 1,5mm revêtu époxy. • Assise hauteur 46cm • Taille mobilier T6

N°		DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Ancienne caractéristiques)	DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Nouvelles caractéristiques)
		• Coloris Assise et dossier : Hêtre • Piètement tube Ø 25 mm, épaisseur 1,5 mm revêtu époxy	• Appui sur table non-Empliable oui-Hauteur réglable non • Emballage recyclable Oui-100%-Emballage recyclé 80%- Produit recyclable Oui-100%-Produit recyclé 80% • Licence PEFC 10-31-1712 • Assise matériaux Bois multiplis épaisseur 8 mm • Dossier matériaux Bois multiplis épaisseur 8 mm • Piétement matériaux Acier coloris Gris RAL 9006 • Poids 4,5 kg • Assise largeur 39 cm- Assise profondeur 42 cm • Coloris piètement au choix ; RAL 1023, RAL 9006, RAL 3000, RAL 5015
4	CS1	**Chaise scolaire en polypropylène** empilable de dimensions 50 cm x 44,3 cm x 80,3 cm de haut. • Coque en polypropylène de coloris au choix du maître d'ouvrage. • Piétement tube Ø 20 mm, épaisseur 1,5 mm revêtu époxy	**Chaise scolaire en polypropylène** • Coque en polypropylène de coloris au choix du maître d'ouvrage • Embouts insonores non tâchant. • Piétement tube acier Ø 20 mm ép. 1,5 mm revêtu époxy gris RAL 9006. • Hauteur d'assise 46 cm. • Hauteur hors tout : 83,3 cm. • Type de piétement 4 pieds • Assise hauteur 46 cm • Taille mobilier T6 • Appui sur table non • Empilable oui • Assise matériau Polypropylène • Assise épaisseur 8 mm • Dossier matériau Polypropylène • Dossier épaisseur 8 mm • Assise coloris Orange • Piétement matériau Acier • Piétement coloris Gris RAL 9006 • Poids 3.36 kg • Assise largeur 43 cm • Assise profondeur 43.5 cm
5	CAS1	**Armoire haute de bureau 120 cm x 198 cm x 44 cm** • Armoire portes battantes monobloc ou pliante soudée en tôle d'acier. • Structure en tôle d'acier ép. 8/10ème., peinture époxy texturée. • Poignée en ABS (mécanisme métal) dotée d'une serrure à barillet interchangeable (fermeture 2 points). • Profondeur de 430mm.	**Armoire métallique 120 cm x 198 cm x 43 cm** • Armoire portes battantes monobloc ou pliante soudée en tôle d'acier. • Structure en tôle d'acier ép. 8/10ème., peinture époxy texturée • Poignée en ABS (mécanisme métal) dotée d'une serrure à barillet interchangeable (fermeture 2 points) • Profondeur de 430 mm • Tablettes réalisées en tôle de 0.8mm et profilées pour recevoir des dossiers suspendus. Renfort central pour éviter toute déformation ;

BON A LANCER CCMP/PR

N°		DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Ancienne caractéristiques)	DESIGNATIONS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES REQUISES (Nouvelles caractéristiques)
		• Tablettes réalisées en tôle de 0.8mm et profilées pour recevoir des dossiers suspendus. Renfort central pour éviter toute déformation. • Réglage des tablettes au pas de 50mm. • Fixation sur crémaillère à pattes. • La tablette d'armoire 1200 peut supporter une charge de 110 Kg (60 kg dessus + 50 kg dessous) et est certifiée aux normes NF / GS. Seule l'utilisation de ces tablettes permet la certification NF / GS de nos armoires. • Tablettes dans le coloris du corps de l'armoire. • Corps des armoires coloris gris (RAL 7035), portes coloris au choix du maitre d'ouvrage et dans la gamme du nuancier du fournisseur.	• Réglage des tablettes au pas de 50mm. • Fixation sur crémaillère à pattes. • La tablette d'armoire 1200 peut supporter une charge de 110 Kg (60 kg dessus + 50 kg dessous) et est certifiée aux normes NF / GS. • Tablettes dans le coloris du corps de l'armoire. • Corps des armoires coloris gris (RAL 7035), portes coloris au choix du maitre d'ouvrage et dans la gamme du nuancier du fournisseur
6	CAS	**Casier pour salle des professeurs / étudiants de dimensions unitaire 80 cm x 50 cm x 182 cm** Caractéristiques des armoires • Armoire certifiée Qualité NF Mobilier Éducation. • Construction monobloc soudée. • Tôle acier laminée à froid 7, 9 et 12/10ème. • Portillons individuels (ép.12/10ème) in dégondables montés sur charnières-paumelles (ouverture 180°). • Tablettes et séparations intérieures en tôle acier galvanisée non peintes. Fixation par encliquetage avec système de blocage de chacune des étagères. • Porte étiquette emboutie. • Aération arrière. • Vérin de réglage Ht : 25mm • Peinture hydrosoluble polymérisée au four. • Option : pieds tube carré de 30x30mm Acier LAF peints, hauteur 100mm avec vérins de réglage.	**Casier pour salle des professeurs / étudiants de dimensions unitaire 80 cm x 50 cm x 182 cm** Caractéristiques des armoires • Armoire certifiée Qualité NF Mobilier Éducation. • Construction monobloc soudée. • Tôle acier laminée à froid 7, 9 et 12/10ème. • Portillons individuels (ép.12/10ème) in dégondables montés sur charnières-paumelles (ouverture 180°). • Tablettes et séparations intérieures en tôle acier galvanisée non peintes. Fixation par encliquetage avec système de blocage de chacune des étagères. • Porte étiquette emboutie. • Aération arrière. • Vérin de réglage Ht : 25mm • Peinture hydrosoluble polymérisée au four. • Pieds tube carré de 30x30mm Acier LAF peints, hauteur 100mm avec vérins de réglage.

BON A LANCER

Pages 8, 9 et 52 du DAO

Les date et heure limites de remise et d'ouverture des offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

Anciennes dispositions	Nouvelles dispositions
Date : 29 juillet 2025 **Heure** : 10 heures 00 minute	**Date** 11 AOUT 2025 **Heure** : 10 heures 00 minute
L'ouverture des plis aura lieu le 29 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes	L'ouverture des plis aura lieu le 11 AOUT 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

Fait à Cotonou, le 30 JUIL 2025

Personne Responsable des Marchés Publics

Mondoukpè H. FADONOUGO
PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR

REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DES COLLINES
MAIRIE DE GLAZOUE

BP : 01 GLAZOUE
Tél : (00229) 51 95 40 95 / 95 53 52 95
Email : mairieglazoue@yahoo.fr

MARCHE DE TRAVAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES *OUVERT NATIONAL*

ADDENDUM N°1 du 04/08/2025 à l'avis d'offres N° : 5H/016/CG/PRMP/ST/SP-PRMP du 28/07/2025 pour la Construction d'un (01) modules de deux classes+ équipements + bureau + magasin + blocs de latrines handi-sexo-sensibles et répondant aux normes Ecoles de Qualité Fondamentale dans les écoles maternelles de Thio et OROKOTO Carrefour et construction d'un module de trois classes avec équipement et latrine dans l'EPP Monso (MAgoumi) et construction d'un bloc de latrines à trois (03) cabines à Zaffé

BON A LANCER

Appel d'Offres N°: T_RST_106836

Source de financement: Financement Mixte

Imputation budgétaire: 231313; 231318

Gestion: 2025

Août 2025

ADDENDUM N°1 du 04/08/2025 à l'avis d'offres N° : 5H/016/CG/PRMP/ST/SP-PRMP du 28/07/2025 pour la Construction d'un (01) modules de deux classes+ équipements + bureau + magasin + blocs de latrines handi-sexo-sensibles et répondant aux normes Ecoles de Qualité Fondamentale dans les écoles maternelles de Thio et OROKOTO Carrefour et construction d'un module de trois classes avec équipement et latrine dans l'EPP Monso (MAgoumi) et construction d'un bloc de latrines à trois (03) cabines à Zaffé

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Glazoué après avoir lancé l'avis d'appel d'offres ci-dessus référencé a eu de la Direction des services Techniques quelques modifications des quantités apportées au devis quantitatif et estimatif pour la CONSTRUCTION DUN MODULE DE TROIS SALLE DE CLASSES PLUS BUREAU-MAGASIN DANS l'EPP Monso dans Magoumi.

BON A LANCER

Ces modifications de quantité ont fait appel à un addendum. Veuillez trouver ci-joints chères prestataires les éléments à prendre en compte dans l'élaboration de vos offres.

NB : la date du dépôt des offres est toujours maintenue pour le mercredi 20 aout 2025 au plus tard à 10heures 00 minutes.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS ★ GLAZOUÉ

Julien Y. AGBANNON

Eléments anciens pour la CONSTRUCTION DUN MODULE DE TROIS SALLE DE CLASSES PLUS BUREAU-MAGASIN DANS l'EPP Monso dans Magoumi (lot2)				Eléments nouveaux à prendre en compte pour la CONSTRUCTION DUN MODULE DE TROIS SALLE DE CLASSES PLUS BUREAU-MAGASIN DANS l'EPP Monso dans Magoumi (LOT2)			
N°	Désignation des ouvrages	U	Qté	N°	Désignation des ouvrages	U	Qté
201	Fouille en rigole et en trous	m^3	72,62	201	Fouille en rigole et en trous	m^3	122,62
202	Remblai provenant des fouilles	m^3	37,04	202	Remblai provenant des fouilles	m^3	97,04
203	Remblai en terre d'apport	m^3	120,04	203	Remblai en terre d'apport	m^3	269,12
301	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m^3	4,35	301	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m^3	4,93
302	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour fondations	m^3	14,92	302	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour fondations	m^3	16,97
303	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour forme dallage avec chape incorporée teintée et bouchardée	m^3	22,67	303	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour forme dallage avec chape incorporée teintée et bouchardée	m^3	28,33
304	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour marches	m^3	3,44	304	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour marches	m^3	4,60
305	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour poteaux, chaînages bas- haut –allège-linteaux-rampant poutres et consoles.	m^3	18,73	305	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour poteaux, chaînages bas- haut –allège-linteaux-rampant poutres et consoles.	m^3	26,89
307	Mur de soubassement en agglos plein de 15 cm d'épaisseur	m^2	165,64	307	Mur de soubassement en agglos plein de 15 cm d'épaisseur	m^2	220,00
311a	Claustras type 1 sur chaînages allège et /ou haut	m^2	43,63	311a	Claustras type 1 sur chaînages allège et /ou haut	m^2	51,93
402	Enduits verticaux aux murs extérieurs enrichis au sikalite (ép : 2cm)	m^2	476,09	402	Enduits verticaux aux murs extérieurs enrichis au sikalite (ép : 2cm)	m^2	580,78
601	Fourniture et pose d'une charpente en bois traité au carbonyle	m^3	6,62	601	Fourniture et pose d'une charpente en bois traité au carbonyle	m^3	8,32
602	Fourniture et pose de lambrequin	ml	89,5	602	Fourniture et pose de lambrequin	ml	92,35
703	Peinture à huile sur enduit	m^2	335,76	703	Peinture à huile sur enduit	m^2	395,22

BON A LANCER